M. Roch Deslauriers acquitté d'une accusation de libelle diffamatoire

Mido
PRESTIGE ET QUALITÉ CHEZ
Yvan BROUILLETTE bijoutier
171 Principale Granby

La Voix de l'Est

La Météo
NUAGEUX, Risque de NEIGE.
Minimum: 25
Maximum: 32

avec Coke y a d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

32e ANNEE - No 23 GRANBY, VENDREDI LE 19 JANVIER 1968 DIX CENTS

ST-JEAN (Par Michel Lamarre)-- Le magistrat Victor Chabot a acquitté, hier matin, M. Roch Deslauriers, chiropraticien de Saint-Jean, d'une accusation de libelle diffamatoire à l'endroit de l'ancien ministre d'Etat dans le cabinet fédéral, M. Yvon Dupuis.

Dans un jugement de douze pages, le juge Victor Chabot a dit que le document rédigé par M. Roch Deslauriers et signé par M. Raoul Gobeil, à l'effet qu'il avait remis une somme de $10,000 à l'ex-député fédéral du comté de Saint-Jean, M. Yvon Dupuis, dans l'espoir d'obtenir l'émission d'un permis pour exploiter un hippodrome à Saint-Luc, le 29 juin 1961, ne comportait aucun terme offensant ni de blessant envers l'ex-ministre fédéral.

Selon le juge Chabot, ce document n'impute aucunement la commission d'aucun crime. A sa face même, dit-il, ce document ne comporte aucun mot ou terme qui soit libelleux en soi. Il s'exprime en des termes rigoureusement neutres et inoffensifs.

Le président du tribunal souligne également que le nom de l'ex-ministre fédéral, M. Yvon Dupuis, a été publié tout simplement parce que deux ministres provinciaux, en l'occurence MM. Bernard Pinard et Eric Kierans, ont demandé à M. Roch Deslauriers de leur indiquer le nom de la personne à qui il aurait fait un cadeau de cette importance, dans le but que l'on sait.

"Deslauriers, de signaler le juge Chabot, a pensé alors que si tout ou une partie de ce cadeau devait servir à hâter l'émission de son permis, en laissant planer des soupçons sur l'intégrité de certains fonctionnaires du ministère du Revenu, son fameux permis serait émis sans délai afin d'étouffer au plus tôt ce qui aurait pû devenir autrement un scandale très ennuyeux pour plusieurs vedettes politiques".

Le magistrat Victor Chabot estime que c'est dans cette optique que M. Eric Kierans a compris toute l'importance de ses entrevues avec MM. Yvon Dupuis et Roch Deslauriers, pour savoir s'il y avait eu de la corruption chez certains fonctionnaires au ministère du Revenu en rapport avec l'émission d'un permis pour une piste de courses à pari mutuel.

M. Roch DESLAURIERS

"Ces faits révélés par la preuve, de commenter le magistrat Chabot, démontrent qu'il était d'intérêt public que le document signé par M. Raoul Gobeil soit publié de la manière qu'elle l'a été et au moment où elle l'a été; vu le poste politique détenu alors par M. Yvon Dupuis, ministre d'Etat, à Ottawa."

Enfin, le juge Victor Chabot affirme qu'il semble bien évident aussi que cette publication a été faite de bonne foi et de façon privilégiée. Etant faite en réponse à une demande de renseignements précis par des personnes en autorité et qui avaient intérêt à connaître les renseignements recherchés, il est raisonnable de dire que le 29 janvier 1964, quand M. Roch Deslauriers a écrit qu'il avait remis $10,000 à M. Dupuis, en juin 1961, dans le but d'obtenir son permis, il croyait honnêtement que la chose était vraie et il l'a dit et écrit sans aucune malice et de bonne foi", de conclure le magistrat Victor Chabot.

Cette décision que vient de rendre le juge Victor Chabot fait suite à une longue enquête préliminaire qui avait été présidée par feu l'honorable juge T.A. Fontaine, qui avait envoyé à son procès le principal témoin de la couronne, lors du procès pour trafic d'influence de l'ex-ministre fédéral, M. Yvon Dupuis, à Sherbrooke, pour l'émission d'un permis pour un hippodrome à Saint-Luc.

Le ministère de la Justice du Québec était représenté par Me Roland Tremblay, de Saint-

(Suite en page 2)

Des incendies causent des pertes de $400,000 dans deux usines de Granby

UNE FUMEE TRES DENSE incommodait les pompiers alors que ceux-ci combattaient l'incendie qui a éclaté vers les 10 heures, hier matin, à l'usine de la compagnie Danis et Frère, à Granby. (Photo: Paul Matton)

Par Valère AUDY

GRANBY -- Deux incendies qui ont éclaté dans des usines de Granby ont tenu les pompiers fort occupés pendant plus de dix heures en plus de causer des dommages et des pertes matérielles s'élevant à quelque $400,000, au cours de la journée d'hier. Le plus important de ces incendies, ponctué de quelques explosions, s'est déclaré vers les 10 heures, en matinée, à l'usine de la compagnie Danis et Frère, à l'angle des rues St-Urbain et Douville. Le feu y a causé des pertes matérielles s'élevant à plus de $300,000 en plus de priver de travail, de façon temporaire cependant, les 140 employés de l'usine. Le deuxième incendie a éclaté peu avant 10 heures, hier soir, à l'usine de M. Jean-Claude Thisdale, rue St-Luc, où les dommages et les pertes matérielles s'élevaient à plus de $80,000.

Malgré que l'incendie survenu à l'usine Danis et Frère soit désastreux, il n'affecterait pas trop la production. Deux des principaux dirigeants de cette compagnie qui se spécialise dans la fabrication de meubles en bois pour cuisines et salles à manger, nous ont confié que la production devrait pouvoir reprendre dans une semaine, étant donné que la vieille partie de l'usine n'a pratiquement pas été touchée par le feu et que la nouvelle usine érigée sur la rue Sinda, dans le futur parc industriel de Granby, est prête à recevoir certains des départements opérant dans la bâtisse qui vient d'être la proie des flammes.

La compagnie devait effectivement, dès aujourd'hui, commencer à déménager dans sa nouvelle usine érigée au coût approximatif de $200,000, sur la rue Sinda, quelques-unes des opérations industrielles qui trouvaient place sous le toit de la bâtisse endommagée dont le département de la peinture. La nouvelle usine abrite déjà le département d'assemblage.

Le bâtiment qui vient d'être rendu inutilisable par le feu s'élève sur le coin des rues Douville et St-Urbain. Il abritait le département de peinture et une quantité considérable de pièces destinées à l'assemblage au premier plancher, des bureaux, un entrepôt et l'expédition au deuxième plancher. Cette construction, qui était presque neuve, est considérée comme une perte totale par l'un des principaux dirigeants de la compagnie. Quant à la vieille partie de l'usine, laquelle n'a pratiquement pas été touchée par les flammes, elle s'étend de la rue Douville à la rue St-François.

Une explosion vers 10 heures

L'incendie aurait débuté lorsqu'il se produisit une explosion, près d'un moteur, dans le département de la peinture, selon les renseignements que nous avons pu obtenir. Deux employés qui se trouvaient à proximité se sont alors fait griller les cheveux, mais ils ne furent pas blessés. Le feu se propagea alors à tout le local et on demanda l'intervention des pompiers.

Les quelque 35 pompiers qui se sont amenés sur les lieux, dirigés par M. Raymond Forand, le directeur du service contre incendie, ont tout mis en oeuvre pour tenter de contrôler l'incendie et éviter que les flammes atteignent d'autres locaux. Mais, au moment où l'on pensait venir à bout du feu, il se produisit quelques explosions dans le local où l'on garde de la peinture et des produits utilisés comme solvant ou diluant.

A la suite de ces explosions, les flammes ont atteint le deuxième plancher et la toiture de la bâtisse. Peu de temps plus tard, le feu sortait sous la toiture, de chaque côté. Une épaisse fumée noire et parfois jaunâtre se dégageait de toutes les fenêtres et ouvertures ainsi que du toit. A certains moments, la fumée était si dense qu'on ne pouvait rien voir dans le voisinage.

Il passait les 2h. 30 lorsque les pompiers réussirent à réduire l'intensité du feu qui faisait rage dans la toiture. Mais, ils durent tous demeurer sur les lieux jusque vers les 6 heures, car on ne considérait pas encore l'incendie sous contrôle. Plusieurs pompiers étaient encore sur les lieux, vers 9 heures, hier soir. Le directeur du service contre incendie nous a d'ailleurs confié que cinq ou six hommes passeraient la nuit à cet endroit afin d'éviter que le feu reprenne.

Incommodés par la fumée

L'épaisse fumée qui se dégageait de toutes les ouvertures, de la toiture et des fenêtres de l'usine a grandement incommodé les pompiers. Pour cette raison, les sapeurs ne pouvaient pas toujours se rendre jusqu'à proximité du principal foyer d'incendie.

A deux reprises, M. Raymond Forand, le directeur du service contre incendie, fut pris à l'intérieur. Une fois, il réussit à sauter par une fenêtre. Dans l'autre cas, il semble que ce soit le pompier Fernand Laliberté qui se soit porté à son secours.

L'assistant-directeur, M. Louis-Philippe Légaré a lui aussi éprouvé des difficultés. Il se trouvait alors à l'intérieur de la bâtisse en compagnie du pompier Fernand Boucher. La fumée se fit subitement très dense et tous deux se seraient demandés s'ils

(Suite en page 2)

Les flammes, la fumée, le manque d'eau, des boyaux gelés, tout a contribué à rendre difficile la tâche aux sapeurs de la municipalité de Granby qui ont combattu l'incendie qui a complètement dévasté la manufacture de M. Jean-Claude Thisdale du 439, St-Luc, à Granby. (Photo: Michel Langlois)

M. Sharp sera candidat

C'est officiel

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (PC)—La course libérale à la succession du premier ministre Pearson se précise de plus en plus.

Un cinquième candidat, M. John Turner, ministre de la Consommation et des Sociétés, a fait connaître hier matin son intention de briguer les suffrages au congrès d'avril prochain.

Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, devait faire la même chose hier soir, devenant ainsi le sixième candidat déclaré.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, rencontre les journalistes de la capitale fédérale ce matin, à 10 heures, pour annoncer à son tour qu'il tentera de se faire élire à la direction du parti libéral.

Le bureau du ministre de l'Agriculture a fait savoir hier que M. J.J. Greene tiendra une conférence de presse cet après-midi à Regina, à deux heures, pour annoncer sa décision. On croit généralement qu'il sera candidat.

Les autres candidats qui ont déjà annoncé leur décision sont MM. Eric Kierans, Paul Hellyer, Allan MacEachen et le révérend Lloyd Henderson.

La raison principale qui porte les candidats éventuels à annoncer leur intention dès maintenant est que le congrès des libéraux de l'Ouest qui a lieu cette fin de semaine à Winnipeg n'accordera le droit de parole qu'aux candidats déclarés.

M. Greene se propose d'assister à ce congrès, en compagnie des autres candidats.

Six ministres candidats

Le ministre de l'Agriculture deviendra donc le sixième ministre du cabinet fédéral à entrer dans la course au championnat.

Agé de 47 ans, M. Greene a été nommé ministre de l'Agriculture le 18 décembre 1965. Il a été élu pour la première fois aux Communes en 1963.

M. Turner est âgé de 38 ans. Il a été élu pour la première fois aux Communes en 1962 et il fait partie du cabinet depuis 1965. Il vient d'être nommé ministre de la Consommation et des Sociétés après avoir occupé le poste de régistraire général et celui de ministre d'Etat.

M. Sharp est âgé de 56 ans. Il a été élu pour la première fois en 1963 et nommé ministre des Finances en 1965 après avoir occupé le poste de ministre du Commerce.

M. John TURNER

TORONTO (PC)—Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a annoncé hier soir qu'il sera candidat à la succession de M. Pearson à la direction du parti libéral, en déclarant qu'il "recherchera une solution canadienne aux problèmes du Canada".

Devant les journalistes réunis dans sa circonscription d'Eglinton, la même où il a commencé sa carrière politique, il y a six ans, M. Sharp a précisé que "les raisons pour lesquelles j'aspire actuellement à la direction du parti libéral du Canada sont celles-là mêmes qui m'ont primitivement engagées à pénétrer dans la vie publique".

Le ministre, qui devient le quatrième membre du cabinet fédéral à annoncer son intention d'entrer dans la course au championnat libéral, a passé en revue les responsabilités qui incomberont au futur chef du parti libéral qui "sera en même temps le nouveau premier ministre du Canada".

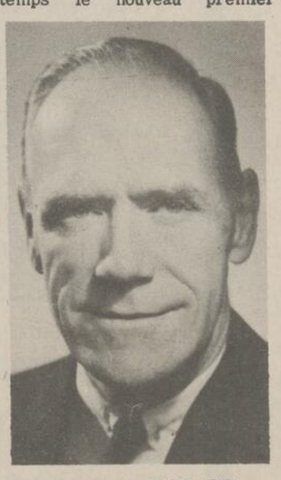

M. Mitchell SHARP

M. Sharp estime que ce nouveau chef devra immédiatement former un nouveau gouvernement et saisir la Chambre des communes de son programme, donner une orientation nouvelle et établir un ordre de priorités pour les années à venir, donner un nouveau départ à notre Confédération, chercher à assurer aux Canadiens français une parfaite égalité dans tous les secteurs de l'activité nationale, travailler à l'unité nationale, conserver la confiance du dollar canadien, restructurer notre industrie, hâter les réformes sociales et celles de la justice économique, voir à ce que notre pays serve de plus en plus la paix et la liberté.

De plus, soutient le ministre, ce nouveau chef et premier ministre devra encourager les Canadiens à partager davantage leurs richesses avec les pays moins bien pourvus et posséder les qualités de coeur qui lui feront placer les intérêts du peuple avant ceux de l'appareil administratif.

"S'il veut atteindre ces objectifs, il devra transformer l'appareil gouvernemental pour qu'il réponde mieux aux besoins de notre temps et réorganiser et moderniser le parti libéral à la lumière des exigences politiques actuelles."

M. Sharp estime que "les rapports entre le Canada français et le Canada anglais m'apparaissent moins comme un problème à résoudre que comme un défi à relever, une occasion de créer chez nous une société meilleure".

"C'est pourquoi nous devons avoir l'audace de faire ce qu'il faut pour établir entre Canadiens anglophones et francophones un authentique sentiment d'association".

Le ministre ajoute qu'il faut, au départ, donner suite aux voeux principaux contenus dans le premier rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, y compris la création d'une capitale fédérale véritablement bilingue.

"J'envisage de la même façon positive nos rapports avec les Etats-Unis. La protection de nos intérêts exige que nous nous engagions avec les Américains dans la voie des négociations, des négociations sévères".

Plusieurs vols éclaircis

La Sûreté provinciale de Granby arrête un récidiviste bien connu

GRANBY - Les membres de la Sûreté provinciale de Granby viennent d'appréhender un récidiviste bien connu de la justice, Antoine Connely, qui a avoué plusieurs vols perpétrés dans la région. Connely comparaîtra à l'automne prochain sur une affaire de vol de motoski et était libéré sous un cautionnement. Il appert même que l'individu en question avait auparavant été libéré trois fois moyennant un cautionnement à chaque fois.

Lors de l'interrogatoire, Connely a avoué avoir commis plusieurs vols dans la région, notamment celui perpétré au magasin Louis Côté Chesterfield où il s'était emparé de téléviseurs portatifs; celui perpétré au chalet d'été de M. Bertrand Boulet à Bromont, où il avait pu saisir un téléviseur portatif, une caisse de boisson et menus articles d'une valeur totale de $500; celui perpétré dans un magasin de Granby le 5 janvier où un magnétophone et une bicyclette Honda avait disparu; à Bromont le 26 décembre, Connely avait volé une roulotte qu'il avait abandonnée à Bromont.

La Sûreté provinciale est maintenant certaine d'avoir appréhendé l'individu qui a commis plusieurs vols qui, jusqu'ici demeuraient insolubles. La Sûreté provinciale procède présentement à un interrogatoire serré avec Connely et il se pourrait que d'autres vols perpétrés dans Granby soient éclaircis.

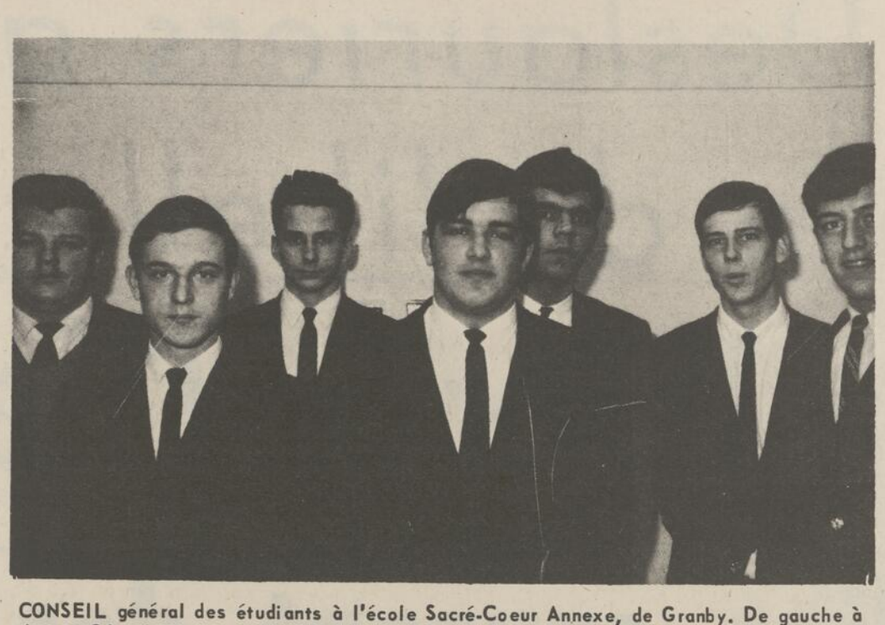

CONSEIL général des étudiants à l'école Sacré-Coeur Annexe, de Granby. De gauche à droite, Gérard Piette, vice-président; Jules Souillard, responsable de l'embellissement; Claude Lemieux, responsable du journal; François Bernier, président; Guy Chaussé, secrétaire; Jacques Deslandes, trésorier; Richard Dumas, responsable des sports. Se basant sur le système électoral de notre province, la direction de l'école décida que seuls les présidents de classe avaient le droit de vote. Cependant, tous les membres des conseils de classe pouvaient poser leur candidature aux divers postes. Immédiatement après l'élection, le conseil général a tenu sa première réunion avec les présidents de classe pour élaborer la politique à venir. Les principaux projets décidés furent: la fondation du journal de l'école, la mise sur pied d'une ligue de ballon "coups-de-pieds", l'organisation des sports intramuraux, les moyens à prendre pour améliorer le climat à l'école.

La cité avance $2,000 à la Fédération des oeuvres

GRANBY-- Les autorités municipales ont décidé de verser une somme de $2,000 à la Fédération des oeuvres de charité de Granby, en avance sur la subvention que la cité consentira en 1968, de façon à permettre à cet organisme de faire face à ses besoins au cours des mois de janvier et février.

Le directeur général de la Fédération , M. Gérard Cazeault, a adressé une lettre aux autorités municipales afin de solliciter une subvention spéciale. Celui-ci explique qu'on a épuisé le budget consacré aux Sociétés St-Vincent de Paul et qu'on a dû utiliser le surplus budgétaire en décembre.

M. Cazeault sollicite la subvention spéciale en indiquant qu'il ne reste aucun argent pour couvrir les besoins des Sociétés St-Vincent de Paul pendant janvier et février. En 1967 les besoins furent $1,181.56 en janvier et de $744.84 en février. On ne sait évidemment pas quels seront les besoins pour les deux premiers mois de 1968, mais il serait surprenant que ces besoins soient inférieurs à ceux de l'an dernier.

La cité répond à la demande en octroyant une somme de $2,000, mais il s'agit d'une avance sur la subvention qui sera accordée à l'organisme en 1968. En 1967, la Fédération des oeuvres avait obtenu $14,500 de la cité. On ne connaît pas encore le montant de la subvention de 1968 étant donné que les prévisions budgétaires de la cité n'ont pas encore été déposées.

Assemblée générale annuelle, le 25 janvier

La Caisse populaire de St-Eugène possède un actif de $2,373,688.19

GRANBY -- L'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire de St - Eugène de Granby aura lieu jeudi, le 25 janvier, à 8 heures p.m. au sous-sol de la Caisse.

Une assemblée générale spéciale suivra en vue d'amender l'article 3 du premier chapitre des règlements, qui se lit comme suit: "La Caisse a juridiction dans le territoire déterminé par la déclaration de fondation". Le dit article devant se lire: "La Caisse a juridiction dans le territoire de la cité et du canton de Granby".

A l'occasion de cette assemblée générale, le 18e rapport annuel 1966-67 sera soumis aux membres.

Les membres apprendront entre autres que l'actif s'établit à $2,373,688.19 pour 1967, comparativement à $2,053,634.27 en 1966.

Au chapitre des prêts, on en relève 655 aux membres sur reconnaissances de dettes pour un montant de $555,664.42 et 139 sur hypothèques d'un montant de $795,683.78.

L'encaisse en argent en main et en dépôts représentait $795,066.69.

Les membres dirigeants de cette Caisse populaire progressive sont:

Au conseil d'administration: MM. Emmanuel Coulombe, président; Ernest Authier, vice-président; Roger Gemme, secrétaire-gérant; J.-B. Durocher et René Lapierre, administrateurs; Mgr J.-T. Dubuc c.s., conseiller moral.

A la Commission de crédit; MM. Honora Lussier, président; Armand Talbot et Germain Authier, commissaires.

Au Conseil de surveillance: MM. Gérard Roy, président; Gaston Girouard, secrétaire; Gérard Lemay, surveillant.

Un local plus grand pour la Caisse St-Benoit

GRANBY-- Il est de plus en plus question que le local de la Caisse populaire St-Benoit voit sa superficie se multiplier par trois ou quatre. En effet, des mesures doivent être prises et les membres sociétaires sont en voie de pourparlers à cet effet.

Bien que la chose demeure incertaine pour le moment, une décision officielle sera prise d'ici une dizaine de jours.

Le local demeurerait le même mais la Caisse occuperait tous les locaux de l'immeuble.

POUR SAUVER DE L'EQUIPEMENT -- Plusieurs employés ont fait la chaîne, hier avant midi, dans le but de sauver le plus d'équipement léger possible, alors que le feu faisait rage à l'usine de la compagnie Danis et Frère, à l'angle des rues St-Urbain et Douville, à Granby.

Le conseil demande les esquisses de bâtisses à ériger dans trois parcs

GRANBY - Les autorités municipales de Granby ont décidé de retenir les services de M. Laurent St-Pierre, architecte, pour la préparation des esquisses préliminaires de trois bâtiments à ériger aux parcs Miner, Horner et Lussier.

Un règlement d'emprunt, adopté à la fin de l'hiver 1967 consacre une somme approximative de $50,000 à la construction d'une bâtisse de deux étages qui devrait mesurer 30 par 80 pieds, à la piscine du parc Miner, pour remplacer le bâtiment existant.

Le même règlement prévoit l'utilisation d'une somme de $8,000 à la construction d'un abri qui mesurerait 20 par 60 pieds, à la barbotteuse du parc Horner.

Un autre projet concerne la construction d'un bâtiment au parc Lussier. Cet édifice desservira les cours de tennis de même que la barbotteuse qu'on a l'intention d'aménager dans ce parc. Le règlement nécessaire à la réalisation de ce dernier projet n'a toutefois pas encore été adopté.

L'architecte devra communiquer avec les responsables des Loisirs de Granby avant de préparer les esquisses préliminaires. Cette consultation a son importance si l'on veut que les bâtisses projetées répondent aux besoins et qu'elles se prêtent bien à l'usage qu'on veut en faire. La nouvelle construction du parc Miner doit abriter des locaux qui seront utilisés par les Loisirs de Granby.

Assemblée syndicale des employés de bureaux

GRANBY-- Les employés de bureaux appartenant au syndicat de la Coopérative agricole de Granby sont invités par leur président, M. Ludovic Rousseau, à assister à une assemblée syndicale qui sera tenue mardi , le 23 janvier, à sept heures au Conseil central, sur la rue Saint-Jacques.

A cette occasion M. Ludovic Rousseau, qui est également vice-président de la Centrale professionnelle des employés de commerces et de bureaux pour la région des Cantons de l'Est, brossera un rapport des réalisations syndicales concrétisées en 1967 au profit de 2,500 employés de bureaux affiliés à cet organisme dans les Cantons de l'Est.

Après cette assemblée, l'exécutif de ce syndicat se réunira afin de passer en revue les activités du syndicat.

SUITE DE ROCH DESLAURIERS...

Jean, et l'avocat de Deslauriers était Me Claude Lauzon, également de St-Jean.

Dupuis avait été condamné à $50,000 d'amende ou à un an de prison mais la Cour d'appel du Québec avait ordonné la tenue d'un nouveau procès dans cette affaire en novembre dernier.

L'accusation de libelle diffamatoire avait été portée contre Deslauriers en 1966 par Réal Rousseau, maire de Pointe du Moulin.

Les trois juges ont unanimement exprimé leur désaccord concernant le jugement original porté contre Dupuis.

Les juges G.R.W. Owen et André Taschereau ont déclaré que ce dernier n'avait pas eu un procès juste et le juge H. Montgomery a dit que l'ancien député aurait dû être acquitté de plein droit.

On sait que M. Dupuis avait été élu aux Communes en 1958 dans la circonscription de St-Jean Iberville Napierville.

Le premier ministre Pearson l'avait nommé ministre d'Etat le 3 février 1964, mais M. Dupuis avait quitté le cabinet en janvier 1965 à la demande de M. Pearson. Il fut défait lors de l'élection fédérale de 1965.

SUITE DE DES INCENDIES...

pourraient en sortir. D'autres pompiers se sont empressés de leur porter secours.

Pendant les huit heures qu'ils furent sur les lieux, les pompiers ont déversé plus de 1,500,000 gallons d'eau sur le feu, utilisant trois camions, dont celui équipé d'une échelle aérienne, et de nombreux jets.

Des pertes considérables

Cet incendie, qui n'est pas le premier, mais le plus important cependant, à l'usine de Danis et Frère, a causé des pertes considérables. L'un des principaux dirigeants de la compagnie nous a confié que ces pertes s'élèvent à plus de $300,000.

Celui-ci considère d'abord comme une perte complète ce bâtiment presque neuf qui s'élevait à l'angle des rues St-Urbain et Douville. Les murs sont demeurés en place, mais les flammes les ont fait craquer et l'un n'aurait vraisemblablement pas besoin d'un grand coup pour s'écrouler. Il n'y a plus de fenêtres et la toiture a cédé à plusieurs endroits.

Une salle du deuxième plancher contenait pour plus de $150,000 de produits finis prêts à expédier et il y avait de l'équipement de valeur dans les bureaux situés sur le même plancher, dont une machine IBM d'une valeur approximative de $25,000 qui n'était là que depuis très peu de temps. Tout cela a brûlé.

Au premier plancher, il y avait une quantité considérable de pièces toutes prêtes destinées à l'assemblage. Encore là, le feu a tout endommagé.

Il ne reste que la vieille partie de l'usine qui soit valable, selon les informations obtenues. La toiture a quelque peu été endommagée, mais elle pourrait être réparée. Dans cette partie, les dommages seraient surtout attribuable à l'eau et à la fumée. Quant à la machinerie servant à la production, elle n'aurait pas trop été endommagée.

Tous ces faits portent le dirigeant de la compagnie que nous avons rencontré à croire que les pertes matérielles dépassent les $300,000 même s'il n'a pas encore été possible de tout vérifier dans les détails.

A l'usine de M. Thisdale

Un autre incendie se déclarait peu avant 10 heures, hier soir, à la fabrique de meubles appartenant à M. Jean-Claude Thisdale, rue St-Luc, à Granby. Pour la deuxième fois en deux ans, son établissement fut endommagé par les flammes.

A 10 h. 15, alors que les flammes avaient atteint le point dévastateur, le premier jet d'eau faisait enfin voler quelques vitres en éclats. La situation n'était pas facile, car le peu de temps écoulé entre les deux désastres rendait ingrat et difficile le maniement de boyaux encore gelés.

Cette manufacture de valises et articles divers fut rapidement envahie par les flammes. Le feu faisait rage à l'intérieur depuis plusieurs minutes lorsque les pompiers purent monter sur la bâtisse pour arroser le brasier.

28 pompiers, sous les ordres de M. Louis-Philippe Légaré, l'assistant-directeur du service contre incendie de Granby, ont combattu les flammes. A minuit, on avait bon espoir de pouvoir rapidement contrôler cet incendie. Mais des pompiers resteront sur les lieux jusqu'à ce matin.

Les dommages causés par l'eau, les flammes et la fumée atteindraient les $80,000. La bâtisse abritait de la machinerie d'une valeur de $50,000, des meubles et des tourne-disques qu'on est en train de fabriquer pour une valeur de $20,000, outre des matériaux. Enfin, la construction serait considérablement endommagée.

Cet incendie aurait apparemment pris naissance dans un coin où se trouve un élévateur. Mais, ceci n'a toutefois pu être confirmé.

Représentations du "Chant du berceau" les 20 et 21 à L'ESIC

GRANBY -- "Le chant du berceau", c'est la pièce en deux actes de Martinez-Sierra qui a été jouée en première hier soir à l'école secondaire Immaculée-Conception, devant un grand nombre de personnes.

Cette pièce est le premier pas d'un regain de vie du théâtre amateur à Granby, et c'est grâce au dynamisme de plusieurs étudiantes, en collaboration avec une institutrice, Mlle Nathalie Boulay, et du metteur en scène Guy Paré, que ce regain de vie a pu s'opérer.

Un enfant au berceau, confié par sa mère aux religieuses, vient troubler la vie paisible du couvent. "Le chant du berceau", c'est l'acheminement des pensées des personnages dans cette pièce. C'est une pièce courte mais pleine de richesses, d'émotions naives, et d'humour.

"Le chant du berceau" jouera samedi soir, à 8.30 heures p.m. et dimanche soir, aux mêmes heures, et le public est cordialement invité à venir encourager les jeunes acteurs.

Projets et réalisations de la Société zoologique

GRANBY--Au cours de 1967 le conseil d'administration de la Société zoologique de Granby a procédé à plusieurs réalisations. La superficie du kiosque aux souvenirs a été doublée ce qui a permis de réaliser des recettes supérieures en dépit d'une dimunition dans l'assistance.

En outre, le conseil d'administration a permis la reconstruction du restaurant qui avait été détruit lors d'un incendie. Enfin, il a fait recouvrir d'asphalte plusieurs de ses avenues et avec l'aide de la cité de Granby le pavage du terrain de stationnement a été amélioré.

Pour le futur le conseil d'administration de la Société zoologique a aussi complété la mise au point d'un programme dont le conseil précédent avait commencé l'étude. Il s'agit d'un programme quinquennal destiné à moderniser plusieurs des habitats du jardin et à enjoliver, selon les plans d'un paysagiste, l'apparence générale des lieux que visitent chaque année des centaines de milliers de touristes.

D'ici cinq ans la Société zoologique construira un pavillon pour grands singes au coût de $150,000; un bassin extérieur et intérieur pour hippopotames au coût de $25,000; un quartier pour reptiles, otaries et flamants, au coût de $45,000; un quartier d'hiver avec chauffage spécial zoné avec différentiel important au coût de $9,000; réparation à l'entrée principale au coût de $20,000; construction d'une cage à ours au coût de $25,000; l'érection de clôture entourant le zoo au coût de $25,000; aménagement d'un quartier pour kangourous, $20,000 et agrandissement du quartier des éléphants au coût de $40,000. Tous ces projets nécessiteront un investissement total de $419,000.

Pour réaliser ce programme, le conseil d'administration a obtenu du ministère provincial du Tourisme une subvention annuelle de $30,000 pour une durée de cinq ans et il a obtenu un don anonyme de $100,000 en décembre 1967.

Les parents du collège Mgr Prince désirent le maintien du "classique"

GRANBY--Le premier Atelier pédagogique, dans le territoire de la Régionale Meilleur, vient d'être mis sur pied au collège Mgr Prince. Les parents délégués à l'Atelier n'ont pas tardé à faire connaître leur point de vue concernant l'avenir du cours classique à Granby. Selon le Rév. Frère Fernand Rheault, directeur de l'institution, les parents ont été unanimes pour souhaiter le maintien du cours classique en septembre '68 et dans les années à venir.

Les parents désirent que l'on puisse inscrire les élèves en septembre prochain et qu'une meilleure information soit faite auprès de la population en ce qui concerne le cours classique. Selon les recherches effectuées par le directeur du collège, la faculté des Arts de l'université de Montréal serait en faveur du maintien du cours classique comme tel, à condition que la Régionale permette cette initiative. Le ministère de l'Education partage également ce point de vue.

Le collège Mgr Prince compte vingt années d'existence et les parents n'ont pas l'intention d'abandonner la lutte pour maintenir le cours classique tel qu'il existe présentement.

Les délégués des parents à l'Atelier pédagogique sont: M. et Mme Philippe Rousseau; Dr et Mme Jean-Paul Dumouchel; Dr et Mme Robert Lambert; Me et Mme Marcel St-Pierre de même que M. et Mme Roger Desgreniers. Les parents qui agiront comme substituts sont les suivants: M. et Mme Joseph Plante; Dr et Mme Jacques Jolin; Dr et Mme Paul-Emile Robert; M. et Mme George Zigby ainsi que Me et Mme Jean Marquis.

Les professeurs ont également cinq délégués à l'Atelier: MM. Roméo Lamoureux; Alfred Marchand; Donald Gagné; Philippe Huot, f.m.s. et Réginald Racine, f.m.s. Les substituts seront: MM. André Desranleau et Jacques Laforest. M. Bernard Roy, assistant-directeur; M. l'abbé Bernard Ménard, aumônier et le Rév. Frère Rheault siégeront de droit sur ce comité.

Revue des valeurs de placement

Le numéro du mois de décembre de la "Revue des valeurs de placement", publiée par le Service des Études de Richardson Securities of Canada, traite du:

Placement dans le secteur du commerce au Canada

Ce numéro, qui commente l'intérêt croissant des investisseurs à l'égard des titres de compagnies qui exercent leurs activités dans le commerce de l'alimentation et le commerce au détail, contient de brèves études sur Simpsons, Limited, Metropolitan Stores of Canada et Crush International Limited.

Vous pouvez obtenir votre exemplaire, en en faisant la demande, auprès de notre bureau le plus proche.

RICHARDSON SECURITIES OF CANADA

FILIALE DE

James Richardson & Sons, Limited

Fondée en 1857

620, rue Saint-Jacques, Montréal / 288-3151

MONTRÉAL • QUÉBEC • OTTAWA • TORONTO • HAMILTON • WINNIPEG • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER
VICTORIA • PRINCE GEORGE • LETHBRIDGE • MEDICINE HAT • REGINA • SASKATOON • MOOSE JAW
SWIFT CURRENT • BRANDON • KENORA • LONDON • CHATHAM • KINGSTON
KITCHENER • GALT • SIMCOE • WINDSOR • SAINT JOHN, N.B.
LONDON, ENGLAND • NEW YORK • CHICAGO

Prière de m'adresser un exemplaire du numéro de DÉCEMBRE de votre REVUE DES VALEURS DE PLACEMENT.

NOM _____ TÉLÉPHONE _____

ADRESSE _____

UN CHOIX DE PLACEMENTS INTERESSANTS

QUE NOUS VOUS RECOMMANDONS

GOUVERNEMENT DU CANADA	Jan.	1971	6.44%
GOUVERNEMENT DU CANADA	Sept.	1983	6.30%
PROVINCE DE QUEBEC	Déc.	1972	7.30%
PROVINCE DE QUEBEC	Jan.	1978	7.57%
PROVINCE DE QUEBEC	Jan.	1988	7.65%
CITE DE DORVAL	Fév.	1978	7.50%
CITE DE GRANBY	Jan.	1978	7.50%
CITE DE LACHINE	Nov.	1972	7.40%
CITE DE MAGOG	Jan.	1978	7.50%
VILLE DE MONTREAL	Déc.	1976	7.50%
VILLE DE MONTREAL	Déc.	1980	7.50%
IMPERIAL OIL LIMITED	Jan.	1988	7.00%
ROYNAT LTEE	Nov.	1972	7.25%

PRIX ET AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

En paiement de ces obligations, nous accepterons vos prochaines échéances à leur pleine valeur

Desjardins, Couture Inc.

Membres "Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières"

1600, boul. Girouard ST-HYACINTHE 774-5316 - 17
200 ouest, rue St-Jacques MONTREAL 842-7977 - 78

GRANBY

LA JEUNE CHAMBRE régionale accueillait hier soir au motel Grand-Bien le président national de la Fédération des Jeunes chambres du Canada français, M. Roland Lyonnais. Ce dernier visitait les Jeunes chambres des Cantons de l'est dans le cadre de sa tournée provinciale annuelle. M. Lyonnais a entretenu les membres du renouveau et du dynamisme qui caractérisent actuellement le mouvement, appuyant sur le fait que la Jeune chambre ne doit plus se contenter d'être un centre de formation mais doit devenir de plus en plus un groupement d'action. On remarque ici de gauche à droite: M. Gilles Laflamme, président de la Jeune chambre de Granby; M. Roland Lyonnais, président national de la Fédération des Jeunes chambres du Canada français et M. Yves Marin, président régional de la Jeune chambre. (Photo: Jean-Paul Matton)

Le président national des Jeunes chambres le déclare à Granby: "il nous faut de l'action et bientôt"

GRANBY - Le président de la Fédération des Jeunes chambres du Canada français visitait hier soir les membres de la régionale des Jeunes chambres des Cantons de l'Est, à l'occasion de sa tournée provinciale. M. Roland Lyonnais nous a déclaré au cours d'une entrevue que sa visite avait d'abord pour but d'insuffler un nouvel enthousiasme aux membres des Jeunes chambres tout en appuyant sur le fait que la Jeune chambre après avoir été pendant de nombreuses années un instrument de formation devient maintenant de plus en plus une force de pression et un mouvement orienté vers l'action.

Cette action, elle se traduira plus concrètement au congrès national des Jeunes chambres alors que les membres déposeront devant l'exécutif national les résolutions établies par les divers comités politiques. Comme l'a mentionné M. Lyonnais, les jeunes Québécois s'occupent de plus en plus du côté politique et la Jeune chambre, pour sa part, s'est fixée des buts bien précis en élaborant un programme d'étude en cinq points. Les questions à l'étude sont: l'éducation, la justice, les institutions parlementaires, le gouvernement local et régional, les partis et les élections.

Les délégués des Jeunes chambres arriveront au prochain congrès, qui aura lieu à Hull, en possession de résolutions positives qui permettront au congrès une certaine prise de position. M. Yves Martin, président régional des Jeunes chambres, prétend pour sa part qu'une option politique ne saurait être définie avant deux ou trois ans. Il précise qu'il ne s'agit là que d'une opinion personnelle puisque M. Lyonnais endosse de son côté l'idée que certaines régionales seront prêtes pour une option constitutionnelle d'ici un an.

La Fédération des Jeunes chambres du Canada français compte actuellement plus de 10,000 membres répartis en 19 régionales groupant 125 chambres. Comme l'explique M. Lyonnais, en certains endroits, la Jeune chambre constitue la seule activité d'une ville ou d'un village. Certains villages de 1,500 habitants tout au plus possèdent leur propre Jeune chambre qui compte souvent plus de 80 membres. C'est peut-être grâce à ces formations rurales que le mouvement se dirige de plus en plus vers une action positive car en ces endroits, la Jeune chambre constitue souvent le seul moyen de s'exprimer de la jeunesse locale.

La Jeune chambre, comme l'a expliqué M. Lyonnais, a accompli et accomplit encore beaucoup au point de vue formation par ses clubs de placement fictifs, par ses concours d'art oratoire, et par de nombreuses organisations locales comme la nomination de la personnalité de l'année, à Granby, de même que le concours d'habitation et d'illuminations.

M. Marin a cependant ajouté pour sa part que la Jeune chambre ne sera désormais viable qu'en autant qu'une action pourra être entreprise. M. Marin a donné un exemple pratique afin d'illustrer son point de vue en disant que la bibliothèque de St-Jean ne devait pas attendre le rapport de tous les comités en marche, avant de réagir et de mettre à la disposition du public des volumes. M. Marin a d'ailleurs poursuivi en disant que dans ce cas précis, il ne fallait pas y aller de main morte et créer, même à l'intérieur d'une cave s'il le fallait, une bibliothèque temporaire.

En ce qui concerne l'option constitutionnelle, M. Lyonnais a déclaré sans ambiguïté: "Il est temps que les jeunes prennent position et dès maintenant".

Des questionnaires ont été envoyés aux membres des comités économiques et de relations extérieures afin que des réponses soient apportées. M. Lyonnais a précisé cependant que l'option de la Jeune chambre ne se situera certainement pas à l'extrême droite ou à l'extrême gauche. Il a ajouté que ce qui doit primer avant tout c'est l'intérêt des Canadiens français. La Jeune chambre ne refuse pas cependant de négocier avec la Fédération des Jeunes chambres du Canada anglais. M. Lyonnais, qui a déjà été accusé de séparatisme, s'inscrit en faux contre toutes les accusations de ce genre faisant valoir que la Jeune chambre est toujours ouverte aux pourparlers.

M. Roland Lyonnais était hier soir le conférencier invité de la Jeune chambre régionale au motel Grand-Bien et de nombreux membres s'étaient rendus à l'assemblée afin de rencontrer le jeune président.

Les membres de la JMC, section adulte de Granby ont rendu hommage à une de leur concitoyenne, Mlle Louise Forand, pianiste qui a acquis une réputation internationale. Sur cette photo nous voyons Mlle Forand à son piano et Mme Roger Fauteux qui tourne les pages du cahier à musique de la pianiste.

L'effet des mesures d'austérité de Québec se fait déjà sentir à la Commission scolaire Régionale

GRANBY -- Les commissaires de la Régionale Meilleur ont été avisés, lors de la dernière assemblée mensuelle, de certaines directives gouvernementales concernant la création de nouveaux postes et l'embauche de personnel supplémentaire. M. Jacques Dubois, administrateur de la Régionale, a fait part aux commissaires des mesures du ministère de l'Education afin de les éclairer en ce qui concerne les possibilités d'emploi de personnel additionnel car le président de la Régionale, Me Bernard Légaré, de même que les commissaires, songeaient à proposer la mise en place d'un préposé aux achats et à l'équipement, d'un adjoint à la direction de l'éducation permanente et d'un plombier responsable du chauffage, de la ventilation et de l'équipement connexe à l'école Sacré-Coeur.

Dans la perspective des mesures d'austérité du gouvernement qui a décidé de geler les effectifs du personnel de direction, du personnel non affecté à l'enseignement proprement dit, du personnel des services éducatifs, administratifs, techniques, le personnel de secrétariat, des entreprises auxiliaires et du service de l'entretien, la Commission scolaire, qui avait, depuis longtemps déjà, envisagé la mise en place des trois postes mentionnés plus haut, devra adresser une demande spéciale au ministère de l'Education afin d'obtenir l'autorisation de procéder à l'engagement de ces personnes.

Les seules augmentations d'effectifs qui seront normalement autorisées seront celles rendues nécessaires par l'ouverture de nouvelles écoles, dans les catégories mentionnées.

D'autre part, les salaires du personnel de direction, du personnel professionnel et du personnel administratif seront gelés pour une période de quatre mois. Les enseignants et le personnel d'entretien ne sont pas touchés par ces mesures.

En ce qui concerne les effectifs au niveau des ministères, les fonctionnaires qui abandonneront leur poste pour prendre leur retraite ou pour d'autres raisons, ne seront pas remplacés. Certains postes seront d'ailleurs supprimés et les titulaires de ces postes seront affectés à des services essentiels afin d'augmenter l'efficacité dans les secteurs les plus importants.

Avec l'amélioration des services statistiques du gouvernement provincial, les autorités seront en mesure d'établir certaines normes à tous les paliers de l'administration publique. Au point de vue scolaire, le ministère de l'Education fera connaître aux commissions scolaires avant le premier mai '68 les règles et critères applicables aux salaires des catégories de personnel de direction, d'administration et de personnel professionnel.

Afin d'établir une efficacité maximum des administrations scolaires, le Comité du plan de développement scolaire a recommandé de former un comité d'orientation dont le mandat serait d'étudier l'efficacité du système d'enseignement relativement aux dépenses engagées par les administrations scolaires et de faire au ministre et aux administrateurs scolaires des recommandations visant à accroître le rendement des sommes affectées à l'enseignement au Québec. Le comité qui étudiera la productivité s'adjoindra des spécialistes et fera des rapports périodiques sur la marche de ses travaux. Son mandat sera d'une durée de six mois. Les modalités de formations de ce comité sont présentement à l'étude.

Selon les informations que nous avons pu recueillir depuis quelques jours, le domaine scolaire ne sera pas le seul affecté par les mesures d'austérité gouvernementales puisque le secteur hospitalier et celui des agences sociales devront subir des mesures semblables. Les méthodes d'application et les différentes modalités concernant ces mesures ne sont pas encore connues. La Régionale Meilleur pour sa part devra faire parvenir à la Direction générale de l'élémentaire et du secondaire sa demande en ce qui a trait à l'embauche de personnel supplémentaire. Ce personnel additionnel sera toutefois bien justifié puisque la Régionale compte un personnel beaucoup moins important en nombre que plusieurs autres régionales de même capacité.

Assermentation

GRANBY--Au cours du mois de février, deux jeunes de Granby qui sont présentement à l'entraînement, MM. Gilles Pommier et Raynald Plante, seront assermentés pour devenir membres réguliers de la Patrouille nationale.

Ce corps de policiers privés est chargé de faire respecter le bon ordre dans les places publiques.

Achat de $126

GRANBY--Le conseil municipal a autorisé l'achat de deux grandes vitres de la maison Bourgeois et Frère Inc., au coût de $126, pour utilisation au Palais des Sports.

Interdit aux moins de 18 ans
CINEMA "LE PLAZA"
John Cassavettes
"Les Anges du démon"
"Devil's Angels"
en couleurs
Couleurs
"Opération Lotus Bleu"
Couleurs
"L'Aigle Solitaire"

M. Yvan ARCHAMBAULT

M. Jean-Guy GLADU

M. Yvan Archambault, vice-président du Carnaval et co-président du comité des duchesses et M. Jean-Guy Gladu, co-président du comité des duchesses, invitent la population à encourager les duchesses dans la vente des cigarettes et des chapeaux miniatures du bonhomme carnaval. La sollicitation des duchesses se terminera le 26 janvier. Le couronnement de la reine du Carnaval de Granby aura lieu le lendemain, soit samedi le 27 janvier, à l'hôtel Mont Shefford.

Le parc Dubuc est interdit aux amateurs d'autos-neige

GRANBY- Les autorités municipales de Granby ont décidé d'interdire la circulation des autos-neige au parc Dubuc, à la demande des Loisirs de Granby, pour des raisons de sécurité.

L'exécutif des Loisirs s'est déjà prononcé contre l'utilisation du parc Dubuc pour les amateurs d'autos-neige. Mais l'organisme vient de solliciter l'aide des autorités municipales et du département de la police pour que cette décision soit respectée.

On fait remarquer, à la table du conseil, que les Loisirs ont le contrôle de ce parc et qu'ils détiennent une police d'assurance concernant la responsabilité publique. Une patinoire y est en opération et des jeunes traversent le parc dans tous les sens. La présence d'autos-neige dans le parc constituerait par conséquent un danger.

Le conseil accède à deux demandes du club Richelieu

GRANBY--Le club Richelieu a sollicité et obtenu l'autorisation nécessaire du conseil municipal pour tenir son "Richelieu thon" le 27 mai 1968, et sa campagne annuelle de vente de petits pains le 5 octobre 1968.

Quant à l'utilisation du Palais des Sports pour l'organisation d'un bingo ou d'une fête champêtre, le 20 juin, l'organisme devra d'abord prendre arrangement avec le gérant de cet établissement municipal. Il semble enfin douteux que la cité puisse accorder son assentiment advenant que l'activité projetée soit un bingo.

300 personnes assistent au concert Laurendeau-Forand

GRANBY-- Près de trois cents personnes ont assisté hier au concert des Jeunesses Musicales du Canada, section adulte de Granby. Cette participation du public adulte est un précédent si l'on considère qu'au début de la saison les adultes n'avaient pas recruté suffisamment de membres pour obtenir leur concert.

Sous l'heureuse initiative de M. Yves Ménard, président des JMC et de Mme Roger Fauteux, publiciste, un comité spécial a été formé après le premier concert des étudiants en octobre afin de permettre aux adultes d'obtenir leur propre concert.

Hier, c'était la deuxième représentation destinée au public adulte de Granby. Les artistes de ce concert M. Jean Laurendeau, clarinettiste et Mlle Louise Forand, pianiste de Granby, ont été vivement applaudis par les trois cents personnes qui assistaient à la représentation.

Par l'intermédiaire de séquences audio-visuelles sur les formes musicales et les instruments de musique les spectateurs sont initiés à la musique classique.

Le duo Laurendeau-Forand a démontré par son interprétation que les deux artistes se complétaient sur le plan musical. En outre Mlle Louise Forand et M. Jean Laurendeau communiquent à l'auditoire l'impression qu'il existe un dialogue entre la clarinette et le piano.

Au cours de la première partie du concert le duo Laurendeau-Forand a interprété trois pièces, un concerto pour clarinette de Von Weber, une sonate en mi bémol majeur de Brahms et une sonate pour clarinette et piano de Poulenc.

Après l'entracte, M. Jean Laurendeau a initié l'auditoire à un nouvel instrument de musique, les ondes Martenot.

Autres nouvelles de Granby à lire en page deux

Fraude de $6,500: J.-P. Boisvert écope de 2 ans de pénitencier

GRANBY (ML) - Un citoyen domicilié à Granby, Jean-Paul Boisvert, a écopé d'une peine de deux ans de pénitencier purgés concurremment après avoir reconnu sa culpabilité à deux accusations de fraude totalisant un montant de $6,500.

Cette sentence a été rendue par le juge Redmond Hayes qui présidait hier avant-midi la cour du banc de la reine au palais de justice de Cowansville.

Le procureur de la Couronne, Me Claude Noiseux, a expliqué au juge Hayes que l'accusé avait déjà été condamné au pénitencier il y a une dizaine d'années pour une autre accusation de fraude de près de $100,000 et que cet individu possédait un casier judiciaire assez élaboré dans le domaine de la fraude. De plus, Me Noiseux a mentionné que lors d'une comparution antérieure, Boisvert avait été averti de prendre des arrangements avec sa victime pour rembourser l'argent mais que l'accusé ne s'était aucunement occupé de son affaire. Le procureur de la Couronne a donc demandé au juge que Boisvert soit condamné à deux ans de pénitencier.

D'autre part, l'avocat de la défense, Me Thomas Toth, n'a pas contredit le fait que son client avait déjà purgé une peine d'emprisonnement au pénitencier pour une offense similaire tout en expliquant qu'il y avait une dizaine d'années de cela et que depuis ce temps, son client était en affaires, possédant un commerce de vente d'instruments aratoires.

La défense a révélé au juge que Boisvert avait tenté d'emprunter de l'argent pour dédommager sa victime mais que les journaux ayant fait beaucoup de publicité dans cette affaire l'accusé n'a pu obtenir le montant d'argent nécessaire auprès des compagnies de finance. En terminant, Me Toth a demandé la clémence et la compréhension du tribunal envers ce père de famille.

Après avoir entendu les représentations des deux procureurs et considérant le plaidoyer de culpabilité de Boisvert, le juge Redmond Hayes a condamné l'accusé à deux ans de pénitencier purgés concurremment sous deux chefs d'accusations de fraude pour un montant global de $6,500.

Les employés mis à pied à la Esmond Mills sont réengagés

GRANBY-- Les 47 employés qui ont été mis à pied au début de décembre 1967 ont été réengagés graduellement à la compagnie de textile Esmond Mills. C'est ce qu'a annoncé le gérant de la compagnie M. Dale Allen. Toutefois, dans le monde du textile le malaise persiste.

En effet les dirigeants syndicaux des 425 employés de cette entreprise sont persuadés que le réengagement n'est que temporaire. M. Bertrand St-Onge, président du syndicat, prévoit même que les mises à pied vont recommencer d'ici quelques semaines.

Pour sa part, le gérant de la compagnie, M. Dale Allen a nié le fait que d'autres mises à pied soient prévues pour d'ici la fin de février. Tout en faisant cette assertion, M. Allen n'a pas manqué de souligner que le marché du textile est très instable.

Les commandes sont soumises aux fluctuations du marché et la proportion de la main d'oeuvre employés est conséquente à la demande. Comme la planification est impossible dans le domaine du textile le syndicat ne voit pas d'autres alternatives que de mettre ses membres en garde contre les mises à pied.

Les conditions qui prévalaient lors du congédiement temporaire des 47 employés, le 24 novembre 1967, ne sont pas modifiées en dépit du fait qu'il y ait eu réengagement. En effet le danger du manque de commande persiste toujours car la dévaluation de la livre sterling anglaise; les indécisions du Kennedy Round et la concurrence accrue des pays étrangers continuent de subsister.

M. Germain Morin, responsable du recrutement, invite les anciens membres du Carnaval de Granby Inc. à se prévaloir de leurs droits en renouvelant leur carte de membre. Les autres personnes intéressées à adhérer à cette organisation peuvent devenir membre en payant une cotisation de cinq dollars.

La Cave de la Barrique
(Licence complète)
MAINTENANT OUVERT AU PUBLIC
Venez danser la farandole, la tarentelle et la java au son de l'accordéon

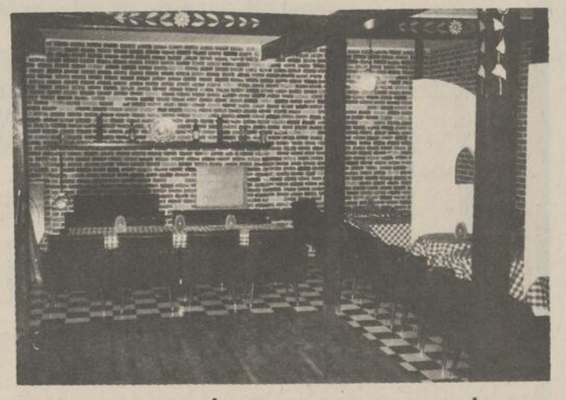

Assortiment complet de fromages canadiens et européens
Steaks sur charbons de bois
Charcuterie
Pâtisseries et pain français
Un coin de France à Granby
Dégustations — Réceptions — Noces — Banquets
38 rue St-Charles N., Granby
Pour réservations: Tél.: 378-8844 Ouvert de 10 a.m. à 2 a.m.

CE SOIR ! THEATRE PALACE GRANBY

AUSSI

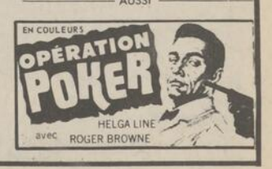

EDITORIAL

Une lutte au gaspillage au ministère de l'Education

L'éducation demeure l'une des grandes priorités de l'heure au Québec, mais elle n'échappe pas au régime d'austérité décrété par le gouvernement. L'intention du ministre de l'Education n'est pas de réduire les dépenses au point de nuire à l'évolution du nouveau système. Au contraire. Dans l'opinion de M. Cardinal, le Québec a toujours le moyen de se donner le nécessaire, voire l'utile et le confort. Mais, dit-il, nous n'avons pas celui de nous payer le luxe, ce qui n'augmente pas l'efficacité et la qualité de l'enseignement.

En d'autres termes, le ministre a acquis la conviction, depuis son entrée en fonction, "qu'il est possible de réaliser des économies appréciables sans compromettre le succès de la réforme entreprise et qu'il entend bien continuer". Car, il y a, dans certains cas, des abus, du gaspillage. Au chapitre de la construction, du transport, du matériel audio-visuel et des manuels scolaires, il y a des dépenses inutiles auxquelles il importe de mettre fin.

Des écoles sont, par exemple, agrandies ou abandonnées sans raison suffisante, de l'équipement et du matériel de laboratoire détruits prématurement, des salaires élevés payés pour des fonctions que l'on pourrait confier à de bonnes secrétaires, et non pas à des assistants-directeurs ou à des directeurs adjoints.

M. Cardinal ne s'oppose pas pour autant au paiement "de meilleurs salaires aux bons professeurs", mais il entend que tous et chacun, à tous les niveaux de l'enseignement, fournissent un effort maximum. Tout dollar investi dans l'éducation doit en somme rapporter, non pas cinquante cents, mais un dollar, affirme-t-il.

On ne peut évidemment que donner raison au ministre de l'Education. D'ailleurs, l'économie qu'il recommande devrait être pratiquée, non pas uniquement en temps d'austérité, mais en temps de prospérité. Le gaspillage n'a sa place nulle part. Et surtout pas dans l'éducation qui coûte une somme énorme au contribuable québécois. Les crédits affectés à cette fin atteignent presque les trois quarts de milliard et ils augmenteront constamment, en raison des exigences sans cesse plus considérables au niveau primaire, secondaire, professionnel ou universitaire. Il n'y a donc pas lieu de jeter l'argent par les fenêtres.

Ce dont les jeunes ont besoin, du reste, ce ne sont pas des palais, mais des écoles solides, confortables et fonctionnelles, un personnel enseignant compétent, un excellent programme d'étude. Les meilleures écoles ne sont pas, sachons-le, les plus luxueuses, mais les institutions les mieux organisées sur le plan scolaire, celles où les jeunes peuvent acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à leur avenir.

On ne saurait en somme, pour aucune raison, s'objecter aux dépenses essentielles à l'établissement d'un bon système scolaire, mais, d'autre part, on ne saurait accepter, comme le dit M. Cardinal, "l'escalade des budgets sans que soit garantie celle du succès des élèves.

En réalité, si nous saisissons bien le sens des paroles du ministre, il ne s'agit pas tant d'instaurer un régime d'austérité que d'appliquer une politique d'économie susceptible de mettre fin à l'abus, au gaspillage; de mettre de l'ordre là où il n'y en a pas. Dans son opinion, en effet, si les dépenses du ministère étaient mieux planifiées, si à tous les niveaux de l'enseignement on recherchait une plus grande productivité, il serait possible d'économiser des dizaines de millions de dollars dans les investissements des prochaines années.

Si une telle économie est réalisable, il n'y a pas à hésiter un seul instant. Car l'éducation n'est pas la seule priorité dans notre province. La santé, le bien-être social, le développement économique doivent aussi retenir l'attention de l'Etat. Et le gouvernement le souligne sur tous les tons depuis quelque temps: il n'a pas d'argent; il ne sait plus où prendre les fonds nécessaires aux besoins les plus urgents du Québec. C'est donc là une raison de plus pour ne pas gaspiller les crédits disponibles.

Roland Gagné

Seulement $80 millions!

Les fonctionnaires provinciaux ne sont pas impressionnés par la décision du gouvernement de réduire ses dépenses. Leur syndicat vient de remettre au premier ministre deux projets de convention collective recommandant une augmentation globale de $80 millions pour les 30,000 employés de la province. L'entente en vigueur, qui expire le 28 mars prochain, prévoyait au moment de sa signature une hausse de $70 millions, compte tenu des bénéfices marginaux.

Cette année, le syndicat réclame une semaine de travail de 32½ heures, une augmentation individuelle moyenne de $1,000 par an, de même que d'autres bénéfices marginaux coûteux pour l'Etat: en particulier des prêts sans intérêt pour l'achat d'une automobile et le remboursement complet des frais de déménagement.

Comme on le voit, les fonctionnaires ne tiennent pas compte des difficultés financières du gouvernement. L'austérité, ce n'est pas pour eux. Mais il est une question qu'ils devraient tout de même se poser: l'Etat est-il en mesure d'acquitter cette nouvelle facture? Or, à cette question, il leur faut répondre dans la négative. Aussi, avant d'aller plus loin, devraient-ils reviser leurs demandes et présenter un projet de convention acceptable. Ce serait de leur part agir sagement, dans les circonstances.

R.G.

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935 — 136 Principale, Granby
Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT		PAR LA POSTE	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Par jour	10¢	Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Semaine	60¢	Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Par année	$30.00	Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

Le développement, la justice, la paix

54 ème Session des Semaines Sociales de France
NANTES 1967
I volume in-8, 290 pages, prix 24 F.

A un moment décisif pour le Développement mondial, caractérisé par une prise de conscience de plus en plus nette des problèmes du sous-développement, et par l'échec relatif de la décennie du développement , organisée sous l'égide des Nations Unies, les SEMAINES SOCIALES DE FRANCE fidèles à leur mission d'approfondissement des grands problèmes contemporains, ont fait le point, en juillet 1967, des problèmes relatifs aux Pays du Tiers-Monde et à leurs relations avec les Pays industrialisés.

Les semainiers, parmi lesquels on remarquait de nombreux représentants de Pays en voie de développement, ainsi que des techniciens et experts en croissance économique, ont étudié les conditions à remplir pour développer solidairement les nations, faire participer le Tiers-Monde à son propre développement, et établir plus de justice, condition d'une paix durable.

La Semaine Sociale de NANTES fait ainsi le pont avec les travaux de 1959, année où la Semaine Sociale d'ANGERS avait étudié la "Montée des peuples dans la Communauté humaine". Il était bon après 10 ans d'expérience de toutes sortes et de politiques très variées, d'apporter des précisions, d'ouvrir des vues d'avenir sur les aspects techniques et humains du développement des peuples.

Venus de tous les pays les collaborateurs à ce travail appartiennent à des horizons très divers: des économistes comme Alain BARRERE, Gilbert BLARDONE, André PHILIP, Pierre NASBALLAH, René PASSET, Robert BURON, J.M. ALBERTINI, Michel CEPEDE, Robert de MONTVALLON, des sociologues et des hommes d'action, comme Philippe FARINE, Gabriel d'ARBOUSSIER, Mgr RODHAIN, Joseph FOLLIET, Abbé Charles AGENEAU, Eugène CLAUDIUS-PETIT . F. N SONGAN AGBLEMAGNON, Jean BABOULENE, Daniel PEPY, Abbé A. HARDY, Pasteur LOCHARD; des philosophes, pasteurs et théologiens, comme J.Y. CALVEZ, M. COSMAO, J.P. DOGNIN, ATANGANA, Pasteur ALBRECHT, R.P. de CERTEAU, Abbé David TRAORE; des spécialistes de l'histoire et des sciences politiques, comme Candido MENDES de ALMEIDA et Joseph KI-ZERBO. Cet ouvrage est le compte-rendu intégral de leurs travaux, et il est complété par d'importants documents bibliographiques. C'est ainsi un livre scientifique très actuel, qui se lit avec beaucoup d'intérêt.

Le problème social est devenu mondial, a pu dire récemment le Souverain Pontife, grâce à cette étude dense, mais très abordable, le lecteur dispose d'un outil de travail et d'un indispensable instrument de culture , qui permet de mieux cerner des problèmes posés avec de plus en plus d'acuité tant aux pays jeunes qu'aux nations mûres déjà industrialisées.

Les perspectives du marché

Au cours de 1967, plusieurs éléments divers ont influé sur le comportement des bourses dans le monde entier.

Pris individuellement, plusieurs titres ont affiché de la faiblesse mais, d'autre part, et ce fut surprenant, plusieurs gains spectaculaires furent enregistrés. Surprenant, en effet, pour une année qui a connu un resserrement des marges bénéficiaires des compagnies, une crise d'importance majeure dans le Moyen - Orient et la dévaluation d'une importante monnaie de commerce.

L'existence de secteurs sains, sur les marchés d'actions, au cours d'une telle période, nous incite à différer d'opinion avec les pessimistes qui prétendent que nous sommes au coeur d'un marché fortement baissier.

En général, la tendance de nos marchés, aussi bien à Montréal qu'à Toronto, semble varier entre un maintien des cours et une orientation à la hausse. Il semble exister de multiples chances pour que les titres de choix enregistrent des gains concrets au cours des quelques prochaines semaines.

Le qualificatif "de choix" est, cependant, très important parce qu'il existe encore quelques ilots de faiblesse sur notre marché.

Quelques groupes de titres ont été fortement malmenés et, malheureusement, rien ne laisse prévoir, jusqu'à présent, que la pression qui s'exerce sur eux puisse s'adoucir. D'une façon générale ces titres doivent être délaissés. Ces groupes comprennent les compagnies de financement, de produits chimiques, de textiles et de pâtes et papiers.

Le groupe qui s'est le plus signalé est celui des pétroles de l'Ouest. Celui - ci semble offrir de bonnes chances de gains additionnels si les forages qui seront effectués au cours de l'hiver devaient donner quelques résultats concrets. Les titres qui semblent attrayants sont ceux de Ranger Oil, Pembina Pipeline, Union Oil et Canadian Superior, parmi plusieurs autres.

En plus des compagnies qui procèdent à l'extraction du pétrole, les compagnies de pétrole intégrées possèdent également des qualités au - dessus de la moyenne. Celles qui nous semblent présenter le meilleur choix sont Shell, Texaco et Imperial Oil.

Au groupe précité, il y a lieu d'ajouter les groupes de sociétés minières en production, et des grands magasins, qui semblent particulièrement intéressants, pour les quelques prochaines semaines, et des titres tels que ceux de Falconbridge et de Simpsons Limited pourraient se comporter très bien.

D'une façon générale, les perspectives semblent indiquer le maintien des cours pour le reste du marché.

Cette pespective du marché a été rédigée par le Service des Etudes, à Winnipeg, de Richardson Securities of Canada, courtiers en valeurs mobilières et membres des principales bourses de valeurs mobilières et de denrées.

Les brigadiers dans les autobus scolaires

"Les jeunes brigadiers qui sont de service dans les autobus d'écoliers aident non seulement la cause de la sécurité et du bon ordre mais ils aident aussi celle du chauffeur de l'autobus", affirme le CLUB AUTOMOBILE QUEBEC (CAA-AAA).

"Ils sont la réponse idéale au grave problème que suscite depuis quelques années la prolifération de plus en plus accentuée des autobus d'écoliers."

Selon un porte - parole du Club Automobile, "Partout où les brigades d'autobus fonctionnent comme elles le doivent, le bon ordre, la propreté et la sécurité règnent dans les autobus et la tâche du chauffeur en est d'autant facilitée. Il peut alors apporter plus d'attention à sa conduite, le brigadier représentant pour lui un collaborateur fidèle.

La formule recommandée par le Club est la suivante: un brigadier prend place à l'arrière de l'aubotus, un autre en avant. Lorsque l'autobus s'immobilise pour laisser monter ou descendre des passagers, le brigadier posté à l'avant descend de l'autobus, aide, au besoin, ses compagnons ou compagnes à descendre, et ensuite, tout en précédant les élèves, va se placer à l'avant gauche de l'autobus et parallèlement à l'extrémité gauche de celui - ci. Après avoir vérifié la circulation dans les deux sens, il obtient l'assentiment du chauffeur qui, à l'aide de ses rétroviseurs et en raison de sa position élevée, est en mesure de bien voir, et laisse finalement traverser les écoliers en toute sécurité.

Comme on le voit, il n'a pas eu lui - même as'exposer puisqu'il lui est dicté de ne pas quitter son poste à l'avant de l'autobus. Il ne doit que surveiller la traversée de ses compagnons.

On ne peut imaginer le Canada sans le Québec

A l'heure où les extrémistes constituent une menace très réelle de morcellement pour le Canada, les porte-parole au niveau national des hommes d'affaires et des industriels ont le devoir de se prononcer.

L'enjeu de l'industrie dans un Canada fort et uni est assurément énorme et les vues de ses représentants ont leur importance, d'autant plus qu'elles s'appuient généralement sur des réalités et qu'elles sont ordinairement exprimées en termes positifs et conciliants.

Il ne faudrait pas confondre cette attitude avec le statu quo, comme l'a si manifestement démontré monsieur R.A. Engholm, président de l'Association des manufacturiers canadiens, dans une récente allocution à Montréal, "Tout Canadien, a-t-il déclaré, est en droit d'espérer "qu'au Canada la prospérité soit accompagnée de l'égalité de chances et de traitement pour tous les citoyens, indépendamment de la province et de la ville "où ils se trouvent".

"Nous ne devons jamais perdre de vue "cet objectif, même s'il faut admettre "qu'il est assez difficile à atteindre dans "un pays qui est devenu la fédération de "deux peuples fondateurs, possédant une "langue, des institutions et des traditions "propres".

"En 1967, les gouvernants du Québec "ont fourni leur territoire à l'union fédérale, contribuant ainsi à sa création; "s'ils ont posé ce geste, c'est qu'ils croyaient ainsi servir au mieux les intérêts de leur peuple."

"Le degré d'autonomie qui fut alors laissé aux provinces - il importe que nous "nous en souvenions - était considérable et il est le même encore aujourd'hui "Quelles que soient les lacunes d'un autre "ordre dont on peut taxer le pacte de "la Confédération, en ce qui concerne le "Québec, nul ne pourra jamais dire qu'il "a négligé de garantir la préservation de "la langue et des institutions de la majorité des Canadiens qui l'habitent. C'est "là un point dont nous pouvons être "fiers."

"Toutefois la fierté nationale et la bonne "volonté auxquelles la Confédération a donné lieu il y a cent ans ont porté d'autres "fruits que la préservation du français "en tant que langue de la majorité au "Québec. On peut affirmer sans erreur "que cette langue s'implante de plus en "plus dans les autres parties du pays, "ce qui témoigne bien de notre héritage "bilingue. Je ne crois pas donner dans "l'optimiste à outrance en prédisant un "regain à cet égard dans un avenir rapproché, au fur et à mesure que s'amélioreront nos normes d'enseignement."

"Dans l'important débat qui a lieu depuis quelques mois, voire depuis quelques semaines, on a amplement parlé "de la possibilité que le Québec se sépare de la Confédération, Je n'entends "pas, quant à moi traiter longuement " de la question: je me contenterai seulement d'affirmer qu'il m'est personnellement impossible, en tant que Canadien, d'imaginer le Canada sans la province de Québec."

"Que personne n'en déduise toutefois "que la nécessité de satisfaire aux griefs "de nombreux Canadiens d'expression "française me laisse insensible. Le dé- "but de notre second centenaire semble "être le moment par excellence de nous "demander si les prévisions de l'acte "confédératif de 1867 répondent bien à "nos exigences actuelles. Autrement, dit, "il n'y a rien de sacro-saint au sujet "de l'Acte de l'Amérique Britannique du "Nord et nul Canadien n'a à s'excuser "d'en suggérer la revision."

"Je ne crois pas aux miracles; je ne veux "pas non plus poser au génie qui tient la "clé de l'énigme qui confronte notre avenir constitutionnel. Ce que je voudrais "laisser entendre, cependant, c'est que les "dirigeants d'entreprise en général et les "fabricants en particulier peuvent jouer "un rôle important, chacun dans leur "sphère, pour dégager le problème du "domaine émotionnel et le soustraire aux "propos incendiaires, afin de le situer "dans un contexte qui fera la place plus "grande à la pondération et à la logique. "C'est alors seulement que, appliquée "à la question, l'intellect, motivé par le "désir sincère de comprendre autrui et "disposé sans arrière-pensée, aux concessions, trouvera la solution."

"C'est là l'esprit qui a animé, dans une "large mesure, l'historique conférence "sur la Confédération de demain, et ces "assises se sont avérées encourageantes."

"Aux Canadiens d'expression anglaise, je "suggère de repenser leurs aspirations "concernant la constitution car cette ré- "flexion est beaucoup plus impérieuse "que plusieurs d'entre nous ont bien voulu "l'admettre."

"Aux Canadiens d'expression française, "je dis que la compréhension accrue que "manifestent aujourd'hui leurs compatriotes d'expression anglaise, que les "preuves de plus en plus nombreuses "de leur désir de s'adapter aux réalités "de l'heure, sont un très bon augure. Les "choses s'améliorent, et, si l'on ne doit "pas espérer décrocher la lune, j'ai con- "fiance que les progrès ne s'arrêteront "pas là".

Nous osons croire cette modération positive beaucoup plus représentative de l'opinion de la majorité des Canadiens de toutes les régions du Canada que les déclarations fracassantes des extrémistes à qui l'on ne ménage pas la publicité.

Les propos du président de l'Association des manufacturiers canadiens ont, une fois de plus, fait ressortir l'importance de l'industrie en tant que facteur puissant d'unité nationale.

JUSQU'A SAMEDI 20 JANVIER

BEAUCOUP D'ACTION EN JANVIER

TOM INC
MARC FAUCHER Inc.

10, ST-JOSEPH, — GRANBY

VENTE
Semi-Annuelle
de JANVIER
Profitez des derniers jours

ST-HYACINTHE

Le feu détruit une résidence

ST - THEODORE D'ACTON (DNC)- Un incendie a complètement ravagé la résidence de M. Jean Picard, de St-Théodore. Quelques meubles ont cependant été épargnés et on ne signale aucun blessé. On ignore cependant la cause de cet incendie.

La Clique demande $1,000

SAINT-HYACINTHE- Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a référé la demande de la Clique Maska pour un subside de $1,000 à l'étude du budget annuel de 1968.

La direction de ce corps de musique a expliqué que les musiciens doivent changer d'uniforme. Ceux-ci sont les mêmes depuis quelques années et nécessiteront une dépense de l'ordre de $1,900. Les responsables veulent aussi faire l'acquisition d'instruments de musique.

Plusieurs arrêts sont définitifs

SAINT-HYACINTHE -- Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a voté à l'unanimité une ordonnance concernant les nouveaux endroits d'arrêts obligatoires aux intersections de rues. Il a ainsi modifié les ordonnances des 15 février 1965, 7 février 1966 et 6 février 1967 qui imposaient des arrêts provisoires à plusieurs intersections.

Les arrêts en question sont situés aux angles des rues Bernard et Cordeau, Décelles et Choquette, Jolibois et Petitclerc, Ledoux et Petitclerc, Saint-Antoine et Brodeur, Bernier et Turcotte, Beauparlant et Turcotte, de Vaudreuil et Marguerite - Bourgeois, Pratte et Millette ainsi que le boulevard Vanier et la rue Chartier.

La résolution a été proposée par le conseiller Antonie Perreault, appuyé de son collègue M. Léonard Pion.

La faim dans le monde sur la sellette

SAINT-HYACINTHE- Une conférence de presse ouvrira la campagne d'information sur la faim dans le monde, lundi 22 février à Saint-Hyacinthe. Le comité qui s'occupe de cette entreprise a choisi le mot d'ordre "d'informer, stimuler et engager les Maskoutains" qui a donné naissance au sigle du groupe soit ISEM.

Plusieurs manifestations seront organisées sous peu pour cette campagne. La première sera une conférence du professeur Robert Garry, de l'Université de Montréal, annoncée pour le 25 février.

Les personnes qui sont intéressées à apporter leur collaboration à la campagne peuvent contacter à cet effet Mlle Marie-France Legault, dont le numéro de téléphone est 773-4030.

La Maison de Bernarda sera jouée à Fadette

SAINT-HYACINTHE- Les tentatives dans le domaine du théâtre tendent à se multiplier dans la ville maskoutaine. L'Ecole Fadette entre à son tour dans la danse avec une oeuvre de Lorca, La Maison de Bernarda.

La mise en scène a été confiée à M. Bertrand Petit qui en est à sa deuxième expérience avec le théâtre espagnol. Il a déja monté Noces de Sang. Seize comédiens appartiennent à la distribution du spectacle, y compris les figurants.

La décoration a été confiée à MM. Carl Water et Marcel Robert. Le directeur de la troupe est M. Jean-Guy Lauzon, professeur de français. La pièce sera présentée au cours du mois de mai.

En vedette

SAINT-HYACINTHE- Un groupe d'étudiantes infirmières de l'Hôpital général organise une représentation mettant en vedette le "Choeur Lajoie", pour dimanche, le 28 janvier, à 8h. 30 à l'auditorium du Séminaire.

Le choeur mixte formé de jeunes de la région depuis 3 ans est dirigé par M. Lionel Fréchette.

Les chanteurs présenteront surtout des oeuvres populaires et aussi en style hawaiien, notons les chansons Marie Joconde, la Guitare et la mer, le Bateau s'en va et plusieurs autres succès.

LE PROGRES--- Il a fallu enlever la vitre d'une vitrine à la buanderie Bélanger, rue Laframboise, à St-Hyacinthe, pour permettre d'y entrer une énorme unité de lavage de chemises. L'entreprise locale vient de rénover entièrement ses services.

"Notre service de protection est supérieur" (M. Lafontaine)

SAINT-HYACINTHE -- M. Jacques Lafontaine, maire de Saint-Hyacinthe a déclaré en commentant deux lettres de remerciements "tout cela prouve que le service de protection local contre les incendies est supérieur à celui de n'importe quelle ville du Québec en regard de la population.

Les deux missives, très élogieuses pour le Service des incendies local provenaient de la direction de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe et de M. André Gilbert propriétaire de l'édifice du restaurant Palace. On se souvient que les pompiers de Saint-Hyacinthe ont eu à combattre deux incendies très menaçants en moins de quatre jours.

"Nous avons toutefois dû demander l'aide des localités extérieures, a ajouté le maire. Nous remercions la Provicence de nous avoir empêché de subir des inconvénients considérables. On dit souvent, "jamais deux sans trois", j'espère qu'il n'y aura pas de troisième sinistre.

Le conseiller municipal Marcel Gosselin a proposé à la dernière séance du conseil un vote de remerciements aux policiers et pompiers. La proposition a été appuyée par son collègue M. André Gagnon et adoptée à l'unanimité.

Les représentants de l'Hôtel-Dieu ont écrit à la ville "Au lendemain de l'épreuve qui a frappé notre institution, le conseil d'administration remercie la ville de Saint-Hyacinthe du magnifique travail des employés municipaux.

"Des dégâts plus sérieux auraient pu être enregistrés sans le courage des pompiers. Vous avez droit à nos éloges et à notre gratitude illimitée."

Le maire a pour sa part félicité le directeur du service local des incendies qui n'a pas voulu abandonner son poste occupé depuis 4h.45 dans l'après-midi avant 11h.45 le même soir pour revenir seulement un quart d'heure après et demeurer sur place jusqu'à 7 heures du matin le lendemain.

Le maire a aussi signalé le fait que les pompiers ont eu à combattre les flammes pendans un froid extrême tel que l'on en avait pas connu depuis 90 ans à Saint-Hyacinthe. "Si l'Hôtel- Dieu avait brûlé au complet, a-t-il ajouté, une partie de la cité y aurait certainement passé ".

De son côté, M. André Gilbert a remercié dans sa lettre la ville pour le travail extraordinaire des sapeurs soulignant leur tâche difficile. Selon lui, sans leurs secours la ville aurait pu subir samedi, un désastre.

Le conseil a accepté la démission

SAINT - HYACINTHE- Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a accepté la démission de M. Rosaire Guérard, au poste de directeur-adjoint du Service de police et incendies de la ville.

Nous avons déjà annoncé dans nos colonnes cette démission, il y a quelques semaines. M. Guérard est devenu directeur du Service des incendies dans une municipalité de banlieue à Montréal.

La résolution acceptant la démission a été proposée par le conseiller Marcel Gosselin, appuyé de son collègue, M. Laurent Langevin et adoptée à l'unanimité.

La ville dédommage un citoyen

SAINT-HYACINTHE--La ville de Saint-Hyacinthe fournira un dédommagement de $50 à M. Jean-Paul Boulay dont l'automobile a été endommagée par un couvercle de canal d'égoût défectueux, sur la rue Laframboise.

L'accident est survenu quand la voiture de M. Boulay a roulé sur le couvercle. Celui-ci s'est soulevé et a atteint le réservoir de l'auto. Il s'agit d'un couvercle qui était situé dans une partie de Saint-Thomas qui a été annexée. Les services municipaux de Saint-Hyacinthe ignoraient de cette façon la défectuosité du couvercle.

La résolution de dédommagement a été proposée par le conseiller municipal et maire suppléant Paul-Emile Gaucher et adoptée à l'unanimité.

Elus marguilliers

ST-GUILLAUME (DNC)-- Les nouveaux marguilliers ont été élus à St-Guillaume.

Il s'agit de MM. Fleurant Yergeau et Léo Parenteau qui succèdent à MM. Wellie Martel et Georges Côté, sortant de charge.

Les autres marguilliers sont MM. Armand Dumont, Georges Desrosiers, Wellie Salvas et Oscar Salvas.

Mlle Lise Bacon remplacera le conférencier P. Laporte

SAINT-HYACINTHE-Une Trifluvienne, Mlle Lise Bacon, présidente des Femmes libérales du Québec a accepté de remplacer M. Pierre Laporte, pour prononcer une conférence au déjeuner - causerie de l'Association libérale locale.

Mlle Lise BACON

La manifestation aura lieu dimanche matin à la salle des Chevaliers de Colomb, située sur la rue du Palais à Saint-Hyacinthe. La manifestation débutera à 11 heures du matin.

La conférencière a été secrétaire de la commission de la constitution de la FLQ en 1966 et élue présidente de la Fédération des femmes libérales du Québec le 14 octobre 1967.

Mlle Bacon appartient au bureau du district de Trois-Rivières de la Prudentielle d'Amérique, compagnie d'assurances. Elle a sa carte de membre au Club des femmes de carrière dans cette localité.

M. Pierre Laporte a dû contremander sa visite à Saint-Hyacinthe et Mlle Bacon a accepté de le remplacer.

Pour favoriser les loisirs au Québec

ST - HYACINTHE--Le Gouvernement du Québec et la Confédération des Loisirs du Québec annoncent qu'une somme de $275,000.00 a été distribuée aux Fédérations régionales de loisirs ainsi qu'à la C.L.Q. comme contribution de la province au financement de ces organismes.

Le Gouvernement du Québec reconnait ainsi le travail concret accompli par ces organismes de planification et de promotion des loisirs. Ces subventions qui serviront à des fins d'administration indiquent que le Gouvernement entend développer une politique incitative auprès de ces organismes, correspondant à la situation actuelle des loisirs au Québec et encourageant les initiatives dans ce domaine par les organismes privés.

Ces organismes et en particulier la C.L.Q. et les fédérations régionales qui la constituent attendent toujours la formation d'un véritable organisme gouvernemental qui pourra les aider davantage par une législation appropriée dans ce domaine en vue de la mise sur pied d'une structure organique rationnelle des loisirs au Québec.

Il va sans dire que la Confédération des Loisirs du Québec est prête à apporter à un tel organisme l'entière collaboration de son personnel bénévole et permanent. Il en va de même pour les différentes fédérations régionales et autres organismes membres de la C.L.Q. On rappelle en effet que tous sont d'accord pour préconiser l'établissement par le Gouvernement du Québec, d'une politique rationnelle globale pour les loisirs avec un organisme pour assurer son application.

Le Centre de main-d'oeuvre sera utile à la population de la région de Beloeil

BELOEIL-- M. Joseph Laflamme, gérant du Centre de main-d'oeuvre à Saint-Hyacinthe a mentionné les avantages pour les clients, employeurs et travailleurs de la région de Beloeil d'avoir un Centre de main-d'oeuvre à leur disposition.

Il a tenu ces propos à l'occasion de l'ouverture du Centre de main-d'oeuvre du Canada à Beloeil.

Mgr Albert Sanschagrin, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe a procédé à la bénédiction des locaux, situés à 165 boulevard Laurier à Beloeil.

M. Joseph Laflamme a fait un exposé des politiques de main-d'oeuvre du gouvernement fédéral. Il a présenté les principaux programmes soit le placement, la formation professionnelle et la mobilité.

Le nouveau bureau desservira les clients de Beloeil, McMasterville, Saint-Hilaire, Otterburn-Park et Saint-Jean-Baptiste de Rouville, autrefois sous l'égide du bureau de Saint-Hyacinthe.

M. Bernard Pilon, député du comté de Rouville a procédé à la remise des clefs de l'établissement nouveau à M. Roland Gosselin, gérant du nouveau bureau de Beloeil. M. Aurèle Dubois, maire de Beloeil a remercié M. Pilon et invité les participants à se rendre à l'hôtel de ville local pour un vin d'honneur.

Une cinquantaine de personnalités de la région représentant les employeurs, les associations locales, les gouvernements municipaux, ont assisté à l'ouverture. Notons, du Centre de main d'oeuvre, M. L.-E. Duquette, directeur des opérations de la province de Québec et M. Maurice Tessier, surintendant du district Richelieu-Sallaberry.

Les employeurs et travailleurs de la région de Beloeil peuvent dès maintenant consulter le bureau de Beloeil plutôt que celui de Saint-Hyacinthe.

Les intéressés peuvent contacter le Centre de main-d'oeuvre de Beloeil en téléphonant à 467-9314, ou en s'adressant en direct à 165, boulevard Laurier, à Beloeil.

Un Maskoutain représentera les médecins et chirurgiens

SAINT-HYACINTHE -- Le Dr Jean Lafond, médecin et maire de Douville a été nommé représentant du Collège des médecins et chirurgiens du Québec au sein du sous-comité consultatif formé par le ministère de la Santé pour l'étude des critères en vue de l'établissement de la liste des médicaments qui seront fournis aux assistés sociaux.

Il s'agit d'un premier pas vers l'institution de l'assurance médicaments.

Une dizaine de représentants du monde de la médecine et la pharmacie ont examiné les critères mis au point par un comité d'experts, sous la présidence du Dr Laurent Lizotte, sous-ministre adjoint de la Santé.

Le comité interministériel a par la suite défini son programme d'action en quatre étapes en confiant à des experts le soin de formuler les critères devant servir à établir la liste des médicaments. Le sous-comité consultatif auquel ce comité a présenté un premier rapport est celui dont fait partie le Dr Lafond en compagnie de MM. Gilles Larocque, de l'Association professionnelle des pharmaciens du Québec;

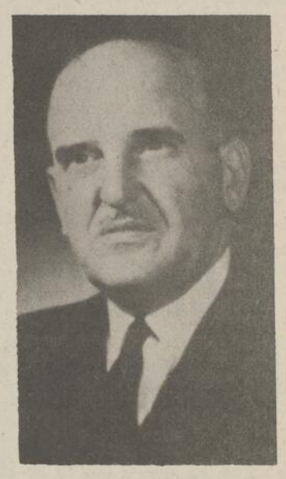

Le Dr Jean LAFOND

Pierre Saint-Georges, représentant de l'Association des Hôpitaux du Québec; Roland Genest, représentant du Collège des pharmaciens du Québec, Claude Delisle, représentant des facultés de médecines; Raymond Rivest, représentant de la Fédération des omnipraticiens du Québec, Raymond Rivest, représentant de la Fédération des médecins spécialistes ainsi que Mme Denise Leclerc - Chevalier, représentante des facultés de pharmacie.

La culture religieuse à l'honneur à Fadette

SAINT- HYACINTHE-L'Education permanente, de la Régionale Yamaska, offre dans la série de cours de culture religieuse, en collaboration avec l'Office diocésain de catéchèse et le Service de pastorale de la Régionale, un cours de catéchèse qui traitera de plusieurs sujets.

Notons, le mystère de Dieu avec plusieurs interrogations. Dieu est-il une invention des hommes? L'homme est-il fait pour une religion? Toutes les religions se valent - elles ? L'homme doit-il se laisser imposer une religion par d'autres? Qui nous dit que notre Dieu est le vrai? Le salut tient-il à la connaissance du vrai Dieu? Y a-t-il vraiment des Athées? Qui a déjà vu Dieu? Est-ce vrai que la foi baisse?

D'autres questions porteront sur le mystère de l'homme. L'homme sait-il d'où il vient et où il va? Le hasard existe-il? Morale chrétienne ou morale tout court? Péché originel, façon de parler ou réalité?

Enfin un dernier groupe d'interrogations porte sur le mystère du Christ. Le Christ, personnage historique ou invention d'une secte religieuse? Qui est l'Eglise? L'Eglise est-elle nécessaire?

Ce cours débutera le 30 janvier à 7h.30 du soir à l'Ecole Fadette et sera donné par M. Ray-Marc Dumoulin, catéchète au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il y aura 10 rencontres de deux heures, de 7h.30 à 9h.30 en soirée.

4 cours de plus à Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE---- Les cours ne manquent pas à Saint-Hyacinthe. Quatre nouveaux cours destinés aux dames et jeunes filles et concernant la culture physique viendront s'ajouter à la gamme imposante d'enseignements divers prodigués par la Régionale Yamaska.

M. Joffre Charpentier, directeur du service de l'éducation permanente à la Régionale nous annonce donc que ces cours d'éducation physique pour les Maskoutaines seront donnés par des professeurs qualifiés.

Le premier cours a débuté mardi à l'Ecole Lafontaine. Les autres débutent le 23 janvier, à 8 heures du soir à l'Ecole Fadette; le même jour, à 8 heures du soir, à l'Ecole Sainte-Eugénie, à Douville et le 25 janvier à 8 heures du soir, à l'Ecole Raymond.

Les cours comprendront 13 soirs d'une heure et demie chacun. Les responsables reçoivent les inscriptions à cet effet, les lundi, mercredi et jeudi, de 7h.30 du soir à 8h.30 au bureau du service de l'éducation permanente, au 1525, rue Girouard. Le numéro de téléphone à composer est 773-8401. L'inscription a aussi lieu aux écoles déjà mentionnées, à l'ouverture des cours.

Siège à St-Bernard

ST-HYACINTHE -- Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation du nom de "L'Abattoir Lamoureux Inc", avec un capital total de $60,000.

Le siège social de la compagnie est à St-Bernard, partie sud, district judiciaire de St-Hyacinthe.

Le but est d'exploiter un abattoir.

A TRAVERS LE MONDE

L'ACTUALITE PROVINCIALE - NATIONALE - INTERNATIONALE

M. J. Chrétien devient le ministre du Revenu

OTTAWA (PC)—Un remaniement mineur du cabinet fédéral annoncé jeudi par le premier ministre, M. Lester B. Pearson, place M. Jean Chrétien, ci-devant ministre d'Etat, au poste de ministre du Revenu.

Agé de 34 ans, M. Chrétien succède à ce poste à M. E.J. Benson qui cumulait jusqu'ici les fonctions de ministre du Revenu et de président du Conseil du Trésor.

Le remaniement par ailleurs décharge M. John Nicholson, ministre du Travail, de la responsabilité de l'administration de la loi nationale sur l'habitation confiée à M. Benson, qui demeurera président du Conseil du Trésor. Le ministre responsable de l'administration de la loi nationale sur l'habitation est comptable devant le Parlement de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement.

Un échange de lettres entre M. Nicholson et le premier ministre datées de la fin de décembre et publiées hier révèle que M. Nicholson a lui-même sollicité d'être relevé de la charge de ministre responsable, au niveau fédéral, de l'habitation au Canada.

M. Jean CHRETIEN

M. Nicholson, qui est âgé de 66 ans, souligne dans cette lettre qu'il avait formulé précédemment sa requête au premier ministre mais qu'à la demande de celui-ci, il avait continué dans ses fonctions de ministre responsable de l'habitation en raison du fait de la conférence fédérale-provinciale sur l'habitation qui eut lieu à Ottawa à la mi-décembre.

Dans sa lettre de réponse à M. Nicholson le premier ministre déclare, en accédant à sa requête: "Je tiens à vous remercier très sincèrement et du fond du coeur pour le travail efficace et dévoué que vous avez accompli dans le domaine de l'habitation et pour la direction que vous avez donnée à la Société centrale d'Hypothèques et de logement".

Bien qu'il ait déjà fait connaître son désir d'abandonner à une occasion propice la politique active, M. Nicholson demeurera pour l'instant ministre fédéral du Travail.

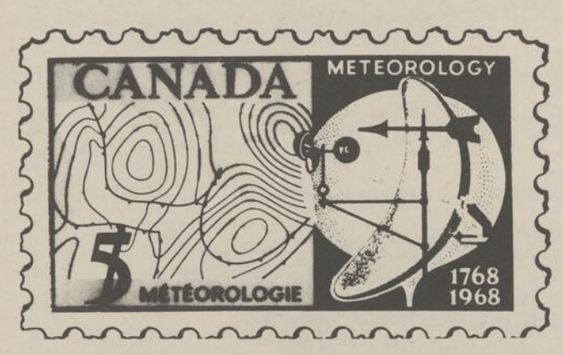

LES POSTES canadiennes émettront un timbre de 5 cents, mercredi le 13 mars, afin de souligner le bicentenaire des premières lectures constantes d'instruments de météorologie faites en un point fixe au Canada. Le timbre a été imprimé en quatre couleurs, soit: jaune, bleu pâle, indigo et ocre. A gauche, il présente une partie authentique d'une carte météorologique récemment dessinée alors que le panneau de droite laisse voir un ballon-sonde de même que des instruments.

L'état de santé de Kasperak s'aggrave

STANFORD, Californie Pa -- M. Mike Kasperak, qui vit depuis près de deux semaines avec le coeur d'un autre être humain, était dans un état grave tard hier soir, après avoir subi une intervention chirurgicale pour mettre fin à une grave hémorragie intestinale.

Selon le bulletin émis par le centre médical de Stanford, les chirurgiens avaient réussi à arrêter l'hémorragie et le coeur greffé du métallurgiste à sa retraite continuait de fonctionner "de façon satisfaisante".

Selon les praticiens, l'écoulement sanguin dépendrait d'un ulcère au duodénum qui relie l'estomac à l'intestin grêle.

Il y a trois jours, les médecins de Kasperak lui pratiquaient l'ablation de la vésicule biliaire, dans le but d'améliorer les fonctions hépatiques du patient. Depuis, l'état du malade a semblé s'améliorer lentement.

Les chirurgiens croient pouvoir attribuer l'ulcère et l'hémorragie à la tension extrême où a vécu leur patient depuis plusieurs jours.

Précédemment, l'hôpital rapportait que Kasperak, dont l'état était parfaitement satisfaisant, avait pu s'asseoir pendant quelques minutes.

NOUVELLES BREVES

Russes en Alaska

Les Russes ont commencé à exploré les eaux de l'Alaska en 1728.

Allergie commune

La fièvre des foins est la plus commune de toutes les allergies.

Culture du riz

On récolte du riz sur la moitié des terres en culture de l'archipel japonais.

Circulation routière

La Grande-Bretagne est le pays où la circulation routière est la plus dense au monde. En 1964, 7,820 personnes ont été tuées et 377,000 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation en G.-B.

Les assistés sociaux du Québec s'occuperaient de reboisement

QUEBEC PC -- Les assistés sociaux du Québec pourraient bien être appelés à oeuvrer sur une superficie d'au moins 5,000,000 d'acres de terres à bois marginales qui auraient besoin d'être revalorisées par des plantations d'arbres, ou des travaux de restauration forestière.

Cette possibilité a été envisagée au cours de la 29e assemblée annuelle de l'Association forestière québécoise inc., qui s'est déroulée à Québec, mardi et mercredi.

Le sous-ministre des Terres et Forêts, M. Roland Deschamps, a tout d'abord exposé le problème du déboisement aux quelque 200 congressistes, leur démontrant que le travail de reconstitution forestière est d'une telle ampleur qu'il serait téméraire de songer à le réaliser intégralement en quelques années.

M. Deschamps a déclaré qu'au seul chapître du territoire agricole abandonné, soit quelque 15,000 fermes, il faudra planter d'ici 10 ans 1,500,000,000 d'arbres.

Selon lui, le reboisement devra se faire par étape, en mettant d'abord à profit les terrains les mieux favorisés en regard des conditions de sol, de climat et d'accessibilité.

Intervention surprise

Le sous-ministre du Bien-Etre et de la Famille, M. Edgard Guay, est ensuite intervenu de façon inattendue, déclarant aux délégués qu'il avait, entre la rivière Chaudière et Chandler, 2,000 travailleurs forestiers à leur offrir.

"Nous avons mené une enquête et fait une expérience, a dit le haut fonctionnaire. Parmi nos assistés sociaux, il y a 2,000 personnes qui sont familières avec les problèmes de la forêt. Si vous les voulez, je suis prêt à vous les passer", a-t-il ajouté.

Expérience-pilote

Puis, M. Guay a expliqué qu'une initiative conjointe des ministères des Terres et Forêts du Bien-être social et d'ARDA avait permis de donner de l'emploi à 273 assistés sociaux.

Le ministère des Terres et Forêts a ouvert un chantier dans le comté de Montmagny pour les assistés sociaux aptes au travail en forêt, a-t-il poursuivi. L'investissement de $20 000 a permis de soulager de $83,000 le ministère du Bien-être qui versait cette somme sous forme d'assistance à des gens inactifs, a noté M. Guay.

Selon des chiffres publiés au cours du congrès de l'Association forestière, le gouvernement provincial a consacré l'an dernier $1,300,000 au reboisement et une somme à peu près identique serait prévue dans le prochain budget, malgré les restrictions budgétaires. En 1967, le Québec a reboisé près de 10,000 acres, presque le double de 1965. On compte planter 17,000,000 arbres cette année et 25 millions en 1970.

Elections

M. Alphonse Goulet, de Charny, a été réélu président de l'Association forestière québécoise tandis que M. Robert Raynald, de Montréal, a été réélu président du conseil d'administration.

Les membres du conseil exécutif ont également tous été réélus M. Jules-A. Breton, ingénieur forestier, demeure vice-président exécutif et directeur général.

Québec veut contrôler l'assurance-chômage

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Famille et du Bien-Etre social du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, a déclaré jeudi que le gouvernement du Québec mettra tout en oeuvre pour obtenir, dans les plus brefs délais possibles, la pleine maîtrise sur les programmes d'assurance - chômage et les politiques de main d'oeuvre actuellement administrés par Ottawa.

Dans un discours inaugural à la conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-Etre à Ottawa, M. Cloutier a déclaré "qu'une aide sociale appropriée ne peut se concevoir qu'une fois mise en place en réseau de prévention et de réhabilitation véritablement efficace".

Il a souligné que le nombre d'assistés a augmenté considérablement au Québec, passant de 44,600 en 1964 à 79,800 en 1967.

"Nous nous trouvons devant un problème important qui est celui d'une augmentation de notre population assistée. Nous ne pouvons pas introduire une loi plus adéquate fondée sur le droit à l'aide de l'Etat sans nous préoccuper également d'avoir les moyens de faire en sorte que le moins de personnes possible se retrouvent dans un état de dépendance sociale. Pour cela, nous avons besoin d'une politique de prévention et de réhabilitation qui soit vraiment efficace. Et cela tant au point de vue des services aux individus qu'à celui des mesures générales de sécurité sociale".

Le ministre ajoute qu'au Canada les principales mesures de prévention et de réhabilitation, en ce qui concerne les travailleurs, sont l'assurance-chômage et les politiques de main d'oeuvre, toutes deux administrées par Ottawa.

Formation professionnelle

"Or, le lien que nous avons vu entre l'aide sociale et ces mesures est si étroit que nous en sommes venus à la conclusion qu'elles doivent toutes ne relever, du moins quant à leur administration, que d'un seul ordre de gouvernement".

M. Cloutier explique qu'en vertu du régime actuel, le travailleur ne prend contact avec la province qu'une fois qu'il a épuisé ses prestations d'assurance-chômage et qu'il n'est pas jugé admissible par les centres fédéraux de la main d'oeuvre aux cours de formation professionnelle.

"C'est alors que la province en hérite, pour ainsi dire, au moment où le travailleur est déjà en chômage depuis plusieurs mois et où la réhabilitation a échoué ou a déjà été jugée impossible par les organismes fédéraux. Nous croyons que ce système n'est pas sain".

"Prévention, réhabilitation et aide sociale doivent aller de pair et être intégrés dans un même système. Un seul ordre de gouvernement doit être responsable de ces trois secteurs qui ne sont, au fond, que les facettes d'une même politique sociale. On ne peut demander à un gouvernement d'engager des sommes importantes dans l'aide sociale si un autre ordre de gouvernement est responsable de la prévention et de la réhabilitation".

"La réalité des choses nous a fait sentir à quel point les différentes mesures d'assistance et de sécurité sociale sont liées les unes aux autres. Il est extrêmement difficile, sinon impossible, de planifier un élément de ce tout sans planifier l'ensemble. Il ne s'agit pas là d'exigences théoriques issues de considérations purement juridiques ou constitutionnelles, mais d'exigences pratiques amenées par la nature même des choses".

La francophonie trouve un débouché à Toronto

TORONTO (PC) — Dans l'espoir d'améliorer les relations entre francophones et anglophones, les étudiants de langue anglaise de l'Université de Toronto tienne cette fin de semaine, un festival culturel canadien français d'une durée de quatre jours. La manifestation durera quatre jours.

M. Bonnie Campbell, président conjoint de l'organisation étudiante, a déclaré que le festival devrait permettre aux anglophones de constater ce que pourrait être un Canada bilingue.

Les responsables de la présentation de fin de semaine sont des étudiants qui, pour quelques-uns, ont travaillé à l'Expo '67 durant l'été.

Le festival s'ouvrira sur une conférence du professeur montréalais Michel Brunet qui expliquera à l'auditoire pourquoi, selon lui, les Canadiens français seraient voués à un meilleur avenir s'il accédaient à l'indépendance.

Les Soviets servent un avertissement aux E.-U.

MOSCOU (Reuter)—Le Kremlin a averti les Etats-Unis hier de ne pas toucher ni au Cambodge ni au Laos et il a prétendu que les Américains se proposaient d'intervenir militairement contre ces deux pays du Sud-Est asiatique.

Les accusations sont contenues dans une déclaration gouvernementale récemment remise au département du secrétaire d'Etat américain, à Washington, et publiée à Moscou aujourd'hui même.

L'agence de nouvelles Tass dit que la déclaration soviétique a été remise au département d'Etat américain il y a déjà plusieurs jours, mais l'agence soviétique ne fournit pas de date.

La déclaration faisait état "de la profonde inquiétude d'une aggravation de la situation dans le Sud - Est asiatique", ajoute l'agence Tass.

"Le conflit déclenché par les Etats-Unis au Vietnam et la politique actuelle du gouvernement américain, qui poursuit son escalade tout en élargissant le théâtre des opérations, constituent la source de l'accroissement de la tension dans cette région du globe, ajoute la déclaration du Kremlin.

L'avocat de Lemay demande le retrait du juge Traham

MONTREAL (PC) — Le juge Jacques Trahan a rejeté hier une motion pour annuler le procès de Lemay, mais l'avocat de la défense, Me Léo-René Maranda a immédiatement annoncé qu'il tenterait d'obtenir le retrait du juge Trahan de cette cause.

Me Maranda, qui défend Lemay, accusé de cambriolage et de conspiration à la suite d'un vol de $633,605 commis en 1961 dans une banque de Montréal, a déclaré qu'il en appellerait à la Cour supérieure du Québec aujourd'hui afin d'obtenir un bref d'interdiction contre le juge Trahan de la Cour des Sessions.

Son appel sera fondé, a-t-il dit, sur le "fait" que le juge Trahan, en rejetant la motion de non-lieu présentée mercredi, a outrepassé les limites de son autorité en "plaçant sur les épaules de l'accusé le fardeau de la preuve".

Le juge Trahan a ajourné le procès hier après-midi après la déclaration de Me Maranda et a dit que le procès se poursuivrait cet après-midi après que l'avocat de la défense aura inscrit son appel à la Cour supérieure.

Le gouvernement devrait se prévaloir des possibilités d'emprunt (M. J. Lesage)

QUEBEC (PC) — Alors que l'on parle de plus en plus de hausse de taxes dans les milieux parlementaires à Québec, le chef de l'opposition estime qu'une telle mesure n'est pas nécessaire pour faire face aux difficultés financières que rencontre l'Etat du Québec.

M. Jean Lesage a dit, au cours d'une conférence de presse tenue hier matin, que les possibilités d'emprunt sont encore bonnes pour le Québec et que le gouvernement devrait s'en prévaloir.

Le chef du parti libéral a également affirmé que l'investissement de capitaux dans le secteur public rapporte d'excellents dividendes. "J'ai souvent mis le gouvernement en garde contre la diminution des investissements dans le secteur public, a fait remarquer M. Lesage. Car les investissements dans le secteur public peuvent pallier les carences dans le secteur privé et même stimuler ce dernier. Sinon, ce qui se produit inéluctablement, c'est une augmentation du chômage et c'est toute l'économie qui en souffre".

Contrat de travail

En 1968, le gouvernement devra négocier des conventions collectives avec une foule de ses employés dans divers secteurs de son administration. L'article du salaire retient une attention particulière des fonctionnaires et employés du gouvernement et ce dernier est conscient qu'il lui faudra accéder aux revendications syndicales, du moins en partie, et partant prévoir une majoration dans la colonne des dépenses du prochain budget de la province. Sinon, les employés pourraient se prévaloir du droit de grève comme le leur permet la loi.

Les fonctionnaires réclament à eux seuls une augmentation globale de salaire de 80 millions sur une période de deux ans. Le chef du gouvernement, M. Daniel Johnson, a déjà laissé entendre que l'Etat ne peut satisfaire aux exigences de ses employés qu'en majorant les taxes ou en réduisant les dépenses dans d'autres domaines.

M. Johnson a aussi dit que le gouvernement ne peut excéder la saturation en ce qui concerne les emprunts, laissant entendre que les possibilités d'emprunt seraient assez limités en ce moment.

La margarine saisie sera analysée à St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE - M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, annonce que les inspecteurs de son ministère ont confisqué 181,919 livres de margarine ne correspondant pas aux exigences de la loi, au cours de saisies entre le 23 août et le 31 septembre 1867.

On sait que la vente de la margarine est permise dans les magasins du Québec en autant que sa couleur, sa composition et son emballage correspond aux exigences de la loi des succédanés des produits laitiers.

Pour chacune des confiscations effectuées, les inspecteurs ont prélevé des échantillons qui ont été expédiés à l'institut de technologie de Saint-Hyacinthe pour être analysés. La margarine confisquée a été distribuée à des institutions religieuses.

Actuellement, a déclaré M. Vincent, des procédures sont en cours contre 59 des contrevenants et 175 autres dossiers ont été complétés et sont prêts à être soumis aux aviseurs légaux du ministère.

"Il s'agit là", a déclaré le ministre, "du fruit d'une vaste campagne pour nettoyer le marché des produits laitiers et nos inspecteurs séviront tant et aussi longtemps que les producteurs ne se conformeront pas aux articles de la loi sur les succédanés des produits laitiers".

Un autre CF-104 s'est écrasé à Ghent en Belgique

LAHR, Allemagne PC -- Un pilote canadien a perdu la vie jeudi quand un avion CF-104 Starfighter s'est écrasé au cours d'un vol de routine à 15 milles à l'ouest de Ghent, en Belgique, a rapporté un porte-parole de la division aérienne canadienne en Allemagne de l'Ouest.

Le nom du pilote n'a pas été révélé en attendant que sa famille soit informée.

Une cour d'enquête tiendra une investigation sur les circonstances entourant l'accident, a dit le porte-parole.

Le régime d'assurance-maladie pour juillet est possible selon M. Lesage

QUEBEC (PC) — Le chef du parti libéral du Québec, M. Jean Lesage, a affirmé, jeudi, qu'il est encore possible d'instaurer un régime d'assurance-maladie dès le 1er juillet prochain. Au cours d'une conférence de presse donnée à Québec, M. Lesage a précisé que le gouvernement québecois devrait, pour ce faire, présenter un projet de loi dès le début de la prochaine session.

M. Lesage a aussi cherché à démontrer que le Canada est en mesure de défrayer le coût d'un tel programme dès juillet prochain, contredisant ainsi l'un de ses députés, M. Eric Kierans. Selon M. Lesage, il n'en coûterait qu'environ 200 millions de dollars pour établir un tel régime, soit un pour cent du budget global des provinces et du gouvernement canadien.

Pour ce qui est du Québec, M. Lesage estime qu'un tel régime coûterait à la province environ 20 à 25 millions de dollars par année sur un budget d'au-delà de deux milliards de dollars. M. Lesage parvient à ces chiffres en soustrayant du coût total les sommes qui sont déjà versées par les Canadiens à ce chapitre. Parmi ces sommes il y a, entre autres, les primes versées aux compagnies d'assurance et qui seraient désormais versées à l'Etat.

Les grandes lignes de la session qui débutera le vingt février à Québec

QUEBEC PC - Une législation créant un ombuds man ou protecteur public, et un autre bill visant à aider l'intégration des immigrants au Canada français sont attendus au cours de la prochaine session de la législature du Québec, qui commencera le 20 février.

Le premier ministre Daniel Johnson en a annoncé la date au cours d'une conférence de presse. Il a dit également:

- que les perspectives selon lesquelles le Québec établirait sa propre industrie de l'acier sont de plus en plus encourageantes.

- que le Québec est dans une situation financière difficile et devra obtenir plus d'argent d'Ottawa.

- qu'il rencontrera, vendredi, à huis clos, des représentants de l'industrie et des syndicats afin de discuter de la situation économique générale.

Le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe doit lire le discours du trône à l'ouverture de la session, au cours de laquelle un bill créant un ombudsman, dont la fonction consisterait à rétablir les présumées injustices, doit être introduit.

L'immigration

Cette innovation, qui avait été promise lors du dernier discours du trône, a été remise en question une fois de plus dans un récent discours du ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand.

M. Johnson n'a pas fait mention de l'ombudsman dans sa conférence de presse. Il n'a pas, d'ailleurs, discuté de la prochaine législation, sauf pour ce qui est du bill sur l'immigration, actuellement en préparation. Ce bill faciliterait aux immigrants l'intégration à la communauté québécoise et leur permettrait de trouver plus facilement de l'emploi, a expliqué M. Johnson.

"Nous allons de l'avant dans le domaine de l'immigration, et nous sommes décidés à agir."

Ce bill serait le complément à une politique adoptée présentement par le gouvernement fédéral, et visant à favoriser l'immigration de francophones au Canada.

Le premier ministre a également déclaré qu'il attent un rapport, à la mi-février, de M. Jean-Paul Gignac, qui a été chargé d'examiner la possibilité de faire l'acquisition de certains actifs de la Dominion Steel and Coal Corporation Limited.

Les taxes

M. Gignac est président de Sidbec, une société créée dans le but de diriger l'industrie de l'acier du Québec.

M. Johnson a parlé de la situation financière dans la province, et il a déclaré que, à moins que Québec obtienne plus d'argent d'Ottawa, elle devra "ou bien réduire les frais ou bien augmenter les taxes".

A moins que la province n'obtienne le droit de percevoir un plus grand pourcentage des impôts provenant de cette même province, elle devrait mettre de côté, pour un temps indéfini, les projets d'assurance-maladie universelle.

Les exigences monétaires du Québec seront un sujet de première importance lors des entretiens fédéraux-provinciaux, qui doivent commencer le 5 février à Ottawa, a poursuivi M. Johnson.

Il a ajouté que ces entretiens seront précédés par une réunion vendredi, des représentants de l'industrie et des syndicats.

Les écoles de Québec sont fermées à cause d'une épidemie de grippe

QUEBEC (PC) — Toutes les écoles de la commission des écoles catholiques de Québec ont fermé leurs portes hier après-midi jusqu'à mercredi matin, en raison d'une épidémie de grippe qui sévit dans la région de la capitale depuis quelques jours.

La mesure a été prise par les autorités scolaires à la demande du directeur du bureau municipal de la santé, le Dr Jacques Roussel, au moment où près de 25 pour cent des 30,000 élèves de la CECQ étaient retenus à la maison par la grippe.

Mercredi matin, environ 10 pour cent des élèves étaient absents. Le pourcentage s'élevait à 15 hier matin et à 25 dans l'après-midi alors qu'a été prise la décision de fermer toutes les écoles de la ville.

La maladie s'est tout d'abord fait sentir sur la côte de Beaupré et dès mardi, près de 1,500 élèves du cours élémentaire étaient mis en congé forcé à Montmorency et à Château-Richer.

Mercredi soir, les autorités de la régionale Orléans, qui englobe la côte de Beaupré, décidaient à leur tour de donner congé jusqu'à lundi prochain aux 5,700 élèves du cours secondaire de la régionale.

Le Dr Roussel, a déclaré qu'une enquête pourrait être effectuée en moins d'une heure mercredi matin afin d'établir le nombre d'enfants en état de se rendre en classe et de décider ainsi de l'opportunité de rouvrir les écoles.

Entre-temps, un porte-parole du ministère de la Santé du Québec, le Dr Roger Fohley, a déclaré que c'est dans la région de Québec et la côte de Beaupré que le fléau de la grippe était le plus répandu actuellement.

Il a ajouté que la maladie n'avait probablement pas encore atteint son point culminant dans ces secteurs alors qu'elle semblait en voie de régression dans la région de Montréal et le nord-ouest de la province.

M. Lesage considère comme une priorité l'établissement du plan de l'assurance-maladie

QUEBEC (PC) — Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative, M. Jean Lesage, a réaffirmé l'attitude du parti libéral face à l'instauration d'un régime universel d'assurance-maladie.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée jeudi midi au parlement, le chef du parti libéral a dit considérer encore comme une priorité absolue l'établissement du plan d'assurance-maladie, et ce, à la date du 1er juillet 1968. M. Lesage a dit que le projet est financièrement possible pour 1968.

Le député de Louis-Hébert s'est alors lancé dans les chiffres pour démontrer que, selon lui, les gouvernements fédéral et provinciaux disposent de l'argent nécessaire pour mener à bonne fin le projet.

Il en coûterait une somme additionnelle de quelque 20 millions de dollars au Québec pour instaurer le régime d'assurance-maladie. Toujours d'après les calculs de M. Lesage, les budgets globaux des provinces et du gouvernement fédéral se chiffrent à environ 20 milliards par année.

Or, le coût total du plan universel de l'assurance-maladie serait de l'ordre de 885 millions. Actuellement, les Canadiens paient au maximum le montant de 700 millions dans divers plans d'assurance médicale. Comme le coût du plan national serait près de 900 millions, ceci représente une augmentation de 200 millions que débourseraient les Canadiens, c'est-à-dire une majoration de seulement un pour cent.

Maintenant, sur le plan de la province, celle-ci aurait à payer près de 225 millions, dont 50 pour cent serait défrayé par le gouvernement fédéral, d'après le rapport Castonguay.

Etant donné que les Québécois paient déjà une somme importante directement aux médecins, soit 80 millions globalement si l'on inclut les prestations d'allocations familiales et autres de politique sociale, il reste que l'augmentation de la contribution du Québec n'est que de 20 à 25 millions sur un budget d'au-delà de 2 milliards.

Une urgence

Ce sont là les calculs de M. Lesage, qui l'incitent à croire que l'instauration du plan universel d'assurance-maladie est possible et même urgente dans le plus bref délai possible.

Quand M. Lesage dit qu'il est extrêmement urgent de procéder à la réalisation du régime universel d'assurance-maladie, il considère le cas de ceux qui gagnent un faible salaire. Il estime que ces gens à revenus modestes constituent de 20 à 25 pour cent de la population québécoise.

C'est un groupe de gens qui souffrent actuellement, soutint le chef de l'opposition. Ils doivent se priver de soins médicaux parce qu'ils n'ont pas les moyens de les encourir et il faut faire absolument quelque chose pour ces petits salariés, dit encore M. Lesage.

Toutefois, ce dernier s'oppose fermement à l'établissement par étape du régime d'assurance-maladie.

SAINT-JEAN

A Saint-Jean en 1967

La construction a presque doublé

ST-JEAN-- 306 permis de construire ont été émis en 1967, représentant une valeur de construction de $4,384,842, comparativement à une valeur de $2,477,572 en 1966, soit une augmentation de $1,907,270.

Ces chiffres, rendus publics par l'ingénieur municipal M. Marcel Bernard, prouve que la construction, à Saint-Jean, a presque doublé au cours du dernier exercice.

La cité s'est enrichie d'une valeur domiciliaire de l'ordre de $1,116,900, répartie entre 93 nouvelles unités de logement et 170 réaménagements, représentant pour leur part une somme de $315,730.

C'est donc une valeur totale de $1,432,630 qui préfigure l'investissement en valeur immobilière.

En ce qui est de la construction dite commerciale, elle a subi une nette diminution au cours de 1967, puisqu'elle n'atteignit que $91,500 pour six permis seulement comparativement à $123,500 pour 9 permis en 1966.

Les modifications du commerce ont suivi la même courbe: 39 permis pour une valeur de $113,105 en 1967 contre 37 permis pour une valeur de $308,925 en 1966.

Dans le domaine des édifices publics, en 1967 il s'est émis deux permis pour une valeur totale de $489,600 alors qu'en 1966 le montant de construction d'édifices publics était de $489,900.

C'est surtout dans le domaine de la construction pour fins industrielles que l'augmentation s'est fait nettement sentir. Cette augmentation se chiffre à $1,872,000. En 1967, grâce à la construction du nouvel édifice de la compagnie Ozite au coût de $1,500,000 et celle de l'agrandissement de la Pirelli Cables au coût de $1,086,000, la ville a émis 13 permis qui atteignent une valeur globale de $2,258,000 contre 9 permis totalisant $386,000 en 1966.

Une fois de plus

La Régionale Honoré Mercier est en difficultés financières

ST-JEAN -- M. Raymond Paquette, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier, en présentant aux commissaires d'écoles la liste des comptes à payer du mois de janvier 1968, a annoncé qu'une fois de plus la situation pécuniaire de l'organisme est critique.

Non seulement des arrérages de taxes sont dues à la Régionale sur la scolarité des années précédentes et, dues par les commissions scolaires locales affiliées, mais les subventions gouvernementales ne sont pas payées, elles non plus.

Or, les organismes scolaires régionaux ne tirent leurs revenus que de ces deux sources. Les répartitions présentées aux commissions scolaires locales pour l'année en cours, totalisent la somme de $3,688-000. Après quatre mois et demi d'exercice pour la présente année, la totalité des sommes "passées dues" atteint un montant de plus de $2,000,000.

La situation est telle que le secrétaire-trésorier craignant ne pas réunir le montant de près de $300,000 nécessaire pour le paiement des salaires, a demandé au ministère de l'Education du Québec si les subventions ministérielles étaient sur le point d'être versées.

Le Service général du financement a assuré M. Raymond Paquette que des subventions seront payées incessamment aux commissions scolaires locales.

Il a chargé ce dernier de veiller à ce qu'une partie de ces subventions d'équilibre budgétaire lui soit versée pour alimenter la caisse de la Régionale.

Près de 1,800 élèves seront touchés par l'alternance en attendant des locaux neufs

ST-JEAN - Quelle solution les commissaires de la régionale Honoré Mercier envisagent-ils pour la rentrée des classes en septembre 1968? Il est évident que les locaux projetés pour l'école St-Patrick, cette annexe de près de trente classes nouvelles, ne peut plus, matériellement être réalisable.

Trente classes au minimum manquent donc à l'appel. Cela représente près de 900 élèves sans locaux. Pour permettre à cette masse étudiante de suivre une scolarité normale, l'alternance doit être instituée dans une ou plusieurs écoles selon la répartition des degrés de scolarité. Ce qui obligera 1,800 élèves à vivre en dehors de l'horaire normal du reste de la société étudiante.

Quand les travaux à l'école St-Patrick pourront-ils être entrepris? Depuis deux ans, selon l'architecte Jacques Tougas chargé de l'étude, son bureau travaille à ce projet. Ce n'est que dernièrement qu'il a pu obtenir des données précises quant à l'orientation de la bâtisse le long de la rue Jacques Cartier.

Neuf mois sont maintenant nécessaires pour franchir les différentes phases obligatoires de chaque projet soumis au ministère de l'Education du Québec. Une dizaine de mois supplémentaires seront utiles pour la construction.

L'école St-Patrick , si le projet ne subit aucun autre retard, pourra être occupée, en tant que premier centre polyvalent de St-Jean, en septembre 1970.

D'ici là, les étudiants subiront l'alternance. Certains débuteront leur journée d'école à 8 heures 30 et sortiront à 2 heures pm alors que le second groupe les remplacera pour ne quitter l'école que vers 8 heures 30 le soir.

Le séminaire de St-Jean et la Régionale signeront un accord

ST-JEAN - M. Jacques Laflamme, administrateur du Séminaire St-Jean est venu rencontrer les autorités de la Commission scolaire régionale afin de présenter la dernière offre d'entente en vue de la signature du contrat d'association entre les deux organismes.

On sait qu'un refus du ministère de l'Education au sujet d'une somme de $34,111 jugée inadmissible au budget du Séminaire St-Jean, bloquait la reconnaissance de cette maison au titre d'institution associée.

Le Séminaire St-Jean accepte de dispenser le cours secondaire classique ainsi que le cours post - secondaire aux élèves de la régionale Honoré Mercier. A ce titre, un accord doit se signer chaque année avec l'approbation du ministère de l'Education quant aux dépenses prévues au budget de l'institution.

L'offre du séminaire réside dans le partage de la somme excédente en deux. Une des parts devant être absorbée par la Corporation du Séminaire, l'autre par la Commission scolaire régionale.

M. Germain Berthau a proposé que la régionale accepte cette dernière offre du Séminaire. M. Yvan Roy a demandé que soit inscrite sa dissidence sur la proposition de son collègue. M. Arthur Viau s'est déclaré contre. M. René Picard a secondé la proposition.

Pour sa part, M. Jean-Guy Lalanne, président de l'organisme s'est dit indigné d'avoir à accepter cette charge supplémentaire pour les contribuables. Il a qualifié "d'agissements hypocrites" ce qu'il considère comme une dérobade des fonctionnaires du ministère de l'Education qui demandent aux commissions scolaires régionales de donner le maximum de service aux étudiants et qui, ensuite, refusent d'en assumer les frais.

La construction sera retardée par le changement des normes

ST-JEAN - Les commissaires d'écoles de la régionale Honoré Mercier rencontreront l'architecte de l'école polyvalente de Farnham dès mardi soir prochain, afin de discuter avec lui des possibilités de faire bénéficier cette école du changement de normes opéré par le ministère de l'Education du Québec.

Les plans de l'école de Farnham sont cependant dans leur dernière phase, soit l'acceptation définitive et des plans et des devis, soit à la veille d'être remis aux autorités régionales pour que se fassent les appels d'offre.

Le changement de normes décidé par le ministère est cependant trop important pour passer outre et accepter tel quel les plans d'une école bâtie pour de longues années.

Il s'agit en l'occurence de porter de vingt - cinq pieds carrés à quatre - vingt, l'espace jugé indispensable à chaque professeur pour exécuter sur place ses travaux, lorsqu'il n'est pas en période d'enseignement.

Depuis près de deux ans, les directeurs généraux d'écoles, les syndicats de professeurs, les directions d'écoles même, demandent une telle réforme des normes. Il est impensable d'obliger des professeurs à se cantonner dans un espace de 25 pieds carrés pour préparer des cours ou effectuer des corrections.

Alors que les plans sont terminés et acceptés, l'architecte en charge de l'étude du projet de Farnham, du ministère, M. Larose, a avisé M. Jean Langelier, directeur général des écoles, de consulter les commissaires afin que ceux ci puissent se prévaloir de ce changement et le faire appliquer aux plans de Farnham.

Un des inconvénients majeurs d'une telle acceptation: le retard qu'une nouvelle étude peut apporter à la mise en chantier.

Selon M. Raymond Paquette, le jeu en vaudrait la chandelle... L'école de toute façon ne pourra être mise à la disposition de la régionale qu'au mois de mai 1969, soit à la veille des vacances d'été.

L'étude à compléter et les formalités à remplir pour profiter de cette nouvelle normalisation de l'espace vital du corps enseignant, peut apporter des retards de deux à trois mois dans la réalisation de l'école, c'est dire qu'elle sera tout de même prête pour le mois de septembre 1969... si rien d'autre ne vient troubler les prévisions.

M. Jacques Veilleux, président du Syndicat des enseignants de la régionale Honoré Mercier a souligné les multiples avantages qu'en tireraient et ses collègues et les étudiants en recevant un meilleur service.

Offre de services

ST-JEAN -- L'architecte Gérard Charbonneau a offert ses services en vue des réparations et altérations à effectuer à l'édifice de la Bibliothèque municipale de Saint-Jean.

Les membres du conseil municipal ont déclaré, à l'issue de la réunion spéciale qu'ils étudieront en temps opportun l'offre de services de M. Gérard Charbonneau.

Série de retraites fermées

ST-JEAN-- Une série de retraites fermées est organisée à la maison Sainte-Bernadette, 430, rue Champlain à Saint-Jean.

Pour les jeunes filles, elle aura lieu du 2 au 4 février sous la prédication du R.P. J.M. Poisson, s.m.m.

Les couples Lacordaire auront la leur du 9 au 11 février et les messieurs seuls du 23 au 25 février avec comme prédicateur le R.P. Michel Doran, O.P.

Pour le mois de mars, les dames auront une retraite du 1er au 3 mars et M. l'abbé Léo Foster sera leur prédicateur. Ue seconde série de retraites pour dames aura lieu du 8 au 10 mars avec comme prédicateur le R P. Thomas Leblanc o.p.

Les personnes intéressées sont priées de retenir leur chambre à l'avance en appelant la directrice à 348-3555, Soeur Pierrette Badeau.

La cité paiera

ST-JEAN -- Devant le refus de la compagnie d'assurance Western Ltée de défrayer une réclamation au montant de $175 faite par M. Jean Normandeau les autorités municipales de Saint-Jean ont décidé de verser cette indemnité à M. Normandeau.

La cité de Saint-Jean dû effectuer certains travaux de construction de services d'utilités publiques sur la terre de M. Jean Normandeau qui a perdu une bonne partie de sa récolte.

En vue de l'agrandissement de l'Hôpital Saint-Jean, le président de la corporation de cette institution, Me Roland Tremblay, a procédé, hier après-midi, à l'ouverture des soumissions. Deux firmes locales se sont offertes pour accomplir ces travaux d'agrandissement. Il s'agit des maisons J.P. Trahan Ltée et Désourdy et Frères. Nous remarquons sur la photo, assis, dans l'ordre habituel: les révérendes soeurs Jeannette Gagnon et Laurette Morin, respectivement assistante-générale des Soeurs Grises et directrice du nursing pour l'hôpital et Me Roland Tremblay, président de la corporation. Debout, de gauche à droite: M. Jacques Dussault, de la firme J.P. Trahan; M. Réal Désourdy, président de Désourdy et Frères; M. Lucien Desranleau, de la maison J.P. Trahan Ltée; M. Gérard Charbonneau, architecte et le Dr Jean-Marie Côté, directeur médical de l'Hôpital Saint-Jean.

On espère que la majorité des élèves seront de retour en classe au début de la semaine

ST-JEAN-- Selon les données que nous avons recueillies auprès des directions d'écoles de Saint-Jean, la grippe, après avoir atteint un grand nombre d'élèves effectuerait maintenant un recul. Si certaines écoles comptent encore des nombreuses absences, pouvant atteindre jusqu'à 22% du nombre des élèves, dans la majorité des cas le pourcentage s'établit entre 9 et 17%.

Le pourcentage des professeurs absents est moindre que celui des enfants. Les suppléants ont pu reprendre quelques activités pour assurer le maintien des classes.

- A la régionale -

Mais, selon les informations que nous avons eues de la direction générale des écoles de la Régionale Honoré Mercier, l'ensemble du territoire ne connaît pas cette clémence.

Bedford: toutes les écoles sont fermées, que ce soit les écoles du cycle primaire ou du cycle secondaire.

Lacolle: de ce côté-là de la rivière Richelieu, à la demande expresse du corps médical, les écoles des deux cycles de cette localité ont aussi été fermées et ce pour une semaine.

Marieville: le personnel enseignant, tant les religieuses que les laics, ont connu des heures difficiles. Toutefois à aucun moment la situation ne fut critique et les écoles ont fonctionné normalement malgré le nombre d'absences du côté des étudiants.

Dans les grands centres, les absences se sont faits sentir plus intensément la semaine dernière et au début de la semaine. Elles auraient été motivées à part égale par la tempête de neige et le froid que par la maladie.

Une rumeur circulait hier par mi les élèves voulant que l'école Beaulieu ait atteint la "cote d'alarme" avec un pourcentage d'absence de 29% M. Edouard Fortier, principal de l'école n'a pour sa part enregistré un pourcentage plus modeste variant de 10 à 15% selon les classes.

Il va s'en dire que le rendement scolaire dans ces conditions ne peut être idéal. Les examens sont à la veille de débuter pour bien des élèves et les derniers cours sont indispensables pour ces révisions de semestre.

Mais, puisque déjà on constate une diminution du taux des absences, tout laisse espérer que la semaine prochaine les malades seront de nouveau sur pied et pourront reprendre le chemin des classes.

Seulement $484,400 de construction à Iberville au cours de l'année 1967

IBERVILLE -- M. A.E. Létourneau, contrôleur des bâtiments pour la ville d'Iberville a présenté son rapport annuel sur la construction dans la municipalité aux membres du conseil lors de l'assemblée générale de janvier.

Au cours des douze mois de 1967 la construction, à Iberville n'a atteint que la somme de $484,400 comprenant les constructions neuves, les réparations, les réaménagements et améliorations domiciliaires, industriels et commerciaux, ceci réparti sur cent un permis.

En effet, en novembre, la valeur des constructions n'a atteint que la modique somme de $7,600 et il avait été émis une dizaine de permis pour y parvenir. En décembre, imperceptible augmentation puisque la somme totale des constructions n'est que de $12,700 pour quatre permis délivrés.

Depuis 1964, la courbe descendante de la construction pour la ville d'Iberville poursuit sa chute malgré les efforts de freinage faits par les autorités municipales.

"Les grands soleils", présenté à Saint-Jean le 4 par le TNM

ST-JEAN-- Le Théâtre du nouveau monde entreprend une tournée à travers le Canada et Saint-Jean figure sur son itinéraire.

La fameuse troupe sera à l'auditorium du Séminaire Saint-Jean, le 4 février et présentera "Les Grands Soleils" de Jacques Ferron, cette oeuvre québécoise dans laquelle Yves Létourneau interprétera le rôle de Félix Poutré, l'habitant du rang du Brûlé à Saint-Eustache.

L'action des Grands soleils se situe à la fois en 1838 et au Carré Viger de nos jours. Elle met en scène des personnages québécois dont la personnification reviendra à des artistes tels que: Albert Millaire, Bernard Lapierre, Guy L'Ecuyer, Jean-Marie Lemieux, Marthe Mercure, et Jean Perraud. La mise en scène est de Albert Millaire.

Pour tous renseignements, s'adresser au Carrousel à Saint-Jean en signalant 347-4332.

Nouveaux taux

ST-JEAN -- Dans une lettre adressée à la cité de Saint-Jean, la Banque de Montréal informe les dirigeants municipaux que le taux d'intérêt sur les emprunts consentis à la cité sera dorénavant de 6-1/2% à l'exception de l'emprunt concernant le règlement no. 693 dont le solde dû actuellement est de $32,000, et pour lequel le taux sera de 6 3/4%.

MM. M. Bernèche et J.-P. Yergeau parleront devant l'APM St-Gérard

ST-JEAN--M. M. Bernèche, psychologue de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier sera le conférencier invité lors de l'assemblée de l'Association parents-maîtres de la paroisse Saint-Gérard Magella le 23 février, à 8 heures p.m.

La causerie de M. Bernèche portera sur un sujet du plus haut intérêt pour les parents: "Quelles sont les attitudes à prendre envers nos enfants?"

Pour sa part, M. Jean-Paul Yergeau, directeur du service d'Orientation de la régionale Honoré - Mercier parlera des problèmes scolaires et indiquera aux parents de quelle manière s'y prendre avec leurs rejetons.

La réunion aura lieu à l'école Sainte-Jeanne d'Arc et tous les membres de l'APM y sont cordialement invités.

IBERVILLE

Des causeries de Mme Louise Darios

ST-JEAN-- C'est à la salle de visionnement de l'Office national du film, à Saint-Jean, 246, rue Champlain, qu'auront lieu à partir de ce soir, vendredi 19 janvier, les rencontres avec Mme Louise Darios, et ce dès 8 heures précises.

A chacune de ces rencontres-causeries, Mme Louise Darios présente le portrait d'une femme sud-américaine et celui d'une femme canadienne ayant illustré l'histoire au cours de leur vie.

La causerie est en français; cependant quelques-uns des films projetés sont de langue espagnole avec sous-titres français.

Il n'est pas indispensable d'avoir suivi la première série de cours de Mme Darios pour s'intégrer au groupe des élèves. En effet, chaque cau série est indépendante et constitue un tout.

Pour toute information complémentaire, appeler Mlle Thérèse Hallé à 347-5351.

Le Club optimiste organise un concours oratoire entre les étudiants de St-Jean

ST-JEAN-Pour la seconde année consécutive, le Club optimiste de Saint-Jean organise un concours oratoire entre les jeunes gens suivant le cours secondaire à Saint-Jean.

Le thème à développer par les participants sera: "les possibilités illimitées de la jeunesse".

Plusieurs écoles fourniront des concurrents entre autres: les écoles secondaires Beaulieu, Notre-Dame-Auxiliatrice, Saint - Gérard, Saint - Lucien, Saint-Georges, Mgr Roy, Saint-Jean l'Evangéliste et les écoles Saint-Patrick ainsi que St-John High school pour l'élément de langue anglaise.

L'an dernier, ce fut l'école Notre - Dame Auxiliatrice de Saint-Jean qui fournit le candidat gagnant. Ce jeune garçon a ensuite séjourné trois jours, tout frais payés, à Ottawa.

Les candidats doivent être âgés de 8 à 16 ans. L'épreuve éliminatoire aura lieu le 1er avril dans chacune des écoles mentionnées ci-haut. La finale se déroulera le 8 du même mois lors d'un grand souper du Club optimiste.

Le comité du concours oratoire est sous la présidence de M. Augustin Velle assisté de MM. Alain Martin, Jacques Rancourt et Michel Thibodeau.

Bal de coton du Carnaval 1968

IBERVILLE-- Le bal de coton du Carnaval d'Iberville, en 1968 sera encore une soirée à ne pas manquer. Il a lieu en l'honneur des Duchesses d'Iberville et en grande pompe, il laisse place à la fantaisie, à l'imagination et à la joie de vivre.

Sa date, cette année : le 17 février. Où? A la salle Saint Charles. A quelle heure? dès 9 heures p.m.

M. Jean-Louis Poirier sera le maître de cérémonie à cette occasion et un orchestre de renom donnera le ton et le rythme

Chants, danses, musique... du plaisir pour tous jeunes et moins jeunes. Robes longues ou courtes selon le goût ou l'habileté de celle qui la porte, mais robe de coton de toute manière. Plusieurs prix de présence seront décernés et les billets pour cette soirée seront bientôt en vente au même bas prix que les autres années.

Autorisation

IBERVILLE -- Une motion à l'effet d'autoriser Son Honneur le maire M. Michel Monat et le secrétaire - trésorier, M. Jean Béland, à donner une mainlevée dans l'affaire "Auguste Ramanéda" datant du 16 novembre 1957, a été approuvée lors de la séance générale du conseil de ville d'Iberville.

En 1957, la ville avait inscrit une vente pour paiement des taxes sur la propriété de M. Auguste Ramanéda. Avant que n'ait lieu la vente, le propriétaire fit le paiement des sommes dues et la vente n'eut jamais lieu.

Depuis, la propriété a changé de mains. Or, en se faisant établir un certificat de recherches par son notaire, l'actuel propriétaire de la maison eut connaissance que jamais la saisie n'avait été levée de la propriété par la ville. Cette situation n'étant pas légale par l'intermédiaire de son avocat il demanda à la ville de faire le nécessaire auprès du Bureau d'enregistrement d'Iberville.

L'autorisation accordée au maire et au secrétaire-trésorier permettra donc de donner cette main - levée avec une dizaine d'années de retard.

Demandes acceptées

ST-JEAN -- La municipalité de Sainte-Brigide, comté d'Iberville a accepté les demandes du Service des incendies de la cité de Saint-Jean pour l'aide apportée des sapeurs de Saint-Jean en cas d'incendie.

Une résolution a été adoptée en ce sens par les membres de l'administration municipale lors d'une assemblée spéciale.

SPORTS

HUILE A FOURNAISE • HUILE A POELE
Pour une meilleure qualité exigez
LES HUILES GR INC.
CHAUFFAGE ASSURE
G. Choquette 378-2172 — R. Wilcott 378-2171

Joute de "4 points" pour les Vics ce soir

Le club National nous visite -Joute entre dames, à 7h30

GRANBY -- Une partie de "4 points" . . . et un programme-double, tout ça le même soir. Voilà de quoi à satisfaire les plus indifférents amateurs de hockey. Et pourtant, c'est le spectacle qu'on nous réserve ce soir au Palais des Sports de Granby, alors que les Vics de l'instructeur Guy Charbonneau auront la visite de l'équipe Nationale "B" du Canada, dans une partie de "4 points", la première disputée entre les deux équipes cette saison.

Au sujet du programme-double disons qu'une partie entre 2 équipes de femmes précèdera le match Vics-Hull, soit à 7h.-30. Une équipe de St-Césaire viendra rencontrer un club féminin de Granby. Les sportifs, avec le billet des Vics, pourront assister à la joute des femmes, à 7h.30. Mais, soulignons qu'il faudra se procurer un billet pour le match des Vics, à 9h., afin de pouvoir voir à l'oeuvre les 2 équipes féminines.

Ce n'est pas tous les jours qu'on a l'occasion de grimper de 4 points, d'un seul coup, au classement. Les Vics et le Canada le savent très bien, à quelques heures du match très important. Granby se voit toujours talonner par les Castors de Sherbrooke, qui recevaient les Gaulois de St-Hyacinthe, hier soir. Sherbrooke n'était qu'à 2 points des Vics, avant cette partie et au moment où ces lignes sont écrites, Sherbrooke a disputé 2 parties de plus que Granby.

Pour participer aux séries éliminatoires, les Vics doivent gagner les joutes importantes, et celle de ce soir vaudra 4 points au classement. On peut difficilement exiger quelque chose de plus important.

Roland CAMPEAU

Hull a une dure fin de semaine, avec trois parties en 3 jours, qui peuvent lui valoir 10 points au classement. En effet, outre le match de ce soir, Hull recevra Victoriaville demain après-midi dans une autre partie de 4 points, et dimanche dans un match de 2 points. Cela signifie que Hull peut rebondir en tête, avec une forte avance. Actuellement, il tire de l'arrière par 1 point . . . Drummondville jouait à Victoriaville hier soir.

CHEZ LES VICS

Guy Charbonneau est confiant à la veille de ce match de "4 points". Il compte aligner un club complet ce soir. La pratique d'hier fut fructueuse, et les joueurs semblent en excellente condition physique et morale. Rolland Campeau, le capitaine, est un de ceux qui a passé la semaine à Granby afin de pratiquer à tous les jours . . . Gilles Bédard malgré une blessure à un orteil, veut jouer ce soir, afin de ne pas briser la grosse ligne. Dumais sera aussi à son poste, de même que Bob Bédard. A moins d'imprévu à la dernière minute, l'alignement de Guy sera le même que jeudi dernier, lors de la victoire serrée de 5-4 des Vics sur les Castors.

Du côté de l'équipe Nationale seul Cam Allison manquera à l'appel. Allison s'est blessé à une cheville, et sera au repos pour 2 semaines encore dit-on.

Les Vics sont donc en bonne posture, mais ils le seront davantage en l'emportant ce soir à Granby contre le Canada . . .

Bonnes nouvelles pour les Red Wings

DETROIT (PA) — Les Red Wings de Detroit, qui n'ont pas connu la victoire au cours de leurs six derniers matches, ont appris de bonnes nouvelles hier quand les médecins ont révélé que Paul Henderson et Dean Prentice pourraient jouer samedi soir à Pittsburgh.

Les Wings ont également rappelé le défenseur vétéran Irv Spencer de leur filiale de Fort Worth, de la ligue Centrale, où ils ont envoyé les ailiers Gary Marsh et Peter Mahovlich.

Spencer, un vétéran de 11 saisons chez les pros remplacera la recrue Bart Crashley, victime d'une blessure à une hanche.

Henderson était inactif depuis deux semaines à la suite d'une dislocation de l'épaule subie contre Toronto. Prentice a manqué le dernier match des Wings à la suite d'une opération nasale.

Sherbrooke bat St-Hyacinthe et rejoint Granby en 5e place

ST-HYACINTHE (YM) - C'est un Jacques Monette en grande forme qui a conduit les Castors de Sherbrooke à une victoire de 7 à 3 sur les Gaulois, hier soir au Palais des Sports de Sherbrooke.

Les Castors ont magnifiquement joué durant les 60 minutes de jeu donnant le meilleur d'eux mêmes devant leurs partisans.

Jean-Pierre Lafond fut une des figures dominantes du côté offensif pour les vainqueurs avec trois buts. Les autres étaient réussis par Jacques Lampron, Réjean Maltais, René Pépin et Jim Beckman. Les buts des Gaulois étaient enregistrés par Ian Mayburry, Pete Lambo et Michel Cormier.

Ce gain permet aux Castors de rejoindre les Vics qui, incidemment, jouent ce soir contre Hull dans une joute de 4 points.

Gilles Gratton figurait sur la liste des absents des Gaulois.

PREMIERE PERIODE

Le premier vingt fut sans contredit à l'avantage des Castors qui donnèrent une leçon de rapidité aux Gaulois. Sherbrooke joua avec aplomb profitant des moindres erreurs de l'adversaire.

L'attaque des Gaulois se fit violente alors que Viens, Gosselin et Beauregard s'en donnèrent à coeur joie dans la zone sherbrookoise. Monette tira son épingle du jeu à plusieurs reprises. Nadeau, à sa première apparition, fut chassé pour bâton élevé à l'endroit de Lepage. Lafond en profita pour ouvrir le pointage assisté de Cartier et Dupré à 11.51.

Le jeu fut par la suite partagé et les deux cerbères brillèrent tour à tour. Monette bloqua 9 rondelles contre 14 pour Payette.

DEUXIEME PERIODE

Trois buts furent comptés en deuxième période dont deux par les Castors. Réjean Maltais portait l'avance des Castors 2-0 à 4.30 Ian Mayburry acceptait un retour de Monette à 17.45 et ouvrait le pointage du côté des Gaulois. René Pépin complétait le pointage à 19.09 après que les Gaulois eurent râté une très belle chance de compter. Monette avait quelques secondes plus tôt été formidable devant Gilles Gosselin et Michel Cormier.

L'offensive des Gaulois fut plus alerte en deuxième période mais Jacques Monette fut tout simplement formidable dans ses filets. Payette reçut 11 rondelles contre 13 pour son opposant.

TROISIEME PERIODE

Les deux équipes présentèrent du jeu offensif en troisième période alors que 5 buts furent comptés. Jacques Lampron comptait sur un lancer de 30 pieds à 3.33 tandis que Lafond y allait de son deuxième but du match à 4.12 après une excellente pièce de jeu de Maurice Hurubise qui déjoua complètement la défensive maskoutaine. Pete Lambo comptait son troisième but de la saison a 6.37 et Michel Cormier imitait son exemple à 10.13 pour ainsi porter le compte 5 à 3 en faveur des Castors. La défensive du St-Hyacinthe devint par la suite peureuse et concéda deux buts à l'adversaire. Lafond complétait son tour du chapeau à 13.45 alors que Serge Nadeau était en punition. Jim Beckman complétait pour les Castors à 15.08 après avoir capté des passes de Lepage et Lévesque. 14 minutes de pénalisation furent décernées aux joueurs Mascotto-Lévesque-Thibault et Hurtibise à 19.47. Payette bloqua 10 rondelles contre 8 pour Monette.

La prochaine joute opposera les deux mêmes clubs dimanche après-midi à St-Hyacinthe.

PREMIERE PERIODE
1- Sherbrooke: Lafond (Cartier et Dupré) 11.51
Punitions: Beggs 3.02; Bouchard 7.03; Nadeau 10.29
DEUXIEME PERIODE
2- Sherbrooke: Maltais (Hurtibise et Lafond) 4.30
3- St-Hyacinthe: Mayburry (Elwell et Leisemer) 17.45
4- Sherbrooke: Pépin (Dupré et Cartier) 19.09
Punition: Hurtibise 10.54
TROISIEME PERIODE
5- Sherbrooke: Lampron (Beckman et Lepage) 3.33
6- Sherbrooke: Lafond (Hurtibise et Maltais) 4.12
7- St-Hyacinthe: Lambo (sans aide) 6.37
8- St-Hyacinthe: Cormier (Elwell et Dufour) 10.13
9- Sherbrooke: Lafond (Pépin et Dupré) 13.45
10- Sherbrooke: Beckman (Lepage et Lévesque) 15.08
Punitions: Nadeau, 12.27; Lévesque et Mascotto, majeures 19.47; Thibault et Hurtibise, mineures à 19.47
Arrêts: Monette 30; Payette 35

Toronto défait Boston

BOSTON (PC) — Les Maple Leafs de Toronto ont rendu la course au championnat dans la Division Est de la LNH encore plus serrée hier soir en triomphant des Bruins de Boston 4-2 grâce à des buts de Ron Ellis et Jim Pappin dans la deuxième période.

Ken Hodge a d'abord ouvert le pointage au profit des Bruins avec son 11e but de la saison, mais Wayne Carleton a ensuite égalé les chances à 7:46 du premier engagement.

John McKenzie a subséquemment redonné l'avance aux locaux puis Bob Pulford a de nouveau égalé le compte avant la fin de la période.

Ellis a reussi le but victorieux à mi-chemin de la deuxième reprise et Pappin a ensuite compté le point d'assurance en permettant aux Leafs à s'approcher à un point des Canadiens, détenteurs du 3e rang, et à quatre des meneurs, les Hawks de Chicago.

SOMMAIRE
Première période:
1. Boston, Hodge 11 (Stanfield, Shack) 6:17
2. Toronto, Carleton 6 (Stamkowski, Conacher) 7:46
3. Boston, McKenzie 16 (D. Smith) 8:50
4. Toronto, Pulford 10 (Pappin) 9:15
Punitions — D. Smith 2:20, Stemkowski 4:28, McKenzie 12:39. Shack, Horton 16:59.
Deuxieme période:
5. Toronto, Ellis 17 (Stemkowski, Keon) 10:19
6. Toronto, Pappin 12 (Hillman) 14:30
Punitions — Stemkowski, Green 7:49, Arbour 12:53, Hillman 19:05.
Troisième période:
Aucun but.
Punition — Pronovost 16:03.
Lancers:

Toronto	11	8	7—26
Boston	9	9	6—24

Assistance 13,909

Los Angeles défait Pittsburgh 3 - 2

LOS ANGELES (CP) — LNH
Sommaire
Première période
1. Los Angeles, Wall 5 Labossière 5:22
2. Pittsburgh, Dea 10 6:52
Punitions-Rolfe :36, White 9:15 Price 11:47.
Deuxième période
3. Los Angeles, Labossière 9 Wall, MacDonald 9:26
4. Pittsburgh, McCreary 8 Dillabough, Fonteyne 18:01
Punitions - Irvine 15:54, Macneil, Mineure, inconduite, 18:22.
Troisième période
5. Los Angeles, Labossière 10 Anderson, MacDonald 18:07
Punition-Hughes 1:14
Lancers

Pittsburgh	4	7	11—22
Los Angeles	11	9	9—29

Assistance 5,755.

HOCKEY

LIGUE PROVINCIALE

Dr'Ville	30	19	8	3	125	104	41
Hull	29	15	12	2	102	103	40
V'Ville	34	18	13	3	149	120	39
St.Hyac	35	15	18	2	137	147	34
Granby	33	12	19	2	120	138	26
Sherb.	35	12	21	2	129	150	26

HIER SOIR
St-Hyacinthe 3 Sherbrooke 7
Dr'Ville 2 Victoriaville 5
CE SOIR
Hull vs Granby 9h (4 points)
SAMEDI
Victoriaville vs Hull, 2h30 (4 points)
DIMANCHE
Victoriaville vs Hull
Sherbrooke vs St-Hyacinthe
Drummondville vs Granby 7h30

SENIOR B

Iberv.	24	16	4	4	122	86	36
J.Cart	24	13	8	3	106	100	31
St.Mic	25	9	11	5	105	116	23
Cowans	25	9	12	4	98	122	22
P.a.Tr.	26	8	14	4	101	105	19
Laprai.	25	7	15	3	87	90	17

HIER
Pte-aux-Trembles 4 vs Iberville 3
Cowansville 4 vs St-Michel 2

JUNIOR B

Water.	32	24	3	5	203	112	53
Magog	29	16	8	5	159	132	37
Mégan	31	13	14	4	136	143	30
Asbes	30	11	13	6	139	129	28
Thetf.	29	13	14	2	157	159	28
V'Ville	29	11	13	5	114	139	27
Granby	31	6	20	5	116	185	17
Winds.	25	6	15	4	108	133	16

HIER
Magog 4 vs Waterloo 14
Granby 6 vs Thetford 7

Ligue Nationale
Division est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	20	11	12	131	116	52
Boston	22	14	6	157	128	50
Montréal	20	14	9	127	98	49
Toronto	20	14	8	126	95	48
New York	19	14	8	122	111	46
Détroit	17	18	7	141	136	41
Division Ouest						
Los Ang.	17	21	4	102	133	38
Pittsburgh	15	21	4	102	133	38
Minnesota	14	18	9	98	124	37
St. Louis	15	21	6	85	102	36
Oakland	8	26	10	86	128	26

Résultats jeudi
Toronto4 Boston 2
Philadelphie 4 Minnesota 2
Pittsburgh 2 Los Angeles 3

Ligue des Dames

GRANBY - Voici le dernier classement de la ligue de quilles des dames de la Cité, commanditée par le garage Gabriel Lussier:

EQUIPE	PTS	TOTAL
Stratochief	4	1682
2 + 2	3	1625
Firebird	3	1599
G-TO	3	1552
Skylark	1	1599
Parisienne	1	1519
Wildcar	1	1460
Le Sabre	0	1288

Haut Triple pour la semaine:
M. Schetagne 447
Haut Simple pour la semaine:
T. L'Heureux 171

Ligue féminine Dow de Cowansville

GRANBY - Voici les derniers résultats de la ligue Féminine Dow, de Cowansville.
POSITION DES EQUIPES

Car Wash M. Marc-Aurel	
Mag. Mady	
B.M. Plumbing	
Salon Estelle	
Mag. Guy Bilodeau	
Ameub. Roger	
Garage Shell	
Mag. Paul Miclette	

Les plus hautes moyennes.

Mme A. Champigny	134
Mme J. Cocolas	130
Mme J. Houle	123
Mme L. Roy	122
Mme C. Grégoire	121

Plus haut simple de la saison.

Mme J. Cocolas	212
Mme G. Berger	211
Mme L. Roy	202

Plus haut triple de la saison

Mme J. Cocolas	544
Mme A. Champigny	486
Mme J. Houle	463

Le bonspiel O'Keefe prend fin demain

GRANBY -- Le bonspiel O'Keefe, pour déterminer les représentants des sections nord et sud des Cantons de l'Est, aux grandes finales provinciales de février prochain à Québec, se continue au club Granby-St-Paul. Tout le monde était au repos hier soir, tandis que mercredi, deux équipes ont atteint le quart de finale. Il s'agit des équipes de André Marcoux de Sutton, et Yvon Daigle de Cowansville.

Ce soir, d'autres séries pour atteindre le quart de finale, seront disputées. Une équipe de Granby est encore en lice; soit celle de Georges Marchand.

Les semi-finales et les grandes finales auront lieu samedi, toute la journée. M. Guy Cloutier, gérant du Granby-St-Paul, souligne que les finales commenceront à 7h.30 samedi soir.

Tout le public est invité à s'y rendre, pour voir à l'oeuvre les meilleurs curlers des Cantons de l'Est. C'est une journée vraiment spéciale qui nous attend samedi. M. Ernest Pouliot, agent O'Keefe, et les responsables du circuit de curling O'Keefe, seront sur les lieux pour la distribution des prix, samedi soir.

Hockey mineur d'Acton Vale

ACTON VALE (AC) -- Voici les résultats des joutes de hockey mineur disputées sur la patinoire de l'école St-André d'Acton Vale.

MOSQUITO
BRAVES: 1 - ROYAUX: 0
Les Braves ont blanchi les Royaux, 1-0 par défaut à cause du manque de joueurs dans le camp des Royaux. L'arbitre a donc accordé la victoire aux Braves dont l'alignement était complet.

PEE-WEE
LOUPS: 2 - LYNX: 1
Les Loups ont vaincu les Lynx 2-1 grâce à l'excellente tenue de A. Couture et A. Lamarche qui ont été les artisans de cette victoire. Michel Côté a évité le blanchissage aux siens.

BANTAM
FAUCONS: 6 - VAUTOURS: 4
Les Faucons ont eu raison des Vautours 6-4. Jean-P. Désilet a réussi le tour du chapeau pour les vainqueurs avec l'aide de Rock Perreault qui lui a aussi très bien tiré son épingle du jeu en enfilant deux buts et en fournissant les deux passes à Désilets. R. Jutras a marqué deux fois pour les perdants tandis que J.N. Roy et Picard ont complété le pointage. Roy a en outre fourni deux aides.

CONDORS: 3 - AIGLES: 2
Les Condors ont défait difficilement les Aigles par le compte de 3-2. R. Waltz a brillé pour les vainqueurs avec deux buts dont un aide de Tétreault et l'autre assisté de Deslandes. L. Deslandes a réussi l'autre filet des gagnants. R. Leclerc et R. Gauthier se partagèrent les buts des perdants.

Philadelphie gagne 4-2

MINNEAPOLIS (PA) — Les Flyers de Philadelphie ont battu les North Stars de Minnesota 4-2 hier soir, lors d'un match de la LNH marqué de nombreuses punitions, ce qui leur a permis de consolider leur avance en tête de la Division Ouest du circuit.

Les compteurs des vainqueurs ont été Gary Dornhoefer dans la première période, Brit Selby et Bill Sutherland dans la 2e ainsi que Lou Angotti dans le dernier engagement.

Parker MacDonald a répliqué pour les Stars dans la 2e reprise et Wayne Connelly dans la 3e.

Le match a été marqué de 22 punitions et a été interrompu pendant 15 minutes à un certain moment.

Angotti a dirigé l'offensive des vainqueurs avec trois points, soit un but et deux aides, et a ainsi aidé les Flyers à porter leur total à 38 points au sommet de leur section.

Les Stars essuyaient leur troisième revers depuis l'accident fatal dont leur coéquipier Bill Masterton a été victime.

Première période:
1. Philadelphie, Dornhoefer 10 (Angotti, Miszuk) 0:15
2. Minnesota, MacDonald 11 (Woytowich) 15:59
Punitions — Goldsworthy :47, Miszuk 2:12 et 17:21, Zeidel 10:09, Watson 14:48, Kennedy et McMahon 15:25.
Deuxième période:
3. Philadelphie, Selby 12 (Angotti, Miszuk) :53
4. Philadelphie, Sutherland 13 (Rochefort, Hoekstra) 14:12
Punitions — Marcetta, Favell 4:30, Connelly 10:49, Sutherland 14:12, Goldsworthy, Angotti 15:08.
Troisième période
5. Philadelphie, Angotti Dornhoefer, Selby 7:46
6. Minnesota, Connelly 16 Marcetta 14:47
Punitions-Kennedy 4:40, McMahon, mauvaise conduite, Collins, Mmauvaise conduite, Goldsworthy, Minnesota punition de banc, 5:40, Watson 10:55, Zeidel 13:29.

— — —

Lancers

Philadelphie	4	8	7—19
Minnesota	7	9	8—24

Assistance: 9,098

Victoriaville déclasse Drummondville

VICTORIAVILLE (PC) — Les Tigres de Victoriaville ont vaincu les Aigles de Drummondville 5-2 hier soir dans la ligue Senior du Québec.

Clément Tremblay a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts tandis que André Bessette, André Samson et Guy Black complétaient leur total.

Ron Roberts a réussi les deux buts des Aigles.

La Vilas de Waterloo défait la Vilas de Cowansville 2 à 1

GRANBY -- L'équipe de la Vilas Industries de Waterloo a défait celle de la Vilas Industries de Cowansville, au compte de 2-1, lors d'une rencontre disputée au Pavillon des Sports de Cowansville.

Donald Rudd a enfilé le but gagnant alors que Herring, du Cowansville, purgeait un deux minutes. R. Willey a enregistré l'autre but des hommes de Jim Wheeler.

Le seul but de Cowansville fut compté par Jacques Morin.

HOCKEY VICS
Hull
vs
GRANBY
VENDREDI
19 jan. à 9 h. p.m.
Evenement no 17
Palais des Sports

AUTOMOBILISTES
Evitez les pannes d'hiver

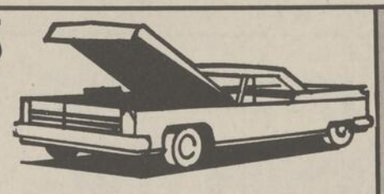

en confiant votre auto à des experts!
Pour un service complet de mécanique
. Electricité avec le fameux détecteur de troubles sun-scope
. Alignement de roues
. Peinture et débossage

Prenez rendez-vous chez
POULIN AUTO CENTRE
CONCESSIONNAIRE PONTIAC-BUICK
1144 St-Paul Farnham
SOUVENEZ VOUS QUE VOTRE AUTO EST ENTRE BONNES MAINS SI ELLE EST CONFIEE A POULIN

SPECIAUX SUR TOUS LES PNEUS A NEIGE EN STOCK
Pneus rechappés Toutes grandeurs $9.95 avec échange

Palais des Sports
Granby
Vendredi 19 janvier

Petite patinoire
5h.30 Bantam Immaculée vs St-Eugène
6h.30 Bantam St-Luc vs St-Patrick
7h.30 Bantam Assomption vs Notre-Dame
8h. à 11h. Sans Pression
11h. All Stars

Grande patinoire
7h.30 Partie de hockey entre femmes Granby vs St-Césaire
9h. Hull vs Vics

Ce service est une gracieuseté de:
Grondin Sport & Camping Inc.
390, rue Principale Granby 378-7744

DEVENEZ MEMBRE du
CLUB D'AUTOS-NEIGE

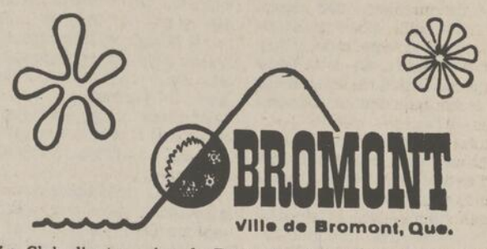

Le Club d'autos-neige de Bromont est situé dans un endroit enchanteur à seulement 44 milles de Montréal. (Sortie 44 de l'Autoroute des Cantons de l'Est et suivre les indications). Vous y pratiquerez votre sport favori sur plus de 36 milles de pistes magnifiques qui vous mèneront sur les Monts, OAK, SPRUCE et BROME dans une nature de rêve à la mesure de votre plaisir.

Le Club D'Autos-Neige de Bromont est ouvert tous les soirs de 4 h. à 11 h. Un orchestre fera les frais de la musique tous les samedis soirs.

Bienvenue à tous
Pour INFORMATIONS:
Tél.: 372-7176

SPORTS

Waterloo s'achemine vers le championnat

WATERLOO (G.P.) -- Les Maroons de Waterloo ont retrouvé leur forme d'antan pour vaincre les As de Magog au compte de 14-4 hier soir.

Yvan Lécuyer et Laurent Wilson ont marqué chacun trois points. Roger Lafrance a participé à la victoire des Maroons avec deux points, alors que les autres filets appartiennent à Duguay, Robidoux, Brochu, Stephenson, Russell et Jodoin.

Yvon Robert a marqué deux buts pour les As tandis que Caron et Bergeron complétaient le pointage.

SOMMAIRE

Première période

1- Wat: Lécuyer (Tétreault) 3.34
2- Wat: Duguay (Wilson et Lafrance) 5.20
3- Wat: Robidoux (Jodoin) 5.34
4- Mag: Caron (Daiduer et Gingue) 5.45
5- Wat: Lécuyer (sans aide) 7.10
6- Mag: Robert (Lecours et Labonté) 7.40
Pun: Dezingues, 2.01

Deuxième période

7- Wat : Lafrance (Wilson) .43
8- Wat: Brochu (sans aide) 5.11
9- Wat: Wilson) (Lafrance et Richer) 6.45
10- Mag: Bergeron (Lapalme et Lecours) 10.34
11- Wat: Stephenson (Russell) 10.48
12- Wat: Russell (Roy) 13.42

Pun: Lafrance, 1.12; Richer. 6.50; Lecours, 8.26; Brochu, 10.45; Labonté, 11.56; Grégoire, mauv. cond. et extrême inconduite, 16.52; Russell, 17.10 Lécuyer, 18.07.

Troisième période

13- Wat: Wilson (Lafrance) 2.52
14- Wat: Wilson (Lafrance) 17.20
15- Mag: Robert (Bédard et Gingue) 8.04
16- Wat: Jodoin (Robidoux et Roy) 9.34
17- Wat: Lécuyer (Windsor) 11.29
18- Wat: Lafrance (Richer et Wilson) 13.31
Pun: Windsor, 6.59; Caron, 10.20 ; Lecours et Richer, 13.47 Labonté, majeure, 14.20; Jodoin, mineure et majeure, 14.20

Le Canada proposera une ligue Mondiale

WINNIPEG (PC)—Le Canada va probablement proposer la création d'une ligue mondiale de hockey amateur à la Fédération internationale de hockey sur glace lors de son assemblée le 31 janvier à Grenoble.

Gordon Juckes, directeur à l'exécutif de la CAHA, a déclaré hier que la suggestion devait être approuvée par la CAHA, "ce qui ne serait qu'une formalité".

Juckes a précisé que la ligue proposée comprendrait les équipes nationales de la Russie, Tchécoslovaquie, Suède, Etats-Unis et deux du Canada. Il prévoit même un calendrier de 20 parties, soit 10 locales et 10 à l'étranger.

Une proposition semblable par le Canada a été rejetée en 1965 par la FIHG sous prétexte que la ligue manquait d'équipes en Amérique du Nord. De plus, les Européens ont prétendu qu'une telle ligue dérangerait leur programme local.

L'introduction des équipes nationales canadiennes offrirait l'équilibre désiré, mais Juckes a admis que cette égalité pourrait bien donner naissance à un point de dispute si la Russie voulait également aligner deux équipes dans la ligue.

Calendrier

Juckes a précisé que le circuit proposé ne nuirait en rien aux championnats mondiaux de hockey amateur, car le calendrier des joutes se disputerait de la mi-novembre à la mi-février.

Le championnat du circuit serait déterminé par le système de points.

Selon Juckes, la nouvelle ligue défrayerait ses propres dépenses. Il évalue le coût de la tournée de chaque équipe en Amérique du Nord à $30,000. En disputant six matches, on pourrait défrayer les dépenses avec des recettes nettes de $5,000 par match.

De plus, la TV a déjà marqué un certain intérêt dans le projet.

Les joutes canadiennes seraient probablement disputées à Winnipeg et Ottawa, locaux des équipes nationales.

Juckes croit vraiment que la proposition sera acceptée par la FIHG, se basant surtout sur les discussions officieuses qu'il a déjà eues avec tous les intéressés à l'exception des directeurs tchèques.

Les Castors s'approchent à un seul point de la 3e position

GRANBY - Trois points en deuxième période contre aucune réplique de la part des Pionniers de Ville St-Michel, ont permis aux Castors de Cowansville de s'approcher à seulement un point de la troisième position de la ligue Senior B, en défaisant St-Michel 4-2.

L'avantage du jeu a été fort partagé au cours de la rencontre, puisque chacun des cerbères a arrêté 39 rondelles.

Massé a ouvert le pointage à 9.47 du premier vingt pour donner l'avance aux Castors. Dupont nivela le pointage moins d'une minute plus tard, et le premier engagement a pris fin au compte de 1-1.

En deuxième période, les Castors se sont surpassés pour enfiler trois points, contre aucune réplique des Pionniers. Cournoyer, Dufour et Bernard sont les trois marqueurs des vainqueurs, dans cet engagement.

C. Lebuis a été le seul compteur en troisième période, portant le compte 4-2. Seulement une punition par période a été décernée.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1- Cow: Massé (R. Dufour) 9.47
2- St-Michel: Y.Dupont (M. Dubois et C. Lebuis) 10.38
Pun: G. Rochon, 1.28.

DEUXIEME PERIODE

3- Cow: R. Cournoyer (Blanchard) 8.01
4- Cow: Dufour (R.Cournoyer) 12.38
5- Cow: Bernard (R.Boileau) 14.49
Pun: Perreault 16.04

TROISIEME PERIODE

6- St-Michel: C. Lebuis (M. Bergeron et B. Tremblay) 18.51
Pun: Perreault 1.26

Coûteuse défaite du Iberville

ST-JEAN (J.T.) - Dans une joute régulière de la ligue Senior 'B' du Québec disputée à St-Jean hier soir, les Renards d'Iberville ont joué une deuxième partie consécutive sans victoire, alors qu'ils ont encaissé un coûteux revers de 4 à 3 contre les Rockets de Pointe - Aux - Trembles.

Les Renards ont en effet perdu les services de leur gardien de buts étoile Pierre Lareau alors qu'il a reçu un puissant lancer frappé en plein visage. Selon les rapports du médecin, Lareau souffre d'une disloquation de la mâchoire, ce qui n'aiderait en rien la cause des Renards.

Les hommes de Maurice Perreault ont pris les devants au cours du premier vingt, alors qu'ils ont profité de deux avantages numériques pour mener 2-0 au son de la cloche. Serge Guérin marquait d'abord son 20e but de la saison, complétant un très beau jeu de passes de J.N. Audette et Larocque. Puis, à la fin de cet engagement Eddie Harrisson complétait une autre belle manoeuvre de Larocque.

A la reprise de la deuxième période, les Rockets devaient revenir à la charge pour égaliser le pointage 2-2. Claude Robert réduisait d'abord la marge, puis avec moins d'une minute à faire à la période, Clem Charbonneau égalisait les chances.

Le troisième vingt devait s'avérer coûteux aux meneurs du circuit Charron. Dès le début de cette période, les Renards reprenaient les devants avec un but de Marcel Larocque. Mais, vingt secondes plus tard, les visiteurs égalisaient à nouveau grâce à un but du vétéran Fernand Bernaquez.

Normand Doyle devait marquer le but victorieux à la cinquième minute de jeu ce dernier engagement. Alors qu'il ne restait que six minutes à jouer dans la partie, survint la blessure à Lareau. La joute fut retardée d'une dizaine de minutes pour permettre à Alain Paquette de revêtir l'uniforme du gardien Lareau. La substitution ne devait changer en rien le résultat final de la joute.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1- Iberv.: Guérin (J.N. Audette - Larocque) 8.30
2- Iberv.: Harrisson (Larocque) 17.57
Pun.: Lirette, Lirette, Martel, Payette.

DEUXIEME PERIODE

3- P.A.T.: Robert (Beauséjour Veilleux) 6.51
4- P.A.T.: Charbonneau (Lirette - Beauséjour) 19.06
Pun.: Doyle, Soucy, Côté, Martel.

TROISIEME PERIODE

5- Iberv.: Larocque (Harrisson) 2.30
6- P.A.T. : Bernaquez (St-Germain - Lirette) 2.50
7- P.A.T.: Doyle (St-Germain) 5.56
Pun.: Young, Larocque, Lirette, Doyle, Young.

Le hockey à St-Armand

ST-ARMAND (DNC) - Le club senior de St-Armand a écrasé le club de Pike-River par le compte de 15 à 4, dans une rencontre de la ligue Champlain de l'Est.

Roger Messier s'est distingué d'une façon toute particulière en enregistrant six francs buts. Yvon Provost mérite certainement une étoile pour sa magnifique tenue dans les filets.

JOUTE NULLE

Lors d'une joute vivement contestée, le St-Armand a récolté un point au classement de la ligue Champlain de l'Est en venant de l'arrière dans les dernières minutes de jeu, pour égaliser 5-5, contre le Torrington de Bedford.

Avec ce triomphe et cette joute nulle, St-Armand s'est maintenu au sommet du classement de la ligue, avec seulement un point d'avance sur St-Ignace

HOCKEY JUNIOR

Les scouts de Bedford, de l'instructeur Jules Lussier, ont défait le junior de St-Armand 3-2, dans une joute chaudement disputée.

Les compteurs des vainqueurs sont Jean Lussier, deux buts, et Roland Lussier, un point. Réjean et Pierre Benoit ont compté pour St-Armand.

Dans une autre rencontre junior, Pike-River a vaincu St-Armand 7-4. Létourneau s'est signalé de façon spéciale en comptant six buts, tandis que Tougas marquait l'autre.

Pour St - Armand, Jean-Luc Messier et Raymond Pelletier ont enfilé chacun deux buts.

Masterton inhumé à Minneapolis

MINNEAPOLIS (PA) Environ 400 personnes ont rempli à craquer l'église méthodiste de Bloomington hier afin d'assister au service funèbre de Bill Masterton, joueur des North Stars de Minnesota qui a succombé à une blessure à la tête lundi dernier.

Le R. Arthur Hubbard n'a pas prononcé d'eulogie, se contentant de dire: "On a tellement rendu hommage à ce jeune homme qu'il serait présomptueux de ma part d'ajouter quelques mots"..

Parmi les gens présents, on notait l'équipe entière des North Stars, le président Clarence Campbell de la LNH, l'équipe entière des Flyers de Philadelphie, le président du Oakland, Frank Selke, fils, le gérant général du Chicago Tommy Ivan, Dennis Ball, de Winnipeg, représentant les Rangers de New York, toute l'équipe olympique américaine et Glenn Sonmor, pilote de l'équipe de hockey de l'Université du Minnesota.

Un autre service aura lieu à Winnipeg samedi et les funérailles suivront au cimetière de la ville.

Thetford se rallie pour vaincre les Guépards 7-6

GRANBY - Un ralliement de trois points dans les cinq dernières minutes de jeu, dont un point de Lessard avec seulement six secondes à jouer, a permis aux Eperviers de Thetford Mines de vaincre les Guépards de Granby au compte de 7-6 ,

Labonté et Lessard ont marqué chacun deux buts pour les vainqueurs. Les autres compteurs des Eperviers sont Couture, Fortier et Pelletier.

Pour les Guépards, Jacques Authier a brillé avec quatre francs buts et une passe. Les deux autres buts de Granby appartiennent à Rober Vachon.

Le premier vingt s'est terminé au compte de 1-1. En deuxième période, Thetford prenait l'avance 3-2.

Les Guépards devaient y aller de quatre buts contre un seul pour Thetford Mines dans les 15 premières minutes de jeu du troisième vingt, pour ainsi prendre l'avance 6-4. Cependant Thetford devait remonter la pente et Lessard marqua le septième but des vainqueurs, à 19.54.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1- Granby: J. Authier (Chagnon et Vachon) 3.30
2- Thetford: Couture (Fortier) 9.30
Aucune punition

DEUXIEME PERIODE

3- Thetford: Labonté (Lessard et Fortier) 2.15
4- Granby: Vachon (Plante et Chagnon) 8.16
5- Thetford: Lessard (-) 12.57
Pun.: Forand, 1.40; Pelletier, 6.23; Fortier, 12.57; Authier, 18.35.

TROISIEME PERIODE

6- Thetford: Fortier (Duval) 3.32
7- Granby: Authier (Vachon et Chagnon) 4.00
8- Granby: J. Authier (Vachon) 8.20
9- Granby: J. Authier (Vachon) 10.30
10- Granby: Vachon (J. Authier et Chagnon) 14.45
11- Thetford: Labonté (Dumas et Duval) 15.09
12- Thetford: Pelletier (Lambert et Lessard) 17.27
13- Thetford: Lessard (-)19.54
Pun.: Gosselin, 7.02.

Une erreur dans les statistiques

MONTREAL PC - Ron Andrews statisticien de la ligue Nationale de hockey, a révélé hier que le guide annuel du circuit avait comporté une erreur pendant plusieurs années.

Selon le guide le but le plus rapide compté au début d'un match aurait été réussi après huit secondes de jeu par Ron Martin, des Américains de New York, le 4 décembre 1934 à New York, lors d'un revers de 4-2 aux mains des Canadiens de Montréal.

Ted Kennedy, du Toronto, aurait égalé le record le 24 octobre 1953, lors d'une défaite de 3-2 devant Boston.

Toutefois, Herb Ralby, publiciste des Bruins de Boston, et l'ex-étoile des Bruins Conny Weiland ont fourni une information qui obligera Andrews à corriger l'erreur.

Lors d'une conversation récente avec Ralby, Weiland a rappelé que Charlie Conacher, du Toronto, avait compté un but après seulement sept secondes de jeu le 6 février 1932, lors d'un gain de 6-0 des Leafs.

Une vérification dans les archives a confirmé le fait.

Statistiques du hockey mineur de Granby

GRANBY -- M. Lévrard Trudel, dévoué marqueur et statisticien du hockey mineur des Loisirs de Granby nous communiquent aujourd'hui quelques chiffres intéressants. Ainsi, dans la ligue Bantam "A", St-Eugène mène avec 21 points, 3 de mieux que Notre-Dame. Chez les compteurs, 4 joueurs sont égaux en tête avec 19 pts ce sont Beauchemin du St-Eugène avec 16-3, S. Fausse du St-Joseph avec 13-6; P. Lussier du St-Luc, 10-9; R. Fortin du Notre-Dame avec 5-14.

Dans le Bantam "B", St-Eugène domine avec 19 points, n'ayant subi qu'un match nul en 10 joutes. B. Trudeau du même club mène les compteurs avec 16 points, dont 10 buts.

Dans le Pee Wee "A", on retrouve St-Luc en tête avec 21 points, un de mieux que St-Eugène. Chez les compteurs C. Trudel du Ste-Famille détient l'imposante fiche de 34 buts et 4 passes pour 38 points en 11 parties seulement. R. Moison du St-Luc suit de près avec 19-16 pour 35 points.

Dans la ligue Pee Wee "B", St-Joseph devance St-Luc par 1 point seulement. M. Chagnon de l'Immaculée-Conception est le meilleur compteur avec 9-7 pour 16 points . Dans la ligue Mosquitos "A", St-Eugène a une fiche parfaite de 10 victoires et aucune défaite pour 20 points, 4 de mieux que Notre-Dame. Chez les compteurs D. Côté du Notre-Dame domine avec 30 buts et 15 passes pour 45 points en seulement 10 parties.

Enfin, dans le Mosquitos "B" St-Eugène est en tête avec 16 points, contre 14 pour St-Joseph. Chez les comteurs, B. Gravel du St-Luc avec 9-1, et S. Couture du St-Eugène avec 8-2 sont égaux.

Voici ces statistiques:

BANTAM - A

EQUIPES	G	P	N	PP	PC	tot
St-Eugène	10	0	1	48	4	21
N-Dame	7	0	4	41	17	18
St-Luc	8	2	1	47	16	17
St-Joseph	6	4	1	38	19	13
Assomption	6	4	1	35	22	13
St-Benoit	4	6	1	42	37	9
Ste-Famille	3	6	2	25	36	8
Imm. Con.	3	7	1	17	38	7
High School	1	10	0	8	64	2
St-Patrick	0	9	2	13	61	2

BANTAM - B

EQUIPES	G	P	N	PP	PC	tot
St-Eugène	9	0	1	41	8	19
St-Joseph	7	2	1	35	13	15
N-Dame	7	3	0	19	15	14
St-Benoit	6	4	0	27	20	12
St-Luc	3	5	2	16	19	8
Assomption	3	7	0	24	32	6
Imm. Con.	2	6	2	12	21	6
Ste-Famille	0	10	0	7	53	0

PEE-WEE -A

St-Luc	10	0	1	81	11	21
St-Eugène	9	0	2	91	9	20
St-Joseph	6	3	2	57	22	14
N-Dame	6	3	2	53	26	14
Ste-Famille	6	4	1	43	51	13
St-Benoit	5	4	2	42	26	12
H. School	4	7	0	28	49	8
St-Patrick	1	9	1	9	74	3
Imm.-Con.	1	9	1	9	90	3
Assomption	0	9	2	7	62	2

PEE-WEE - B

St-Joseph	7	1	2	25	9	16
St-Luc	6	1	3	24	10	15
St-Eugène	6	3	1	24	11	13
Imm.-Con.	4	3	3	25	15	11
St-Benoit	1	8	1	11	27	3
N-Dame	1	9	0	10	47	2

MOSQUITO - A

St-Eugène	10	0	0	58	4	20
N-Dame	8	2	0	62	14	16
St-Luc	7	2	1	39	18	15
St-Joseph	7	2	1	39	18	15
St-Patrick	6	4	0	28	28	12
Imm-Con.	4	6	0	25	33	8
Ste-Famille	2	7	1	22	38	5
H. - School	1	7	2	8	30	4
St-Benoit	1	8	1	14	43	3
Assomption	1	9	0	9	80	2

MOSQUITO - B

St-Eugène	7	1	2	23	7	16
St-Joseph	5	4	1	17	10	14
Imm-Con.	2	6	2	10	15	6
St-Luc	1	7	2	12	30	4

La CAHA renverse la QAHA

SHERBROOKE (PC) — Henri Crochetière, président de la QAHA, a déclaré hier que son groupe ne s'opposera pas à la décision de la CAHA qui a sanctionné le 9e tournoi Annuel Pee Wee de Québec du 16 au 24 février.

Le tournoi, organisé par Gérard Bolduc, de Québec, dans les cadres du Carnaval de Québec, a été l'objet d'une dispute pendant presque trois mois.

Le tout a débuté quand les organisateurs ont soutenu que les équipes inscrites au tournoi suivraient les règlements de la CAHA, fixant l'âge des joueurs à moins de 12 ans au 31 mai 1967.

La QAHA et l'Association de hockey mineur du Québec, avec la permission de la CAHA, ont changé l'âge limite des Pee Wee cette saison à moins de 12 ans le 31 décembre 1967.

Le tournoi s'en tiendra à l'âge limite de la CAHA fixé au 31 mai.

Au moins 57 équipes sont inscrites dans le tournoi, dont 40 du Québec et la balance en provenance de l'Ontario, des Maritimes et des Etats-Unis.

Lors d'une réunion récente, la CAHA avait nommé Lionel Fleury, de Québec, comme médiateur. Fleury, ex-président de la CAHA, a rencontré Bolduc et les représentants de la QAHA à Drummondville mardi soir, lors d'une assemblée commanditée par le maire Gilles Lamontagne de Québec.

Conditions

A la suite de l'assemblée, les commanditaires devront respecter les conditions suivantes:

— L'autorité de la CAHA, QAHA et AHMQ doit être reconnue.

— Toutes les équipes inscrites doivent être affiliées avec la QAHA au Québec et avec le corps amateur officiel de leur province ou Etat.

— La QAHA sanctionnera le tournoi si les deux premières conditions sont respectées d'autant plus que la QAHA reconnaît l'autorité de la CAHA au Canada.

"Dès qu'un tournoi est sanctionné par la CAHA nous l'approuvons automatiquement, a dit Crochetière.

"Je n'ai pas encore reçu d'avis officiel de la CAHA, mais toute équipe sanctionnée par elle est automatiquement approuvée par nous".

A Montréal, Art Lessard, directeur de l'AHMQ, a déclaré que son groupe accepterait la décision de la CAHA-QAHA.

"La CAHA a maintenant accepté la responsabilité du tournoi et ce groupe est plus important que le nôtre, a dit Lessard.

La CAHA a permis à Fleury d'en arriver à une entente et nous nous contentons de la respecter."

Les Jets de St-Alexandre à l'oeuvre ce soir

ST-ALEXANDRE (DNC)- Les amateurs de hockey de la municipalité de Saint-Alexandre, comté d'Iberville, sont cordialement invités à assister à une importante joute que se disputeront les porte-couleurs des Jets de Saint-Alexandre et les membres de l'équipe de Saint-Jean-Baptiste, ce soir, à 8h. p.m. à la patinoire de l'école Sacré-Coeur, à Saint-Alexandre.

Par ailleurs, les représentants du Saint-Alexandre joueront une autre joute, dimanche, le 21 janvier, à 2h.30 p.m., contre les porte-couleurs de la municipalité de Richelieu.

Venez en grand nombre encourager nos joueurs.

Course d'autos-neige à Farnham le 28

FARNHAM (DNC) - Dans le cadre des festivités du carnaval de Farnham, qui débute samedi, une course d'autos - neige aura lieu samedi , le 28 janvier, sur le terrain de golf situé en face du restaurant Andy, route 40, en direction de Cowansville.

Une alléchante bourse et plusieurs trophées seront décernés aux plus méritant, à l'issue de la course.

Ceux qui sont intéressés à participer à cette course, qui comprendra plusieurs catégories, doivent s'inscrire avant le 27 janvier , chez Roland Gingras, président de la course d'autos - neige. Ceux de Farnham et de la région peuvent s'inscrire.

Ange-Gardien triomphe

GRANBY - Malgré une performance de deux buts de Michel St-Césaire a encaissé un revers de 3 à 2 contre Ange-Gardien, dans une partie de la ligue Inter-Comtés. Pour les vainqueurs, Langlois, Roy et Mercure ont été les compteurs. La joute fut intéressante au possible, et dénuée de rudesse.

Dans l'autre partie du double, Ste-Angèle et Ste-Sabine ont fait match nul 4 à 4. Pour Ste-Angèle, Pépin, Turmel, Beauregard et Brault ont été les compteurs. Pour St-Césaire, Houde, Gamache, Phoenix et Robert ont enregistré les buts.

St-Césaire a enfilé 3 buts en 3e période, pour s'assurer l'égalité.

Marieville bat St-Damase

GRANBY - Marieville a remporté une belle victoire de 4 à 3 sur St-Damase, dans une partie régulière de la ligue des Monts. Pour les vainqueurs, Frenette a enfilé deux buts. Martel et Grondin ont été les autres compteurs. Pour les perdants, Robert et Morier ont été les compteurs.

Hockey mineur de Granby

GRANBY - Dans la ligue Juvénile des Loisirs de Granby, le St-Eugène a disposé de l'Immaculée - Conception 3 à 2. Pour les vainqueurs, Bienvenue, Martin et Rochefort ont été les compteurs. Beauregard et Pomerleau ont enfilé les buts des perdants.

MIDGET

Dans le Midget, St-Eugène a surclassé Immaculée - Conception 13 à 0. Y. Lacroix et D. Héneault ont réussi chacun un tour du chapeau. Chatelain, Bernier ont enfilé chacun deux buts; Houle, Auger et Massé les autres.

High School a difficilement disposé du St-Patrick 6 à 5. Tinkler et Laurie ont compté chacun deux buts; Poure et Healy chacun un. Ingram fut le meilleur des perdants avec 2 buts; Desroches, Fausse et Monette ont complété le pointage

MOSQUITOS "A"

Dans ce circuit, Ste-Famille et St-Joseph ont annulé 3 à 3. Pour Ste-Famille, Brouillette a réussi 2 buts et Gauthier un. Pour St-Joseph, Langlois y allait de 2 buts et Desroches l'autre.

St-Patrick a blanchi High School 8 à 0. Douesnard a été formidable avec six francs buts. Sharman et Thompson comptèrent les autres.

Notre - Dame et St-Eugène ont annulé 2 à 2. Côté a compté les 2 buts du Notre - Dame, Rhéault et Brodeur ceux du St-Eugène.

Un automobiliste sérieux, est client chez Maheu.
Pour un service imbattable, prenez un rendez-vous chez
MAHEU AUTOMOBILE
378-7474 ou 378-6283
MAHEU AUTOMOBILE INC.
Chemin St-Paul Granby 378-7474

PAVILLON DES SPORTS
COWANSVILLE
VENDREDI, 19 JANVIER
1h.30 à 3h.30: Patinage libre
5h.30 à 7h.30: Hockey Midget
7h.30 à 9h.00: Brigham vs Adamsville
9h.00 à 10h.00: Eperviers (Prat.)
10h.00 à 12.00: Loisirs de Farnham
Une courtoisie de
BARSALOU SPORT INC.
402, Sud 263-3066 Cowansville

Granby 378-7474 378-6283
Maheu AUTOMOBILE INC.

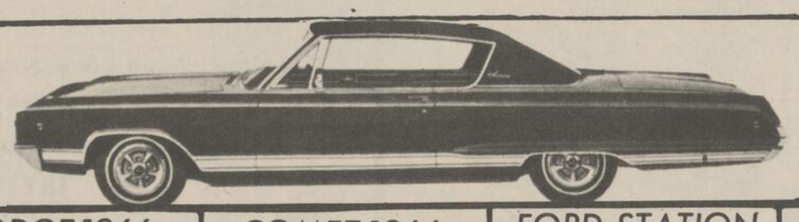

LA DODGE'68
LA PLUS BELLE, LA MEILLEURE ET LA PLUS ECONOMIQUE DES VOITURES
Achète mieux, qui achète chez Maheu.

CHRYSLER 1967 300 sport, H.T. Tout équipé Propre comme neuf	DODGE 1966 Convertible, Monaco Propre comme neuf 3½ ans de garantie	COMET 1966 6 cyl., auto Radio Propre comme neuf	FORD STATION 1965 3 sièges Comme neuf	MERCURY 1964 2 portes, H.T. Tout équipé
CHRYSLER 1966 New Yorker, comme neuf 19,000 milles	PLYMOUTH 1966 Garantie de 3 ans, Comme neuf Belvédère, 4 portes	DODGE 1965 4 portes, sedan Très propre 15,000 milles de garantie	PONTIAC 1965 Custom sport, Moteur 327, Tout équipé	SPECIAUX DE LA SEMAINE Chrysler 1964 4 portes, P.B., P.S. Radio CHRYSLER 1961

Pour un service complet: Débossage, peinture, alignement, mécanique, transmission automatique, C'est chez Maheu qu'il faut aller

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD

DERNIER HOMMAGE-- Plusieurs parents et amis de la famille Laurion se sont rendus à Roxton Pond afin de rendre un dernier hommage au défunt, M. Eugène Laurion. On remarque au premier plan, M. et Mme Cléophas Laurion, fils du défunt; Mme Aimé Laurion et sa fille Josée; M. et Mme Clovis Foisy, gendre du défunt.

Un dernier hommage est rendu à M. Eugène Laurion, de Roxton Pond

ROXTON POND (Par Michel Langlois) - Plusieurs amis de la famille de M. Eugène Laurion, décédé à Roxton Pond se sont rendus hier après-midi à Roxton Pond afin de rendre un dernier hommage au défunt lors des funérailles. Le cortège funèbre s'est mis en branle au salon funéraire de M. Victor Rochon pour se rendre à l'église paroissiale où avait lieu le service.

On remarquait comme porteurs les petits-enfants du défunt: MM. Marc Laurion, Paul-Aimé Laurion, Dorès Jacques, Aimé Brodeur, G.-H. Brodeur et Stanislas Leclerc. Suivaient ensuite les membres de la famille: M. et Mme Cléophas Laurion, de Granby; Mme Aimé Laurion de Granby; Mlle Josée Laurion; M. et Mme Clovis Foisy; M. Luc Laurion; M. Aurien Patenaude; M. Gérard Donais; M. Gérard Lachapelle; M. Marcel Dumas; M. Aimé Brodeur, père; M. Georges-Henri Brodeur; M. Bernard Brodeur; M. et Mme Lorenzo Grégoire et leur famille; M. Osa Grégoire; Mlle Bernadette Grégoire; M. et Mme Armand Laurion; M. Edgar Laurion; Mme Jeannette Coderre; Mme Clara Martin; Mme Claire Cierpich; Mme Dolores Ware; on pouvait remarquer aussi plusieurs amis de la famille: M. et Mme Horace Boivin, de Granby; M. Gaston Forand; Me Lindor Tétreault; M. Gaston Fausse; Mme Sylva Lebrun; Me Jacques Noiseux; M. Amédé Leroux et M. Lucien Potvin, tous de Granby.

La levée du corps a été faite par le curé de la paroisse, M. l'abbé Normand Guillotte. Le service funèbre a été célébré par le curé de la paroisse, assisté de Mgr Henri Laurion, neveu du défunt. L'inhumation a eu lieu au cimetière de l'endroit.

M. Yves Pouliot est nommé directeur de la Sûreté municipale de Waterloo

WATERLOO-M. Yves Pouliot, qui occupait le poste de chef de police de la cité de Waterloo vient d'être nommé directeur de la Sûreté municipale de cette ville. La nomination a été ratifiée par le conseil lors d'une assemblée régulière. M. Pouliot est au service de la ville de Waterloo depuis le 8 mars 1966.

C'est la première fois dans l'histoire de Waterloo qu'un directeur de la Sûreté est nommé. On avait confié à M. Pouliot la tâche de réorganiser le département de police qui, semble - t - il, connaissait certaines difficultés.

Rappelons que ce titre confère à M. Pouliot la permanence au poste qu'il occupait jusqu'à maintenant.

Le mandat de M. Pouliot a consisté de plus à améliorer le système de sécurité de Waterloo pour mieux protéger les citoyens.

C'est ainsi qu'aujourd'hui 9 policiers à plein temps, 4 policiers spéciaux toujours au service du département et 25 policiers auxiliaires ayant suivi une série de cours de perfectionnement veillent sur le bien-être et la sécurité des citoyens de Waterloo.

Avant d'entrer au service de la ville de Waterloo comme chef de police, M. Pouliot avait été à l'emploi de la ville de Magog durant 11 ans comme constable.

M. Yves POULIOT, directeur de la Sûreté municipale de la ville de Waterloo.

Nécrologie

BOYER --- A Roxton Pond le 17 janvier 1968 à l'âge de 75 ans est décédée Mme Vve Emile Boyer, née Ida Guillette, demeurant à Roxton Pond.

Les funérailles auront lieu samedi.

Le convoi funèbre partira des salons funéraires Victor Rochon, de Roxton Pond pour se rendre à l'église de Roxton Pond où le service sera célébré à 10 1/2 heures et de là au cimetière de St-Joachim, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

MARTIN -- A Warden le 17 janvier 1968 à l'âge de 84 ans est décédée Mme Amédée Martin, née Donalda Senécal demeurant à R.R. 2, Warden.

Les funérailles auront lieu samedi.

Le convoi funèbre partira des salons Léo-Paul Ledoux, 454, rue Foster, à Waterloo pour se rendre à l'église St-Bernardin où le service sera célébré à 2.30 heures et de là au cimetière Notre-Dame-de Granby, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
LTEE
Salons Funéraires 223 Principale 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD
prop.
Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309

M. G. Daigneault sera conférencier aux réunions de cultivateurs qui se tiendront à St-Hyacinthe et Farnham

FARNHAM---M. Gérard Daigneault sera le conférencier invité lors des réunions de cultivateurs, intitulées "AUX FRONTIERES DE L'AGRICULTURE 1968". Il traitera d'un sujet qui intéresse de plus en plus les gens de la région, soit la culture et la méthode de récolter le blé d'Inde, ainsi que le futur marché de cette céréale.

Ces réunions de cultivateurs auront lieu à St-Hyacinthe et à Farnham. A St-Hyacinthe, les réunions se dérouleront lundi, le 22 janvier 1968, au sous-sol de l'église St-Joseph, à 2h. et à 8h.p.m. A Farnham, les réunions auront lieu au Centre culturel, jeudi, le 25 janvier 1968, également à 2h. et à 8h.p.m.

Comme cette culture a tendance à se développer rapidement et qu'elle influencera l'avenir de notre région, M. Roger Lague, des Equipements Lague Ltée, a cru bon d'inviter M. Gérard Daigneault comme conférencier.

M. Daigneault donnera certainement de bons conseils et répondra avec empressement aux questions que voudront bien lui poser les cultivateurs présents. M. Daigneault voyage à travers tout le Canada et aux Etats-Unis depuis quelques années pour une compagnie qui fabrique des séchoirs à blé d'Inde. Il a par le fait même l'occasion de visiter des gens qui s'occupent de ce genre de culture à travers l'Amérique.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à assister en grand nombre à l'une ou l'autre de ces réunions qui promettent d'être très enrichissantes.

De nombreux prix de présence seront donnés et un goûter sera servi à chacune de ces assemblées.

Un accident fait $600 de dommages

COWANSVILLE-- Un accident de la circulation impliquant deux automobiles a fait pour environ $600 de dommages sans toutefois causer de blessures aux occupants, vers 8 heures mercredi soir, sur une route secondaire reliant Bromont et Cowansville.

D'après les renseignements obtenus, la collision s'est produite lorsqu'une automobile conduite par Mlle Luce Leblanc 18 ans, demeurant à 200 rue Rivière, à Cowansville, est allée percuter le côté droit d'une autre voiture qui était conduite par Mlle Lucille Bisaillon, 19 ans, du 385 rue Principale, à Cowansville. Au moment de l'accident, l'automobile de Mlle Bisaillon, une Rambler '66, était immobilisée dans le fossé après que le chauffeur eut tenté d'appliquer les freins pour porter secours à une autre automobiliste en panne. Quelques instants plus tard, l'auto de Mlle Leblanc, une Rambler Marlin '67, heurtait la première voiture après avoir tenté de freiner sur une chaussée extrêmement glissante.

La Jeune chambre de Waterloo ressuscite

WATERLOO (DNC)-- La Jeune chambre de Waterloo renaît officiellement lundi soir après avoir été "sans vie" durant sept longues années. En effet, c'est lundi soir, à 7 heures, lors d'un souper-causerie qui sera tenu au Dragon Vert, à Waterloo, que le mouvement prendra vie.

M. Guy Gallant, vice-président de la Jeune chambre à qui l'on a confié la présidence du souper a déclaré que rien n'avait été ménagé de la part de l'exécutif pour assurer un franc succès au souper de fondation de la Jeune chambre. A cette occasion, le conférencier invité sera Me Bernard Trudel, de Granby, qui est le vice-président national des Jeunes chambres. Le distingué conférencier sera introduit aux convives par M. Yves Marin, de St-Jean qui est le président régional des Jeunes chambres. M. Lucien Alain, de Granby, vice-président régional sera aussi parmi les dignitaires invités à ce souper.

Outre les représentants nationaux et régionaux des Jeunes chambres, on pourra aussi remarquer la présence de l'honorable Armand Russell, ministre des Travaux publics et député du comté de Shefford dans le gouvernement Johnson; le maire de Waterloo, M. Guy Poirier ainsi que les membres du conseil municipal.

M. Raymond Bélanger, le président fondateur de la Jeune chambre de Waterloo qui sera en fonction jusqu'au 31 mai, s'est dit très satisfait du recrutement des membres qui a dépassé l'objectif prévu.

En effet, l'objectif qu'on s'était fixé au début de décembre a été largement dépassé et plus de 50 membres actifs repour s'occuper du recrutement des membres restera en vigueur jusqu'au 31 mai alors que des élections auront lieu.

M. Bélanger a aussi souligné que le conseil municipal donnera une réception civique aux nouveaux membres de la Jeune chambre. Cette réception précèdera le souper et le tout se déroulera dans le hall de l'hôtel de ville.

cevront leur carte de membre lundi soir lors du souper de fondation.

Présentement le bureau de direction de la Jeune chambre est formé de MM. Raymond Bélanger, président; Guy Gallant, vice-président; Michel Cloutier, secrétaire-trésorier; Jacques Toussaint et André Côté directeurs. Ce comité provisoire qui avait été mis sur pied

Un banquet en l'honneur de M. Robert Miclette

COWANSVILLE -- Un grand banquet en l'honneur de M. Robert Miclette, choisi par la Jeune chambre locale l'homme de l'année à Cowansville, aura lieu samedi, le 27 janvier prochain, à 7 heures du soir, à l'hôtel Maurice, à Cowansville.

Ce banquet annuel de l'homme de l'année est organisé par les membres de la Jeune chambre de Cowansville.

Le président de la Jeune chambre, Me André Fortier, a laissé savoir que le banquet de l'homme de l'année en l'honneur de M. Robert Miclette sera suivi d'une grande danse populaire avec un orchestre renommé. De plus, le président a révélé que les billets pour le banquet s'écoulaient très rapidement et que toutes les personnes intéressées à se procurer des billets pourront s'adresser le plus tôt possible à Me André Bachand, à 263-3226 ou à 263-3561; M. Robert Meunier, à 263-1585 ou à M. Réal Ouimet, à 263-3655.

M. Robert MICLETTE

Cours d'art plastique

BELOEIL - (DNC - Une série de dix cours d'art plastique seront donnés au Centre Culturel de Beloeil à compter du 27 janvier à l'intention des jeunes de 12 ans seulement. Ils auront lieu le samedi de 09:30 à 11:30 heures.

Une femme blessée et $1,600 de dommages dans un accident

COWANSVILLE -- Une collision impliquant une automobile et une camionnette a fait un blessé et causé pour environ $1,600 de dommages, vers 8h.20 hier matin, sur la rue Albert, à quelque 1,000 pieds de l'intersection des rues Bell et Brosseau, à Cowansville.

Mme Madeleine Allen, 22 ans, du 109 rue Québec, à Cowansville, qui était au volant d'une automobile Meteor décapotable '66, a dû être transportée à la salle d'urgence de l'hôpital B-M-P de Cowansville pour des douleurs au dos mais elle a pu réintégrer son domicile quelques minutes plus tard.

L'autre véhicule était conduit par M. Gabriel Chaput, 34 ans du 113 rue Olympia, à Cowansville.

La camionnette de marque Mercury '66 appartenant à M. Aurélien Turmel, du 306 boulevard Davignon, à Cowansville, a subi des dommages de $600 tandis que l'automobile était endommagée pour environ $1,000 dans cet accident.

Les constatations d'usage ont été faites par le sergent Gérald Doucette et le constable Réal Ouimet, de la Sûreté municipale de Cowansville.

M. ARTHUR TETREAULT, de Saint-Paul d'Abbotsford a perdu la vie de façon tragique lorsque l'arbre qu'il venait de scier est tombé sur lui et l'écrasa à mort. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires J.-R. Poirier, de St-Césaire. Les funérailles auront lieu samedi à 10 h. à St-Paul d'Abbotsford.

Mme Amédée Martin est décédée à l'âge de 84 ans

WARDEN - Mme Amédée Martin, née Donalda Sénécal, et demeurant à R.R. 2, Warden, est décédée le 17 janvier, à l'âge de 84 ans.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils: MM. Trefflé Martin, de Waterloo; Emmanuel et Georges Martin, de Granby; Hervé Martin de Warden; deux filles, Mmes Alphonse Cardin (Jeanne), de South Durnham et Urgèle Beauregard (Solange), de West Shefford.

Les funérailles auront lieu, samedi. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Léo-Paul Ledoux, 454 de la rue Foster, à Waterloo, pour se rendre à l'église St-Bernardin, où le service sera célébré à 2 h. 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame de Granby.

Mme Emile Boyer est décédée à l'âge de 75 ans

ROXTON POND -- Mme Vve Emile Boyer, née Ida Guillette, est décédée à l'âge de 75 ans, à Roxton Pond.

La défunte laisse dans le deuil: trois fils, MM. Aldéo Boyer, de St-Joachim, Philias Boyer, d'Adamsville et Aimé Boyer, de Granby; deux filles, Mmes Léo Mailloux (Lisette), de Frélighsburg et Robert Guillette (Viola), de Notre-Dame du Bon Conseil; une belle-fille, Mme Réal Boyer, de St-Joachim; deux frères, MM. Roméo Guillette, de Roxton Pond et Georges-Emile Guillette, de Granby; trois soeurs, Mmes Léo Martin (Bernadette), de Roxton Pond; Onoré Bérard (Flore), de Roxton Pond et Lionel Pontbriand (Angéla), de Roxton Falls; deux belle-soeurs, Mmes Philias et Joseph Guillette, toutes deux de Roxton Pond.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10h.30, à l'église de Roxton Pond et l'inhumation suivra au cimetière de St-Joachim.

Hold-up de $3,200 à Sutton

Les accusés demeureront en prison jusqu'à leur enquête préliminaire

SUTTON (ML) -- Les deux hommes appréhendés tôt mercredi matin par les agents de la Sûreté provinciale en marge d'un hold-up de $3,200 perpétré lundi dernier à la succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce de Sutton ont comparu hier avant-midi devant le juge Redmond Hayes qui présidait la cour du banc de la reine au palais de justice de Cowansville et ils ont choisi de subir une enquête préliminaire qui a été fixée au 23 janvier prochain.

Marcel Chartrand, 31 ans, et Michel Benoît, 21 ans, deux récidivistes montréalais, sont accusés d'avoir volé l'automobile de M. Léon Sirois, 199 rue Vinette, à Montréal, dans la soirée du 13 janvier dernier, d'un vol à main armée de $3.200 perpétré à la Banque Canadienne Impériale de Commerce de Sutton, le 22 janvier dernier et possession d'une carabine à canon tronqué.

Lors de leur comparution devant le juge Hayes hier avant-midi, les deux accusés, qui sont derrière les barreaux de la prison commune de Cowansville, n'ont pas demandé leur liberté sous caution en attendant leur enquête préliminaire et ils ont repris le chemin des cellules jusqu'à mardi prochain.

Fraude de près de $40,000

Le procès de Racicot reporté au 13 mars par le juge Genest

BROMONT (ML) -- Albert Racicot, de Bromont, qui doit répondre d'une accusation de fraude d'une somme d'environ $ 40,000 aux dépens de la municipalité de Bromont, a vu son procès reporté au 13 mars prochain lors de sa comparution hier après-midi devant le juge Guy Genest qui siégeait à la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville.

Le procureur de la couronne, Me Claude Noiseux, a révélé au juge Genest que le procès de Racicot devait se dérouler devant le juge Gérard Normandin mais que celui-ci était alité à cause d'une méchante grippe et il a demandé que la cause soit reportée en mars prochain, de consentement avec l'avocat de la défense, Me Réal Gagnon.

Le juge Genest a acquiescé à la demande du procureur de la Couronne et la cause a été remise au 13 mars prochain. Racicot est en liberté sous caution en attendant son procès pour fraude.

Un vol par effraction a été commis à Waterloo

WATERLOO (DNC)-Un vol par effraction qui a rapporté $900 à ses auteurs a été commis au magasin I.G.A. Girouard, situé sur la rue Foster à Waterloo.

Les voleurs se sont emparés pour une somme de $700 en cigarettes et $200 en argent. Ils ont pénétré dans l'établissement en défonçant une porte arrière.

Le chef de police de Waterloo, M. Yves Pouliot et le lieutenant Cabana enquêtant en marge de cette affaire. Déjà, plusieurs suspects ont été interrogés et la Sûreté municipale est confiante de mettre le ou les voleurs sous arrêts bientôt.

M. Adrien Martel se présente au siège no 1 à Acton Vale

ACTON VALE (DNC)--M. Adrien Martel, directeur-gérant d'un commerce de matériaux de construction à Acton Vale, a décidé de poser sa candidature à l'échevinage du quartier nord, soit au siège no 1. La mise en nomination aura lieu le 25 janvier.

M. Martel est membre de la Chambre de commerce d'Acton Vale et il fait partie du Conseil 2825 des Chevaliers de Colomb. De plus, il occupe présentement le poste de vice-président du club des Lions.

M. Adrien Martel est également secrétaire du Comité industriel de la ville d'Acton Vale, directeur du service des loisirs et directeur de l'Association des marchands de bois du Québec.

M. Martel est originaire de Farnham.

M. P. de Gaspé Beaubien devient président de Québec Télémédia Inc.

MONTREAL PC -- M. Philippe de Gaspé Beaubien, qui a été le directeur de l'exploitation d'Expo 67, sera nommé aujourd'hui président de Québec Télémédia Inc., dont les principaux actionnaires sont la Power Croporation of Canada Limited.

M. Claude Frenette, conseil pour la Power Corporation et président actuel de Québec Telemedia, a déclaré au cours d'une entrevue, mercredi: "Nous avons été occupés à régler les derniers détails, mais nous réunirons définitivement une conférence de presse vendredi, au cours de laquelle M. Beaubien sera nommé président de Québec Télémédia Inc."

"Cette compagnie administre un poste de télévision en langue française, deux postes de radio en langue française et un poste en anglais, tous dans la région de Sherbrooke.

"En plus, la compagnie possède d'autres intérêts dans le domaine des communications, qui pourraient inclure certaines choses comme la télévision par fil.

Les postes de la compagnie, en langue française sont CHLT-TV, Sherbrooke, et les postes de radio CHLT-AM et CHLT-FM. Le poste de radio en langue anglaise est CKTS.

"AUX FRONTIERES DE L'AGRICULTURE 1968"

GRATIS:

UN ROLL-GARD COMPLET AVEC PAVILLON ET CEINTURE DE SECURITE SERA DONNE EN PRIX

INVITATION SPECIALE
ST-HYACINTHE: 22 janvier 1968, 2 p.m. & 8 p.m. sous-sol eglise St-Joseph
FARNHAM: 25 janvier 1968 2 p.m. & 8 p.m. Centre culturel Farnham

LES EQUIPEMENTS LAGUE LTEE
995 rue St-Louis St- Hyacinthe 773-6266
1330 est Principale Farnham 293-5345

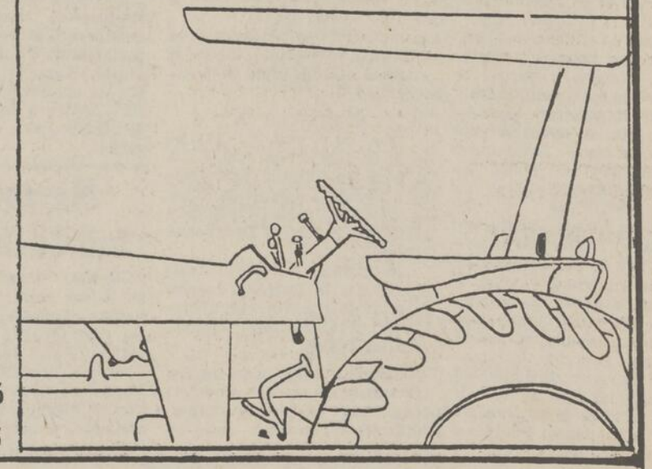

MADAME

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) La journée et la soirée favorisent la solution de vos problèmes personnels et les pourparlers confidentiels. D'autre part, vous ne devez prendre aucune décision à la hâte.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Vous êtes particulièrement bien inspiré en sollicitant l'avis de vos amis sur une question particulièrement importante pour vous.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) La journée vous procurera une satisfaction matérielle consécutive à un entretient avec un supérieur ou une personne influente. Dans la soirée, dérivatif intéressant et agréable.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Une activité à laquelle vous vous livrerez en compagnie de votre conjoint ou d'un de vos amis vous procurera un bénéfice. La fin de la journée apporte une inspiration des plus heureuses.

22 juillet au 21 août (LE LION) Evitez de confier à d'autres des responsabilités qui vous appartiennent. Mettez de coté le plaisir et les distractions, et prenez le dessus sur votre travail.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Attention d'échapper une parole que vous pourriez regretter. Aujourd'hui, vous avez tendance à confondre le noir et le blanc; cultivez une attitude plus positive.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Si des inquiétudes vous assaillent, attaquez-vous sans délai à résoudre la plus sérieuse; les autres disparaîtront d'elles-mêmes par la suite.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Si vous avez oublié quelqu'un qui s'est montré généreux envers vous, il est encore temps de vous reprendre La lettre attendue est en route.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Les nouvelles que vous recevrez, aujourd'hui, seront meilleures. Vous acquérez une expérience précieuse dont vous ne tarderez pas à tirer profit.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Certains événements pourront vous donner une impression de solitude et d'impuissance. Ne vous complaisez pas dans cet état d'esprit.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Une fâcheuse circonstance ou une parole malencontreuse pourra vous susciter des ennuis sentimentaux. Faites preuve de souplesse pour ne pas aggraver vos préoccupations.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Vous feriez bien de changer d'air pour vous changer les idées. Rendez visite à de bons amis ou faites une promenade au grand air. On vous propose une chose intéressante.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous êtes un de ces idéalistes qui cherchez à marcher de progrès en progrès dans la sphère qui vous intéresse. Vous aimez le changement et, de fait vous pourrez avoir des activités variées. Votre goût est sûr, vous avez de l'initiative et de la méthode au travail. Vos présages pour votre vie sentimentale sont des meilleurs.

Mlle Micheline Landry, duchesse pour le carnaval de Granby '68

GRANBY--(EP)--Mlle Micheline Landry est native de Granby. Elle est née le 13 juin 1948 et a fait ses études primaires et secondaires à Granby. Elle a terminé sa 10e année commerciale à l'école secondaire Immaculée - Conception. Elle est à l'emploi de la compagnie Harold Williams, depuis deux ans, à titre de secrétaire.

Micheline est duchesse du carnaval d'hiver de Granby 1968. Elle s'est présentée à ce titre pour l'expérience que cela donne, pour rencontrer et apprendre à faire face au public, et pour le voyage qui récompensera le travail.

Dans ses loisirs, Micheline fait de la peinture, du travail manuel et de la couture. Elle a suivi des cours de couture à l'école Notre - Dame, par cours du soir, et des cours de peinture à l'école communautaire de Granby, cet automne. En peinture, Micheline préfère peindre des paysages et des natures mortes. Elle aime aussi faire en céramique, des plats et des cendriers. L'on peut dire que Micheline occupe pleinement ses loisirs.

Micheline va quelques fois danser, mais elle n'aime pas du tout le go-go. Les chansons sentimentales sont ses préférées. Les interprètes qu'elle aime le mieux écouter sont: Charles Aznavour, Daniel Guérard et Dean Martin.

Au cinéma, Micheline ira volontiers voir un film policier, ou un film sentimental. Il n'y a pas aucun acteur qu'elle préfère aux autres.

Mlle Micheline LANDRY

Micheline aurait aimé devenir garde - malade, ou alors de prendre soin des enfants dans un orphelinat. Pourquoi les orphelins? "Parce que ces enfants-là ont besoin de plus d'affection que les autres" nous répond Micheline. Je suis habituée à avoir soin des enfants chez moi, je suis la deuxième d'une famille de 11 enfants."

"Une fois que la femme est mariée, elle doit rester à la maison. Elle pourra peut-être travailler les premières années pour aider son mari. Mais elle doit élever elle-même ses enfants". C'est ce que pense Micheline du rôle de la femme mariée. Elle pense que la femme mariée doit aussi être une mère accomplie et une bonne maîtresse de maison.

"Il faut savoir s'habiller selon sa personnalité, pense Micheline. Pour ma part, je n'aime pas copier sur les autres, dans le domaine du vêtement, même si c'est la mode. On ne porte que ce qui nous convient."

Micheline est commanditée par le garage Gabriel Lussier Ltée pour la durée du carnaval. Elle nous dit avoir une grande collaboration de la part de son commanditaire. Il lui est d'une aide présieuse.

Nous souhaitons bonne chance à Micheline Landry dans la vente de ses cigarettes et de chapeaux miniatures!

MLLE STAR DESMARAIS, une autre duchesse du Carnaval d'hiver de Granby est commanditée par la Boulangerie Gai Lu Ron. Nous reconnaissons ci-haut: M. Laurent Brunelle, gérant de district pour la Boulangerie Gai Lu Ron; Mlle Star Desmarais, duchesse, et M. Roméo Leblanc, président du Carnaval d'hiver 1968 de Granby. (Photo Paul Matton)

Naissance

ST-ALEXANDRE--M. et Mme Serge Duquette (Micheline Dagesse) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille. Félicitations à M. et Mme Duquette.

Mme M. Pelletier est la responsable du Service des aides-familiales à Granby

GRANBY-- Depuis quelques semaines, Mme Madeleine Pelletier, de Granby, est responsable du service des aides-familiales dans notre ville. Mme Pelletier travaillait déjà pour le Service depuis le mois de septembre, mais sa nomination au titre de responsable est toute récente.

Le Service des aides-familiales est soutenu par la Fédération des Oeuvres du diocèse de Saint-Hyacinthe. Il a été institué dans plusieurs villes du diocèse depuis plusieurs années, mais existe à Granby depuis près de deux ans.

Définition et but

Par définition ce service diocésain est une corporation légale préoccupée d'assister les familles menacées d'être désagrégées temporairement. Cet organisme a pour but de fournir une aide-ménagère compétente en cas de maladie de la mère afin d'éviter la dislocation familiale.

Le Service travaille au bien-être des familles en leur procurant assistance morale et service d'une aide ménagère entraînée et surveillée qui accomplit les travaux légers du ménage et assure la bonne marche du foyer dans la famille où la mère, soit par maladie ou par une hospitalisation temporaire ne peut prendre sa responsabilité.

Actifs à Granby

Mme Pelletier compte actuellement 15 aides-ménagères qu'elle peut envoyer dans les familles qui en font la demande. De ces quinze personnes, dames et jeunes filles, il y en a cinq qui viennent de l'extérieur de Granby.

En général, ce sont les femmes mariées qui offrent leurs services comme aides-ménagères. Ces femmes qui ne travaillent pas à l'extérieur de leur foyer ont l'occasion de rendre service tout en s'assurant un petit revenu hebdomadaire.

Le travail de responsable

Le travail de responsable demande beaucoup de travail, nous dit Mme Pelletier. Je suis à la disposition des gens sept jours par semaine, le jour comme le soir. De plus, je fais tous les contacts entre les familles et les aides-familiales. Si un problème survient, il faut que je me déplace pour essayer de le régler.

Choix des aides-familiales

Les dames et jeunes filles que Mme Pelletier envoie dans les familles ont dû remplir un questionnaire. Mme Pelletier rencontre ces personnes, parle avec elles, leur demande si elles font du service dans les familles, et fait ensuite une petite enquête sur cette même personne pour savoir si on peut se fier à elle.

Dans son choix des aides-familiales, Mme Pelletier accorde la préférence aux jeunes filles plus âgées et à celles qui ont plus d'expérience.

Lorsqu'une famille demande une aide-familiale, Mme Pelletier se renseigne également sur la famille concernée.

Précision

Mme Madeleine Pelletier tient beaucoup à préciser et à insister sur le fait que le Service diocésain des aides-familiales ne s'adresse pas aux familles dont la mère travaille à l'extérieur, mais bien aux familles où la mère est malade ou hospitalisée.

Mme Madeleine PELLETIER

Souper aux fèves à Saint-Hyacinthe

SAINT - HYACINTHE-(DM)-- Les Filles d'Isabelle du cercle Christ-Roi de Saint-Hyacinthe organisent un souper aux fèves.

Cette activité aura lieu samedi, le 20 janvier, à compter de 6 heures p.m., au sous-sol de l'église Cathédrale, et se tiendra sous la présidence de plusieurs invités d'honneur.

Des prix de présence seront tirés au sort et des jeux de société seront organisés.

Les organisatrices de la manifestation sollicitent la collaboration et la présence de leurs amis pour assurer le succès de la soirée.

FLEURS
POUR
. NAISSANCE . MARIAGE
. HOPITAL . RECEPTIONS
MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL.:
378-1191

Les activités seront nombreuses au 15e carnaval d'hiver à St-Pie

ST - PIE - DE - BAGOT-(DNC)- C'est samedi soir que sera couronnée la reine du 15e carnaval d'hiver de St-Pie-de-Bagot. L'on sait que deux jeunes filles de l'endroit s'étaient présentées à titre de duchesse, Mlles Mireille Brodeur et Nancy Castonguay.

L'Amicale de St-Pie couronnera donc, samedi soir le 20 janvier, Mlle Mireille Brodeur, qui a remporté les honneurs. La soirée se déroulera à la salle de l'école Sacré-Coeur et débutera à 8.30 heures p.m. La nouvelle reine sera couronnée par Mlle Monique Tanguay, reine 1967.

Une soirée dansante suivie d'un goûter seront organisés en l'honneur de la nouvelle reine. L'orchestre de Claude Couture assumera les frais de la musique.

DUREE DU CARNAVAL

Le carnaval d'hiver de St-Pie aura lieu du 20 janvier au 4 février. Tout un programme d'activités a été organisé à cet effet.

COURSE DE SKI-DOO

Dimanche, le 21 janvier, une course de ski-doo débutera à 1.30 heures p.m. Les meilleurs conducteurs entreront en compétition.

RECITAL

Dans la soirée, les Ménestrels de Saint-Hyacinthe viendront donner un récital. Le spectacle débutera à 8 heures p.m., à la salle de l'école Sacré-Coeur.

SOUPER CANADIEN

Le programme se poursuivra par un souper canadien à la salle du collège, samedi le 27 janvier. De nombreuses surprises attendent les convives. Le souper débutera à 6.30 heures p.m.

JOURNEE DES ENFANTS

La journée du dimanche 28 janvier sera entièrement consacrée aux enfants. Durant l'après-midi il y aura plusieurs amusements à l'intention des enfants. Le soir, un souper sera organisé à la salle du collège.

PARTIE DE CARTES

Samedi, le 3 février, les joueurs de cartes ne seront pas oubliés. Une grande partie de cartes commencera à 8 heures à la salle du collège.

banquet

BANQUET

La dernière journée du carnaval sera aussi bien remplie que les autres. Un banquet sera servi en l'honneur des reines des 14 carnavals précédants, dimanche le 4 février, à 6.30 heures p.m. Par la suite, un bal aura lieu pour souligner de façon spéciale ce 15e anniversaire du carnaval de St-Pie.

INVITATION AU PUBLIC

Le public aura certainement beaucoup de plaisir à participer à tous ces évènements. St-Pie sera le théâtre d'une période carnavalesque remplie de joie. Le public se fera un plaisir de prendre part à toutes ces activités.

Mlle Nancy Castonguay, princesse au carnaval de St-Pie.

Mlle Mireille Brodeur, reine du carnaval d'hiver 1968 de St-Pie de Bagot.

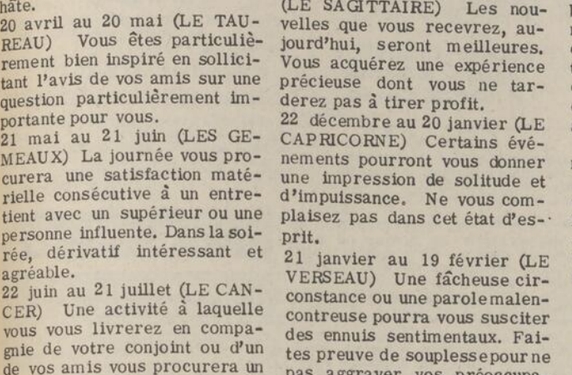

DOMINIQUE, trois ans, et MARTIN, 18 mois, sont les fils de M. et Mme Ferdinand Vincent, d'Henryville. (Photo Benoit Brouillette)

Mme L. Darios poursuit sa série de causeries

ST-JEAN--C'est à la salle de visionnement de l'Office national du film, à Saint-Jean, 246, rue Champlain, qu'auront lieu à partir de ce soir, vendredi 19 janvier, les rencontres avec Mme Louise Darios, et ce dès 8 heures précises.

A chacune de ces rencontres-causeries, Mme Louise Darios présente le portrait d'une femme sud-américaine et celui d'une femme canadienne ayant illustré l'histoire au cours de leur vie.

La causerie a lieu en français; cependant quelques-uns des films projetés sont de langue espagnole avec sous-titre français.

Il n'est pas indispensable d'avoir suivi la première série de cours de Mme Darios pour s'intégrer au groupe des élèves. En effet, chaque causerie est indépendante et constitue un tout.

Pour toute information complémentaire appeler Mlle Thérèse Hallé en appelant à 347-5351.

La mariée du printemps

MONTREAL (PC) — Pour le printemps 68 "La Mariée Chou" portera la mini-robe, une petite coiffe, parfois un manchon, et des guêtres.

Ce genre était illustré dans un défilé de mode présenté à Montréal par des spécialistes des robes de mariées.

Pour certaines créations, les guêtres sont remplacées par des bas piqués de fleurs, s'arrêtant à mi-jambe.

Un jeune mannequin portait une cape recouvrant une robe à encolure montante, et jupe à large ceinture. Le modèle Joséphine suggérait une robe de style Empire, en soie italienne.

Volants, ruchés, guipure, rubans de satin et autres falbalas apportaient une note plus féminine aux styles ultra-modernes de ces robes pour le grand jour.

Entre autres fantaisies, la collection offrait une robe courte ou longue, avec pantalon volanté en dentelle.

Le blanc était à l'honneur pour la mariée "petite fille", rose du printemps dans sa mini-robe rebrodée d'appliqués de roses.

L'allure sportive était même suggérée avec la robe-culotte en dentelle Chantilly, et un casque retenu par une mentonnière, et laissant échapper à l'arrière un flot de tulle.

Cours de charme et de maintien

BELOEIL (DNC)-- A la suite du succès obtenu lors d'une première série de cours de charme et de maintien, par Mme Diane Borduas, la direction des Loisirs de Mont-St-Hilaire annonce la reprise de ces mêmes cours le 22 janvier.

Pour ces cours, Mme Borduas est assistée d'une équipe de mannequins volants. Les cours ont pour but de donner à la femme plus d'assurance et de confiance en elle-même tout en demeurant très féminine.

Les cours traiteront des soins de la peau, du maquillage et de la coiffure; ces derniers item seront confiés à une esthéticienne.

L'inscription pourra se faire au Centre civique de Mont St-Hilaire, boulevard Laurier.

Inscription aux cours de tissage

GRANBY-- Les dames qui sont intéressées aux cours de tissage, première série, pourront s'inscrire d'ici lundi soir prochain en communiquant avec Mme Paule Ménard, à 378-8206.

Les cours ont lieu le lundi soir, de 7.30 à 9.30 heures p.m., au sous-sol de l'église Notre-Dame de Granby.

MLLE LISE GABORIAULT est l'une des trois duchesses aspirant au titre de reine du Carnaval de St-Césaire. Lise est née le 14 juin 1949. Elle fit ses études primaires et secondaires à St-Jean, et termina son cours commercial à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de St-Jean. Elle aime la musique moderne et son interprète préféré est Adamo. Elle occupe ses loisirs à la natation, durant l'été, et au patinage, pendant l'hiver. Présentement elle joue au hockey avec une équipe féminine formée à St-Césaire. (Photo Anita Paquette)

Naissances à Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE- (DM) - Voici la liste des derniers baptisés dans les différentes paroisses de la ville de Saint-Hyacinthe:

Sainte-Eugénie-de-Douville

FRECHETTE-- Martine, Josée fille de M. et Mme Yvon Fréchette (Francine Saint-Germain). Le parrain et la marraine sont Gérard Hébert et Blanche-Alice Halley.

CATHEDRALE

LAGACE-- Anne, Marie, Joseé fille de M. et Mme Jules Lagacé (Lucille Lussier). Le parrain et la marraine sont Jean et Francine Lagacé.

CHRIST-ROI

GADBOIS-- Joseph, Jean, Paul, Roch, fils de M. et Mme André Gadbois (Ginette Pichette). Le parrain et la marraine sont Jean-Paul Gadbois et Rosa Baril.

SACRE-COEUR

LOISELLE-- Denise, Anne, Marie, fille de M. et Mme André Loiselle (Colette Côté). Le parrain et la marraine sont Armand Loiselle et Denise Bousquet.

SAINT-JOSEPH

AUBIN-- Marie, Marlyne, Josée, fille de M. et Mme Jean-Pierre Aubin (Jacqueline Fournier). Le parrain et la marraine sont Donald Fournier et Francine Fournier.

PRECIEUX-SANG

PORLIER-- Joseph, Eric, Marc fils de M. et Mme André Porlier (Francine Saint-Pierre). Le parrain et la marraine sont Albert Saint-Pierre et Lucile Martel.

LANGLOIS-- Marie, Brigitte, Nathalie, Edith, fille de M. et Mme Jacques Langlois (Marguerite Patenaude). Le parrain et la marraine sont Marius Montigny et Lise Patenaude.

TANGUAY-- Joseph, Etienne, Eric, fils de M. et Mme Réjean Tanguay (Monique Hébert). Le parrain et la marraine sont Etienne Tanguay et Rose-Blanche Bergeron.

Réouverture du Al-Anon à Granby

GRANBY--C'est dimanche le 28 janvier qu'aura lieu la réouverture du groupement Al-Anon à Granby. Cette activité aura lieu au sous-sol de l'église Ste-Famille et commencera à 8.30 heures p.m.

Les personnes intéressées à avoir plus de renseignement au sujet des Al-Anon pourront signaler le numéro 372-7503.

Retraite de spiritualité

SAINT - HYACINTHE-(DM)-- Une retraite de spiritualité est organisée pour les dames et les demoiselles du laicat franciscain à la Villa Ste-Jeanne d'Arc.

Cette rencontre aura lieu du 2 au 4 février. Le Père Marius Lessard, o.f.m., en sera le prédicateur. Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec Mme Adélard Dutil, au numéro 773-9321.

Réunion mensuelle du Women's Institute

STANDBRIDGE - EST (DNC)- L'assemblée mensuelle de l'Association Women's Institute s'est déroulée chez Mme Bernice Moore.

La secrétaire Mme Neal Creller étant absente pour cause de maladie, c'est Mme Frank Corey qui fit la lecture des minutes. Le mot à l'ordre du jour était: "Suggestions pour intéresser le public aux travaux accomplis par les membres du Women's Institute".

Mme Rhicard lut un extrait d'un rapport biculturel sur les Women's Institute.

Il fut décidé que la prochaine réunion de l'Association aurait lieu le premier février chez Mme Beryl Tremblay.

La réunion s'est terminée par un goûter préparé par Mme Moore et Mme Sheperdson.

MLLE MADELEINE LEROUX, autre candidate au titre de reine du Carnaval de St-Césaire. Elle est la fille de Mme Claire Leroux. Agée de 17 ans, Madeleine travaille actuellement à la manufacture de couture Ballin MFG, à St-Césaire. Ses goûts en musique vont vers le populaire avec le chanteur ADAMO. Ses passe-temps préférés sont le théâtre et la danse. (Photo Anita Paquette)

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

HOTEL WARDEN
Mme Georges Lemay, Prop.
Warden, Route 39 Nord 539-0012

Tous les dimanches
de 5 à 9 heures
Venez déguster
NOTRE SUCCULENT
BUFFET FROID
Venez manger avec vos amis au son de la musique douce, dans une atmosphère exceptionnelle.
Samedi soir: Orchestre MARIUS HARRISSON

ANNONCES CLASSEES

Granby: 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A.
(49996)

Reevin Pearl
B.A., B.Com., B.C.L.
Avocat — Procureur
Suite 713
159, Craig Ouest, Montréal.
TEL.: Bur. 861-8401
Rés. 482-3488
(49978)

GRANBY

4 Propriétés à vendre

MOTEL 26 unités, maison centrale, piscine, grand terrain, situé dans ville de Sherbrooke, route Montréal. Accompte $60,000.
HOTEL 12 chambres, licencié, 2 salles à diner, salle de réception, le tout ultra chic, près de l'Université de Sherbrooke, clientèle choisie. $25,000 comptant, solde facile.
SALLE de Réception, restaurant et bungalow 6 pièces, avec 120,000 pieds de beau terrain, endroit prometteur, situé à Granby. $15,000 comptant, solde hypothéque facile, (succession).
GASTON BEGIN
Courtier
31 Wood, Sherbrooke
Tél. 569-3729
(50329)

7 Commerces à vendre

Bon COMMERCE, restaurant, épicerie, tabagie, dans ville des Cantons de l'Est, seul dans le secteur avec maison à revenu si désirée. Accepterais échange, très bonnes conditions de vente. Pour informations, signalez 293-4538, Farnham. (50292)

MAISON avec magasin attenant. Spécialités à la verge, établi depuis 27 ans. Bonne clientéle, excellent chiffre d'affaires. Cause de vente: Retraite. Pour informations signalez Magog 843-4358. (50316)

13 Garages

A VENDRE, commerce de garage ou prendrait associé, dépositaire "Volvo" et "Triumph", établi depuis 15 ans. Pour informations, signalez 372-5114. (50322)

14 Locaux à louer

LOCAL à louer, situé à 9 rue St-Joseph, libre le 1er mai ou immédiatement. Idéal pour salon de coiffure ou pour commerce voulant changer de local. Pour informations, s'adresser à M. Edouard Daudelin, tél. 372-3921 ou 372-2313. (50185)

20 Terres ou fermes à vendre

TERRE située à l'Ange Gardien Co. Rouville, 230 arpents, maison et bâtimetns en bonne condition avec roulant. Pour informations, s'adresser M. Ulysse Dion, R.R. 3, Farnham. (50397)

21 Entrepôts

ENTREPOT DEMANDE
Une importante compagnie de la région cherche un entrepôt situé dans Pointe Aux Trembes. L'entrepôt devra être facile d'accès, mesuré un minimum de 6,000 pieds carrés et devra offrir des facilités pour le chargement et le déchargement. La période de location sera une condition de contrat. Pour informations, écrire à case 5166 La Voix de l'Est. (50384)

23 Logements à louer

A LOUER, logis de 3 pièces, chauffé, $45.00 par mois, situé rue Principale. Libre immédiatement. Pour informations, signalez: 378-4400. (50270)

Grand LOGIS de 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie à l'année, tapis mur à mur, installation laveuse-sécheuse, situé rue Dufferin. Pour informations, signalez: 372-4407 ou 372-6087. (50296)

LOGIS neuf de 5½ pièces, chauffé, système de chauffage eau chaude, planchers en tuile, galerie avant et arrière, case dans le sous-sol, laveuse et sécheuse fournies, taxe d'eau payée, prix $110.00 par mois, situé à 463 rue Calixa - Lavallée. Pour informations, signalez 378-8947. (50338)

LOGIS neuf, moderne de 4½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, installation laveuse-sécheuse, planchers bois franc et tuile, grande cour asphaltée, etc. Prix $95.00 par mois. Pour informations, signalez 372-4919. (50325)

LOGIS de 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, ménage fait à neuf, situé rue Principale, libre immédiatement. Aussi, local à louer. Pour informations, s'adresser à 95 rue Paré. Tél. 372-5932 le midi. (50320)

A 110 ALEXANDRA, logement chauffé, 4½ pièces, réfrigérateur et poêle fournis, installation laveuse et sécheuse, chambre de bain en céramique, tuiles dans cuisine et planchers de bois franc. Libre immédiatement. Prix $110. par mois. Aussi garage si désiré. S'adresser à Mme Rémi Vadnais, 79 rue Lorne. Tél. 378-3850. (50031)

LOGIS de 4½ pièces, chauffé, eau chaude, taxe d'eau payée, dans un haut, planchers de bois franc, prix $60.00 par mois, sans enfants. Logis de 3½ pièces, prix $52.00 par mois. Logis de 4½ pièces, meublé, chauffé, eau chaude, prix $17.00 par semaine. Pour informations, s'adresser à 21 rue Principale Apt. 4. Tél.: 372-4634. (50365)

LOGIS moderne de 5½ pièces, dans un bas, installation laveuse-sécheuse, libre le 1er février., situé à 40 rue Cyr. Pour informations, signalez 372-2501 ou 378-6055. (50341)

2 LOGIS neufs, dont un de 3 pièces et l'autre de 4 pièces, situés au 147 et 149 rue Hanson. Aussi une chambre à louer dans un bas. Libre immédiatement. Ferais la réparation de scies mécaniques. Pour informations, communiquez après 5:30 p.m. au numéro 263-3476. (50103)

MAISON seule, située à 445 Blv. Leclerc, 6 pièces, libre immédiatement. Pour informations, signalez 378-1229. (50366)

LOGIS de 4 pièces, dans un bas, situé rue Denison. Pour informations, signalez 372-2136. (50370)

LOGIS de 3 pièces, dans un bas, salle de bain complète, prélarts incrustés à la grandeur. Libre le 1er février. Pour informations, s'adresser à 254a rue St-Charles Sud, porte du côté. (50371)

LOGIS neuf, de 4 pièces, dans un bas, chauffé, eau chaude fournie, aucune taxe d'eau à payer, puits artésien, planchers en tuile, bas de mur en arborite, libre immédiatement, situé chemin Martin et Roger. Pour informations, signalez 378-5880 ou 372-4276. (50378)

LOGIS situé à 24 rue Mountain, 3 pièces, plus salle de bain complète, tous les planchers recouverts en tuile, chauffé, éclairé, eau chaude, source naturelle dans la cave pour eau potable, garage inclus, grand terrain sur gazon. Libre le 1er février. Pour informations, signalez 372-7829. (50380)

LOGIS de 5 pièces plus salle de bain complète, avec garage, situe à 112 rue Paré. Prix $60.00 par mois. Libre le 1er Février. Pour informations, signalez 372-1502. (50387)

3 LOGIS neufs de 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, situés rue St-Rémi, prêts pour le 1er février, 1er mars, 1er avril. Pour informations, signalez 378-2780. (50391)

GRANBY, logis neuf de 4½ pièces, salle de bain en céramique, installation laveuse-sécheuse, système de chauffage électrique, planchers de bois franc, garage, lère terre de Granby, libre immédiatement. Pour informations, signalez 378-8066. (50392)

LOGIS de 3 pièces, situé à 71 rue Centre, avec solarium, hangar attenant, ménage fait à neuf, libre le 1er Mars. Pour informations signalez 372-4779 après 5:30 p.m. (50394)

24 Logements demandés

LOGIS de 4 pièces, plus salle de bain, louerait immédiatement. Prix raisonnable. Pour informationss signalez 378-1747. (50317)

DESIRE louer logis de 5 pièces, de préférence sur chemin St-Paul. Pour le 1er avril ou 1er mai. Pour informations, signalez 378-2345 après 6:00 p.m. (50356)

ON DEMANDE logement de 5 pièces, dans un bas, de préférence au centre de la ville. Pour informations, signalez 378-8145. (50385)

25 Appartements à louer

APPARTEMENT de 1 pièce plus salle de bain, avec douche, meublé, chauffé, éclairé, avec ustensiles de cuisine et couvertures de lit fournies et entretenues, télévision, stationnement gratuit. Pour informations, s'adresser à 329 Blv. Boivin, coin Déragon, 2e étage. Tél: 378-7036. (50362)

Apts de 1, 2 et 3 pièces

meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision en couleur si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 255 Ave du Parc. Tél. 372-4121 ou 91 rue Paré, après 7.00 p.m. (50223)

APPARTEMENT de 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée. Stationnement gratuit. Pour plus d'informations, s'adresser à M. G. Rheault, barbier, 601, rue Cabana, coin Bouchard ou signalez 378-4485. (50309)

APPARTEMENT de 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée, taxe d'eau payée, tapis mur à mur, situé à 221 rue Robinson Sud. Pour informations, s'adresser à 144 Boul. Leclerc. Tél. 372-3529. (50299)

APPARTEMENT de 2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, situés centre-ville. Aussi chambre seule à louer, situés près de la rue Principale. Pour informations, s'adresser à 28 rue Court ou signalez 372-3719. (50318)

APPARTEMENTS BEAUDET
A LOUER, APTS de 1½, 2½ et 3½ pièces, chauffés, décorés à neuf, facilité de stationnemet, entrée privée, laveuse et sécheuse, à la semaine ou au mois. Pour informations, s'adresser à 36 Denison, Apt 17 ou signalez: 372-1571. (50137)

27 Chambres à louer

CHAMBRES meublées, chauffées, éclairées, service de concierge. S'adresser à 24 rue Centre, Granby. M. Moreau, chambre No 1 ou signalez: 372-7250 ou 378-6297, Granby. (50087)

CHAMBRE meublée, éclairée, avec eau chaude à l'année, tapis mur à mur, sofa-lit, table à café, 3 lampes, secrétaire moderne, lingerie, garde-robes, poêle et réfrigérateur compris. Pour informations, signalez: 372-5129. (50158)

A LOUER, CHAMBRE pour jeune fille, avec cuisine privée, poêle, douche, toilette, etc., entrée privée, située coin Dufferin et Elgin. S'adresser à 185 rue Dufferin, Granby. Tél. 372-6544. (50251)

CHAMBRE pour une ou deux personnes avec toutes les commodités, poêle, réfrigérateur, téléphone, entrée privée, etc.
Prix à partir de $5.00
Pour renseignements :
Signalez : 378-6414
GRANBY
(50404)

30 Chambres et pensions à louer

CHAMBRE et pension à louer pour jeune homme, située près du centre d'apprentissage. Pour informations, signalez 378-8710. (50350)

CHAMBRES à louer et pension si désirée pour dames et demoiselles seulement, situé centre-ville, bon chez-soi, accès à la télévision et téléphone. Pour informations, signalez 372-6284. (50169)

LE SERVICE DES
ANNONCES CLASSEES
EST AUSSI PRES
DE VOUS QUE
VOTRE TELEPHONE
SIGNALEZ
372-5433
AVANT 12.00 p.m.
ET VOTRE ANNONCE
PARAITRA DEMAIN

36a) Meubles neufs et usagés

MEUBLES RECONDITIONNES ET USAGES A VENDRE

Radio console "Victor"	$5.00
Poêle à gaz "Entreprise", 40 pouces	$5.00
Poêle combiné, bois-électrique, "Findlay"	$15.00
Poêle combiné, huile-gaz, "Beach"	$15.00
Annexe au bois "Beach"	$35.00
Annexe "Bélanger" à l'huile, comme neuve	$75.00
Laveuse automatique "Inglis", en bon ordre	$25.00
Laveuse automatique "Westinghouse", en bonne condition	$40.00
Pupitre fini chêne	$10.00
Bassinette d'enfant, 24 x 48	$10.00
Phono portatif "Symphonic"	$5.00
Polisseuse "Eureka", en bon ordre	$20.00
Sommier à câbles, 54 pouces	$5.00
Tapis de chambre, 6 x 9	$15.00
Poêle électrique, 110 volts	$35.00

TERMES AUSSI BAS QUE $1.00 PAR SEMAINE
Magasin WOODHOUSE
174 Principale, Granby
Tél.: 372-3317
(50097)

53a) Instruments aratoires

A VENDRE, TRACTEUR "Allis Chalmers", modèle F.L. 12 à gaz. Chargeur "Loader" sur 4 roues, 2 chenilles "Carterpillar", modèle D4. Camion remorque servant au transport de ces item ainsi que de leurs accessoires et équipement. Le tout en parfaite condition et à bas prix. Pour renseignements, tél. 378-1954. (50307)

64a) Robes de mariées

A VENDRE robe de mariée, en peau de soie, grandeur 7 ans avec traine. Pour informations, signalez 378-1528. (50368)

96 A vendre ou à échanger

MAISON à revenu, en briques, 5 ans de construction, située à St-Hyacinthe. Pour informations, Granby, 378-8571. (50374)

98 Divers

ETUDIANTE de 15 ans garderait les soirs, samedi et dimanche toute la journée, aimant les enfants, honnête, références si désirés. Pour informations, signalez 378-6156. (50357)

A LOUER, AUTOS-NEIGE, à St-Paul d'Abbotsford, première maison après l'annonce du Domaine Léonard. Prix $5.00 de l'heure. Pour informations, signalez 379-5742. (50258)

Pour tous vos TRAVAUX de sablage de planchers à bois dur ou bois mou ainsi que finition.
Nous réparons
toutes marques de balayeuses
et polisseuses à planchers !
Granby Vacuum Enr.
ou signalez: 372-3440 pour toutes informations. (50206)

A ECHANGER, 1ère hypothèque de $6,000.00 pour maison ou petit commerce. Pour informations, signalez 378-8571. (50375)

TELEVISIONS A LOUER
Signalez : 378-3734
(49991)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE manteau de cuir, première qualité pour dame. Grandeur 18 ans, avec doublure et le bas détachable. Valeur $125.00 pour $100.00. Pour informations, signalez 372-4265. (50351)

A VENDRE plusieurs paires de rideaux, presque neufs, tablettes métalliques pour chambre de bain. Pour informations, signalez 378-7389. (50360)

A VENDRE, perruque blonde, courte, presque neuve, valeur $90. laisserait aller pour $25.00. Pour informations, signalez 378-8641. (50376)

A VENDRE souffleuse à neige de compagnie, avec vis pour tracteur, attache 3 points. Pour informations, signalez 378-4776. (50395)

98a) A vendre - Divers

Beau SET de CUISINE, 6 chaises, 2 lits "Continental" tête capitonnée, 1 lit pliant, chaises, prélart, 9 paires de rideaux en bambou pour solarium. Pour informations, signalez: 378-3249 entre 6:00 et 8,00 p.m. (50263)

A VENDRE, magnifique horsbord avec moteur de 40 forces "McCullough", le tout sur un trailer de compagnie Fomeco, en parfaite condition et très bon prix. Pour informations, signalez 536-3353, St-Césaire. (50056)

A VENDRE, TRACTEUR Ford, 4 vitesses en parfaite condition avec gratte hydraulique neuve à neige avant. Pour informations, signalez 536-3362 après 5:00 p.m. (50396)

AUTO-NEIGE A VENDRE
Sno-Jet 1967, 15 hp. Sno-Jet 1967, 13½ hp. Bombardier 1966, 14 hp. Bombardier 1968, 16 hp. Skiroule 1967, 15 hp. Moto-Ski 1967, 15 hp Ces autos-neige sont en bonne condition. L.S. Sports, Chemin Roxton. Près du Pavillon du Détour. Tél.: 372-4557 ou 372-7378. (50372)

EN SPECIAL !
BOITES 20 ONCES
Bouillon de poulet
6 BOITES $1.00
Sauce "Hot Chicken"
3 BOITES $1.00
Soupe Riz-Poulet
3 BOITES $1.00
POULET J. JOBIN
Chemin Roxton,
Tél.: 372-4739
Livraison à domicile.
(50192)

MANTEAUX de cuir, veau, chevreau, "Kid"
$89.00 et plus.
Collets de fourrure
$14.95
Chapeaux de fourrure
$9.95
Chapeaux de Suède ou Cuir
$6.95
Gants de Suède
DOUBLES DE BOURGONS
$5.95
Foulard de fine laine
TISSE A LA MAIN
$6.95
Lemoine
73 Drummond
Tél.: 372-3811 Granby
(41692)

110 Femmes demandées

OCCASION exceptionnelle pour une dame pour organiser et surveiller vente et distribution de produits en demande à Granby, Sherbrooke et les environs. Pour rendez-vous et détails, écrire à Case 5164, La Voix de l'Est. (50310)

110a) Filles demandées

FILLES D'expérience demandées dans une manufacture de couture. Pour informations, s'adresser à 58 rue St-Antoine Nord ou signalez 378-3434. (50382)

110b) Femmes, filles demandées

FEMME ou fille demandée pour ouvrage général de maison, de 8:00 a.m. à 4:30 p.m., 5 jours par semaine, seulement 1 enfant, d'âge scolaire. Pour informations, signalez 378-6714. (50400)

111 Hommes demandés

On DEMANDE MACHINISTE d'expérience pour travail général. Salaire selon compétence. Pour informations, écrire à Case 5165, La Voix de l'Est. (50314)

ON DEMANDE enligneur de roues avec expérience, bon salaire avec boni, bénéfices marginaux. S'adresser à 535 rue Principale, Granby. (50353)

On demande HOMME dans la quarantaine, bilingue, pour courts voyages aux environs de Granby. Le candidat engagé recevra un salaire de $14,000.00 par année, plus bonis réguliers. Ecrire (malle aérienne) R.F. Dickerson Southwestern Petroleum Corp., Forth Worth, Texas. 76101. (50281)

DEVENEZ détaillant Rawleigh dans bon district dans Granby. Bon revenu annuel. Aucun capital nécessaire. Ecrivez Rawleigh, Dépt. A-507-870, 4005 rue Richelieu, St-Heri, Montréal. (50379)

111a) Hommes, Femmes demandés

OCCASION UNIQUE
Temps plein ou partiel, opportunité de faire de $50.00 à $150.00 par semaine. Pour informations, signalez 378-3341 entre 6 et 7 heures p.m. (50349)

ATTENTION !
HOMMES - FEMMES
Nous avons découvert un tout nouveau et merveilleux moyen pour vous d'être votre patron et faire beaucoup d'argent. Pour la modique somme de $1.00 en mandat poste, nous vous faisons parvenir tous les détails concernant ce merveilleux système.
Il s'agissait d'y penser ? ? ?
Ecrivez à P.M.
6559 1ère Avenue,
Rosemont, Montréal.
(49969)

113 Traitements

TRAITEMENTS DE BEAUTE
POILS SUPERFLUS
Spécialiste du traitement radical des poils superflus, diplômée de New-York, se rend à votre domicile. Ecrire à 222 Blv. Henri-Bourassa Est, Centre Médical, Montréal. Tél.: 381-3326. (50352)

123 Perdus ou trouvés

UNE PAIRE de lunette en corne avec étui marqué Dr Morin, a été perdue entre le Théâtre Plaza et le 337 rue Lamoureux, Granby.
Récompense Promise.
Tél.: 378-2602, Granby. (50403)

125 Autos, camions à vendre

METEOR 1965, 6 cylindres, en parfaite condition.
METEOR 1964, convertible, 8 cylindres.
RENAULT Dauphine, 1964, automatique, très propre, réelle occasion.
RENAULT Dauphine, 1962.
MERCURY 1962, convertible.
VOLKSWAGEN 1958, $100.00.
Toutes ces voitures sont en excellente condition et à prix réduits.
S'adresser :
GARAGE MONTPLAISANT
Chemin Waterloo
Tél. 372-3730, Granby
(50319)

141 Animaux

A VENDRE, CANICHE noir. Prix $50.00. Pour informations, signalez 372-6077. (50286)

142 Maisons à vendre

MAISON de 5½ pièces, installation laveuse-sécheuse, systeme de chauffage, site résidentiel, près d'écoles et église, belle terrasse, libre immédiatement. Pour informations, signalez 378-2921. (50305)

MAISON neuve en briques, 2 logis de 5½ pièces, avec prêt de la S.C.H.L., hypothèque à 7%, eligible au rabais provinciale de 3%, située à 442 rue St-Charles Sud. Pour informations, s'adresser à M. Maurice Robert, 85 rue Cyr, Granby. Tél.: 378-4486. (50389)

142 Maisons à vendre

MAISON de 2 logis de 5 pièces chacun, près de l'hôpital et du Centre d'Achat Frontenac. Pour informations, s'adresser à 301 rue Savage. (50367)

A VENDRE
BUNGALOW de 5½ pièces, en briques, intérieur en pré-fini, terrain 78' x 135', à trois milles de Granby, chemin de Roxton.
BUNGALOW de 4 pièces, en briques, avec garage, terrain 90' x 80', à 3 milles de Granby, chemin Ste-Cécile de Milton.
S'adresser à :
ROLAND CHOQUETTE
Agent - 378-6763
H. CARON, Courtier
(50297)

MAISON neuve de 5 pièces, située aux limites de Granby, à la campagne, quartier résidentiel, libre immédiatement. Pour informations, signalez 378-2510. (50355)

BUNGALOW en brique de 5½ pièces, système de chauffage air chaud, terrain de 60 x 100, bien situé, prix raisonnable pour acheteur sérieux. Pour informations, s'adresser à 576 Chenier. (50235)

BUNGALOW en brique, neuf, situé rue Lemieux, Chemin Waterloo, 1 mille de Granby. Prix $14,500.00. Pour informations, s'adresser à M. René Tremblay, Tél. 372-6077. (50287)

MAISON de 6 pièces, cave finie, garage, près des écoles, prix $11,000.00. Pour informations, s'adresser à 227 rue Bouchard. (50388)

BUNGALOW neuf de 5 pièces, situé à 186 rue Robinson Nord. Aussi terrain à vendre pouvant servir à construction d'un 6 logis. Pour informations s'adresser à 166 rue Robinson Nord. Tél.: 378-8780 (50381)

MAISON SEULE de 14 pièces, convertie en maison de pension, rapportant plus de $5,000. par année. Serait idéal pour personne seule ou couple d'un certain âge. Prix $30,000. Pour informations, écrire à Case 5161 - La Voix de l'Est. (50398)

142b) Maisons à vendre ou à louer

A VENDRE, ou à LOUER, à St-Césaire, Cottage moderne, 10 pièces spacieuses, chauffage central, garage chauffé, terrain paysagé et ombragé. Pour informations, signalez 671-2151, St-Lambert. (50257)

144 Argent à prêter

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?
Prêts hypothécaires considérés de particuliers, hommes d'affaires, industriels et autres, en première et deuxième, achetons balances de prix de vente, créances hypothécaires, etc . . . Pour appointement avec consultant expert de 2.00 à 5.00 p.m.
Tél.: 372-6115
ou Boite Postale 383, Granby.
(49793)

145 Débentures

Pour REALISER de meilleures TRANSACTIONS d'achats, ventes ou échanges de vos bons d'épargne du Canada, ayez recours à des conseils experts en référant à
JEAN-LUC DUNN
Conseiller Financier
308 York Tél.: 378-4586
Granby
(50197)

J'ai en portefeuille . . .
DEBENTURES municipales de Magog.
Rendement maximum 7.50%, 10 ans.
S'adresser à
JEAN-LUC DUNN
Conseiller Financier
308 York Tél.: 378-4586
Granby
(50196)

Débentures à courte échéance
1969-70
Rendement 7.40%
S'adresser à
JEAN-LUC DUNN
Conseiller Financier
308 York Tél.: 378-4586
Granby
(50195)

148 Gardiennes d'enfants

DAME garderait un ENFANT de 3 à 5 ans. Pour informations, signalez 378-2370. (50255)

148 Gardiennes d'enfants

DAME, avec expérience, garderait jeunes bébés 5 ou 7 jours par semaine. Tous les accessoires et le linge fournis. Prix $3.00 par jour.
Pour informations,
Signalez : 372-6169
(50285)

DAME garderait GARÇON
entre 3 et 5 ans, pour tenir compagnie à un autre gars. Pour informations,
signalez 378-2612
(50393)

PRENDRAIS en pension du lundi au vendredi, enfant de 1½ an à l'âge scolaire. Bons soins, aucun autre enfant à la maison. Pour informations, signalez 378-7384. (50401)

ST-CESAIRE

111 Hommes demandés

ON DEMANDE un jeune homme pour travail sur ferme laitière mécanisée. Bonne condition de travail. Pour informations, signalez 293-4871. (50402)

WATERLOO

53a) Instruments aratoires

A VENDRE, TRACTEUR Ford 1950, en très bonne condition avec charrue, prix $450.00. Pour informations, s'adresser à M. Fernand Côté, R.R. 2, Waterloo. Tél. 539-1027, Waterloo. (50311)

COWANSVILLE

4 Propriétés à vendre

PROPRIETAIRE est triste, mais il faut partir et déménager sa famille dans le sud. Ca veut dire qu'il doit laisser sa belle maison sur laquelle il a dépensé beaucoup de temps et d'argent. Vous pouvez bénéficier de sa perte si vous vous hâtez de venir voir sa maison qu'il veut vendre. Remarquez ses qualités: Genre Colonial, en brique avec 3 chambres à coucher, 2 salles de bain complètes avec douches, planchers en terrazo, foyer Franklyn, planchers en bois francs aussi du terrazo dans l'entrée, salon, salle à diner et cuisine moderne, carport et entrée pavée, terrain, arbustes et haies agencés par un paysagiste, hypothéque C.M.H.A. avec intérêt de 6¼%, située à Cowansville, prix de demande $20,000.00.
Faites contact avec :
BROME MISSISQUOI DEVELOPMENT INC.
A. C. TOOD,
Courtier
8 rue Yamaska, Cowansville
Agents:
G.B. MIZENER, Foster,
ALEX PATERSON, Sweetsburg
ROBERT BURNS, Cookshire.
(50399)

23 Logements à louer

A LOUER, logis neuf de 5½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, chambre de bain de couleur, situé à 156 rue Nelson, libre immédiatement. Pour informations, signalez: 263-2515. (50279)

LOGIS de 5 pièces, dans un bas, situé rue Ste-Thérèse, libre le 1er Mars. Pour informations, signalez 263-2004. (50363)

LOGIS de 4 pièces, situé rue Bell, libre le 1er février. Pour informations, signalez 263-3172. (50348)

27 Chambres à louer

A LOUER, chambre située au 143 rue Nord à Cowansville. Pour informations, signalez: 263-3779. (50275)

111 Hommes demandés

ON DEMANDE homme ayant des aptitudes de vendeur, âgé de 25 à 30 ans, marié. Très bon salaire. S'adresser par écrit à la Voix de l'Est, C.P. 50, 504 rue Sud, Cowansville. (50358)

123 Perdus ou trouvés

CHIEN PERDU
"BOSTON BULL" pesant environ 15 à 18 livres, brun foncé, avec taches blanches sur la tête et le cou, perdu aux environs d'Adamsville. Récompense promise. Si trouvé, Téléphonez à 263-2211. (50252)

120 PRINCIPALE, GRANBY
SITE COMMERCIAL A VENDRE
67 pieds x 130 pieds

Aussi à vendre bon commerce avec tous les équipements et accessoires.
Toute la marchandise à vendre au prix de l'acheteur, comprenant :
150 HABITS DE QUALITE POUR HOMMES ET ENFANTS.
Vénitien, pure laine, térylène, etc.
MANTEAUX tous genres.
CANADIENNE pour hommes et enfants.
PANTALONS, pli permanent.
CHEMISES, CHAPEAUX, CASQUETTES
UNIFORMES de TRAVAIL "Overall",
Jeans, Mitaines, Sous-Vêtements.
Grand choix de Jeans "LEE",
Habits Ski-Doo pour toute la famille, etc.
L'adresse :
Chez MAXIME & FILS
120 Principale
(Face Eglise Ste-Famille, Granby)
(50207)

DRAPERIES
Confection et Décorations
REDUCTION 50%
—FIBRE DE VERRE
—ARNEL
—COTON A CUISINE
—"PLEIN-JOUR" BRODE OU UNI
—TERYLENE
Une réduction allant jusqu'à 50% est accordée sur les item mentionnés ci-haut.
AUSSI EN RABAIS : Couvertures, Filets, Pôles, Crochets, Rubans, Accessoires, etc . . .
Confection sur les lieux — Satisfaction garantie.
DRAPERIES BEAUCHEMIN
382 ST-JACQUES GRANBY TEL. 378-1991
(50361)

LE SERVICE DES
ANNONCES CLASSEES
EST AUSSI PRES
DE VOUS QUE
VOTRE TELEPHONE
SIGNALEZ
372-5433
AVANT 12.00 p.m.
ET VOTRE ANNONCE
PARAITRA DEMAIN

PILOTE TEMPETE

CINEMA pour les ENFANTS au
THEATRE PALACE GRANBY
TEL. 372 4466
Samedi le 20 Janvier a 2 p.m.
A L'AFFICHE :
Les Folles Années de LAUREL et HARDY
EN PLUS: Dessins animés – ADMISSION .50¢

ANNONCES CLASSEES

Granby: 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155

142 Maisons à vendre

MAISONS avec revenu. — Comprend un grand salon, cuisine, cuisinette, salle à diner, ainsi que trois chambres. Garage double, ayant un logement de 3 pièces, situé dans le haut, le tout en bonne condition et très moderne. 13 arpents de terrain, petit verger, 2 lacs et une bonne grange, situé entre route 52 entre Dunham et Stanbridge Est. Prix $8,000.00 comptant et la balance à terme. Pour informations, signalez 295-2267, Dunham. (50359)

BUNGALOW de 6 pièces, situe aux limites de Cowansville, chemin Dunham. Prêt de la S.C.H.L. à 6¼%. Pour renseignements, tél. 263-3284 ou 293-6418, Farnham. (50328)

142a) Maisons à louer

BUNGALOW neuf en brique, de 5 pièces avec abri-auto, grand terrain, système central, situé rue St-Charles. Prêt pour occupation immédiate. Pour informations, signalez: 263-0440, M. Lamothe. (50265)

FARNHAM

98 Divers

AUX FRONTIERES DE L'AGRICULTURE 1968
Réunion des cultivateurs.
Invitation spéciale - Farnham 25 janvier 1968, 2 h. p.m. et 8 h. p.m. au Centre Culturel. — Gratuit, un "ROLL-GARD" complet avec pavillon et ceinture de sécurité. L'appareil sera donné en prix.
LES EQUIPEMENTS LAGUE LIMITEE,
Ventes et service John Deere,
1330 rue Principale est,
Farnham. — Tél. 293-5345.
(50333)

98a) A vendre - Divers

STEREO de marque "Admiral", AM/FM, MPX, en bonne condition, un an d'usure, valeur $400, laisserais aller à prix de sacrifice. Pour informations, s'adresser à 497 rue St-Pierre, Farnham. Tél. 293-6950. (50334)

SAINT-JEAN

23 Logements à louer

SOUS-BASSEMENT à LOUER, meublé avec télévision, réfrigérateur, téléphone, douche pour 2, 3 ou 4 personnes, situé à 235 rue St-Hubert, près du Boul. du Séminaire. Pour informations, s'adresser à Mme Boudreau, Hôtel St-James, 345 rue St-Jacques. Tél. 347-4055. (50323)

25 Appartements à louer

APPARTEMENTS de 1½ et 3 pièces, meublés, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, tous neufs, libres immédiatement. S'adresser du lundi au dimanche de 8:00 a.m. à 6:00 p.m. à 480 rue Mercier. Tél. 348-4911 ou le soir et le dimanche à 542 rue Champlain. Tél. 348-3722. (50294)

98a) A vendre - Divers

PALETOT de chat sauvage pour homme, neuf. Pour informations, signalez 346-4121 ou Henryville 68. (50369)

ST-HYACINTHE

98 Divers

AUX FRONTIERES DE L'AGRICULTURE 1968
Réunion des cultivateurs.
Invitation Spéciale - St-Hyacinthe 22 janvier 1968, — 2 h. p.m. et 8 h. p.m. au sous-sol de l'église St-Joseph. — Gratuit, un "ROLL-GARD" complet avec pavillon et ceinture de sécurité. L'appareil sera donné en prix.
LES EQUIPEMENTS LAGUE LIMITEE,
Ventes et service John Deere,
995 rue St-Louis, St-Hyacinthe.
Tél. 773-6266
(50332)

98a) A vendre - Divers

A L'OCCASION de son premier anniversaire, le 19 janvier, la Vitrerie Coloniale Enrg, située à 227 rue Concorde, St-Hyacinthe, vous offre à prix très avantageux de beaux miroirs, des dessus de bureaux et extincteurs chimiques. Tél.: 773-0618. Venez nous voir. (50364)

142 Maisons à vendre

BUNGALOW à vendre à St-Hyacinthe-Annexe, 5½ pièces, en pierre et brique, terrains 55 x 115, près église et écoles, situé à 8445 rue Ledoux ou signalez 773-1881 St-Hyacinthe. (50126)

MAISON genre bungalow, rénovée à neuf, située à 30 rue Saint-Germain, Saint-Dominique, chauffage central, grand terrain, garage. Pour informations, signalez 773-3096. (50335)

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

BEDFORD
Canada — Province de Québec
District de Bedford
COUR SUPERIEURE
No 16,772
BANQUE DE MONTREAL, demandeur,
— VS —
CEL DUMONT, défendeur.

"Deux terrains situés sur le côté ouest de la rue Fréchette, en la cité de Granby, province de Québec, connus et désignés comme étant les lots numéros un et deux (1 et 2) de la redivision officielle du lot numéro quatre (4) de la subdivision officielle du lot trois cent trente-sept (337) de la subdivision officielle du lot originaire sept cent vingt-quatre (724-337-4-1 et 2); les lots numéros trois (3) et quatre (4) de la resubdivision officielle du lot numéro trois cent trente-trois (333) de la subdivision officielle du lot originaire sept cent vingt-quatre (724-333-1-3 et 4), le lot numéro deux (2) de la subdivision officielle du lot deux (2) de la subdivision officielle du lot numéro trois cent trente-deux (332) de la subdivision officielle du lot originaire sept cent vingt-quatre (724-332-2-2); le tout au plan et livre de renvois officiels du canton de Granby, avec bâtisses dessus érigées".

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Waterloo, comté de Shefford, Québec, district de Bedford, le SEPTIEME jour de FEVRIER 1968, à TROIS heures de l'après-midi.

Bureau du Shérif,
Palais de Justice,
Cowansville, P.Q.,
ce 12 décembre 1967.
Le député-shérif
ANTONIN BOURASSA
(50406)

AVIS PUBLIC

AVIS PUCLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

BEDFORD
Canada — Province de Québec
District de Bedford
Cour de l'Echiquier du Canada
No IT-638-66
RECEVEUR GENERAL DU CANADA, demandeur,
— VS —
FERNAND LARCSE, Défendeur
Désignation

Le lot onze-B du troisième rang du canton Milton, (11-B) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Ste-Cécile de Milton, avec une maison d'école dessus érigée; ledit lot mesure dans sa ligne nord, une largeur de deux cent vingt-huit pieds (228'); dans sa ligne est, une profondeur de cent quatre-vingt-neuf pieds et huit dixièmes de pied (189.8'); dans sa ligne sud, en front du chemin public, une largeur de deux cent vingt-huit pieds (228'); et dans sa ligne ouest, une profondeur de cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198'), le tout mesure anglaise et conforme aux mesures indiquées au procés-verbal de bornage dont il est fait mention plus bas.

L'emplacement plus haut désigné est sujet à un droit de passage de trente-six pieds (36') de largeur uniformément sur une profondeur d'un arpent, soit environ cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198'), le tout situé à l'ouest de l'emplacement faisant l'objet des présentes ; le terrain faisant l'objet du présent droit de passage est borné au nord par partie du lot 11-A, rang III, même canton, même cadastre, appartenant à De Flora Choinière, veuve non remariée d'Antoine Rousseau ou représentants; à l'est, par la partie du 11-B, rang III, faisant l'objet de la présente vente; au sud, par le chemin public; à l'ouest, par le lot 12-A, rang III, même canton, même cadastre, appartenant à l'oeuvre et fabrique de la paroisse de Ste-Cécile de Milton ou représentants; ledit droit de passage aurait été créée dans une vente par Me Charles Brin, notaire, à Joseph A. Legris, devant Me J. R. Tartre, notaire, le 10 septembre 1872, avec enregistrement sous no 15,526 de Shefford.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Waterloo, comté de Shefford, Qué., district de Bedford, le SEPTIEME jour de FEVRIER, 1968, à TROIS heures de l'après-midi.

Bureau du Shérif,
Palais de Justice,
Cowansville, ce 4 décembre 1967
Le député-shérif
ANTONIN BOURASSA
(50405)

VENTE DE JANVIER
Commençant le 12 janvier 1968

—EN SPECIAL, HABITS DE SKI-DOO
—500 paires de pantalons pour hommes Valeur $7.95, réduits à $3.79 la paire — 2 paires pour $5.00.
—Pantalons pour garçons $3.98 la paire EN REDUCTION à $1.98 la paire.
—Sous-Vêtements pour hommes 39c
—Gilets "Pullover" chemises, 99c chaque
—Jacket de skis, Canadienne, Jacket de cuir, "chienne" de travail, couvertures d'automobile $2.50 chacun.
—Uniformes de chauffeurs, livreurs, etc. à l'épreuve de l'acide, pli permanent, lavable, de couleurs vert, gris, charcoal bleu.
—Manteaux de cachemire de laine et en cuir, valeur $79.95 réduits à $29.95
—Grand choix d'habits à 2 paires de pantalons. Réduits à $38.95.
—Cravate, ceinture, etc. vous sont remis, à l'achat de chaque habit.
Pantalons Térylène, pli permanent, lavables, garantis un an, pour hommes et garçons, pointures de taille de 28 à 52 pts.
—Balance d'habits et vestons sport à écouler à $8.95.

ACHETEZ MAINTENANT JUSQU'A **$250.00**
PAYEZ PLUS TARD SELON VOS DESIRS.

MAGASIN AU BON MARCHÉ
POUR TOUTE LA FAMILLE
L.P. FORTIN PROP.

43 GUY GRANBY TEL. 378-2785
(Bas de la ville, rue voisine du A & P)
Stationnement gratuit
(50236)

CARRIERES ET PROFESSIONS

ON DEMANDE
A LA
THOR MILLS LIMITED

Jeune fille alerte, apte à être entraînée à un emploi d'assistance junior de laboratoire dans une industrie de Textile moderne. Doit avoir un cours secondaire, être bilingue et avoir de l'aptitude pour ce genre de travail.

Semaine de 5 jours — Bénéfices marginaux habituels.

Veuillez faire parvenir votre application à case postale 429, Granby, des entrevues seront accordées sur rendez-vous seulement.
(50331)

STANLEY WORKS OF CANADA
SECRETAIRE BILINGUE

Pour travailler sous la direction de l'ingénieur en outils électriques.

Le salaire sera établi selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Bénéfices marginaux intéressants. Travail régulier.

S'adresser
M. B. CORRIVEAU, Gérant de fabrication,
Roxton Pond. — Tél. 514-372-6686 — Granby
(50373)

MECANICIENS
On demande 2 mécaniciens avec expérience dans carburation et électronique.

Salaire et condition de travail à discuter.

S'adresser à :
BROCK MOTORS LTD.,
509 rue Principale, Cowansville
Tél.: 263-1484 et demandez Gilles Bilodeau.
(50327)

Coordonnateur

LA FEDERATION DES OEUVRES DU DIOCESE DE SAINT-HYACINTHE requiert les services d'un coordonnateur responsable de l'organisation de sa campagne annuelle de souscription.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Bon degré d'instruction — belle personnalité — sens communautaire développé — sens de l'initiative — capacité de travailler en équipe.

Conditions de travail très bonnes.
Faire parvenir "curriculum vitae" à :
C.P. 426 — Saint-Hyacinthe, Qué.
(50386)

Occasion de carrière dans la vente

Nous recherchons présentement un homme qui réussit bien dans son travail actuel et qui gagne un bon salaire, mais dont les chances d'avancement et d'augmentation de revenu sont limitées. Cet homme devrait être âgé de 25 à 45 ans, marié et ambitieux. Il devrait posséder de la détermination et un désir de servir les autres autant que lui-même. Nous lui offrons une situation permanente et des possibilités de revenu illimitées, avec un salaire initial de $6,000 à $12,000 par année, selon les qualifications. Retraite à 60 ans, bénéfices sociaux habituels.

Le candidat choisi recevra un entraînement de vente complet, et la possibilité d'accéder à la supervision et à la gérance.

Adressez votre réponse à Boite 5163, La Voix de l'Est, Granby, mentionnant âge, état civil, et dossier de vos emplois précédents. Toutes les réponses seront tenues confidentielles.
(50143)

Cartes d'affaires

Tél. 372-7474 Chemin Roxton
Hôpital Vétérinaire de Granby Enrg.
Dr. Paul TETREAULT, M.V. — Dr. Alain LEGRAND, M.V.
R.R. # 5, GRANBY, QUE.
(49821)

Argent à prêter
TAUX COURANT
S'adresser à :
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237, rue Principale
Granby Tél.: 372-3377

IMMEUBLES
Achats - Ventes - Echanges
Consultez :
ROLAND CHOQUETTE
V.A.
340 rue Laurier
Tél. 378-6763 — Granby
H. CARON, Courtier
(50058)

ARGENT à PRETER
En premières et deuxièmes hypothèques sur :
a) maisons construites ou à construire — de 1 à plusieurs logis;
b) bâtisses commerciales.
Argent provenant de plusieurs particuliers, compagnies d'assurance et de "Trusts".
J. P. MATTON,
NOTAIRE
328 rue Principale — 378-4112
(49995)

Dr MARCEL LEDUC
CHIROPRATICIEN
561, Principale, Granby
HEURES DE BUREAU:
10:00 a.m. à midi
2:00 p.m. à 5:00 p.m.
7:00 p.m. à 9:00 p.m.
Le samedi sur appointement.
(Appareils scientifiques des plus modernes à la Chiropratique à votre service)
TEL.: 378-9023
(50095)

ARGENT à PRETER
1e et 2e HYPOTHEQUE
- A bas intérêts.
- Longs termes.
- Villes et campagnes.
- Service rapide.

5526 Ashdale, Suite 214,
JARDINS STE-THERESE INC.
Montréal, P. Q.
ou signalez: 481-6054
(50102)

PRETONS ARGENT
- En première, 2e hypothèque, ville et campagne.
- Taux raisonnable.
- Aucun frais d'inspection ou d'évaluation.
- Attention spéciale à toute demande de la campagne.
- Très beau plan ou 2e hypothèque.

ALPHONSE BADEAU
Courtier en immeubles
Permis 50-489
Ouvert le soir
266, Murray
569-3181 — 562-9401
935, King Est — 569-7375
Sherbrooke
(50101)

INCROYABLE MAIS VRAI !
OUVERT AU PUBLIC
LE ROI DES BAS PRIX VOUS INVITE
2,500 HABITS
Matériel Venitien
Habits Teregal
Valeur $115.00 et $130.00 pour
$44.95 et $64.95
280 COSTUMES
Pour dames.
Valeur $39.95 et $80.00 pour
$12.00 et $39.95
PALETOTS D'HIVER
Régulier $59.00 pour
$24.95
Dernières nouveautés.
Styles et coupes.
Picard & Cabana
340 PRINCIPALE,
(Face au parc Miner)
GRANBY, TEL. 378-3222
(50131)

SOULAGEZ VOS PIEDS

en consultant un specialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales.
Confection de supports d'arches !
GERARD POTVIN
Spécialiste
(20 années d'expérience)
- Ajustement personnel à chaque client
- Ajustement parfait
- Empreinte des pieds
- Correction pour pieds malades, affaisés, démarche difficile
- Chaussures correctives
- Prix modiques.

Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tél.: 372-5292
GRANBY
(49419)

VOTRE SANTE
But de notre entreprise en vous procurant une eau naturelle et pure.
OES DRILLING
PUITS ARTESIEN
Knowlton, - Tél. 243-6454
Nous pouvons creuser votre puits en une journée.
— Prix modique —
(49459)

LOCAUX A LOUER

Coin Phoenix et Principale
Edifice commercial neuf, à l'épreuve du feu.
Au coeur de Granby, 331 Principale.
Superbes locaux, vitres panoramiques.
Différentes dimensions, haut ou bas.
Renseignements :
MM. MARCEL ou GERARD CHOINIERE
126 St-Hubert — Tél.: 378-6406 — 378-4764
(50178)

EXCELLENTE RECOMPENSE PROMISE

A toute personne pouvant fournir des renseignements concernant la disparition d'un autobus scolaire vers 4:30 p.m. la veille du Jour de l'An à côté du Centre familial, au lac Roxton.

Peut-être les conducteurs d'auto-neige qui circulaient en cet endroit à ce moment auraient remarqué des piétons près du domicile du propriétaire de l'autobus ?

Cet autobus scolaire a été délaissé le même soir sur la route de l'aéroport conduisant à Granby entre 7:30 et 10:30 près de la ferme de M. Nollas Desmarais. Peut-être que les conducteurs clandestins de l'autobus ont continué à pied cette route vers Granby ou ont emprunté le chemin Lapierre pour aboutir sur le chemin Granby - Roxton au coin du garage Shell.

Si des automobilistes auraient remarqué ces gens ou même les auraient embarqués sur le pouce, ils sont priés de bien vouloir communiquer avec le No tél.: 372-5662.

Une excellente récompense sera remise à toute personne fournissant des détails dans cette affaire.
(50383)

DRAPERIES PRIX DU GROS

Beau coton imprimé 43¢ la verge.
Toile à draperies 63¢ la verge.
Jute unie, couleurs assorties 93¢ la verge.
Ratine unie blanche, $1.03 la verge.
Ratine imprimée $1.23 la verge.
Dacron imprimé 93¢ la verge.
Quantité de tissus à la verge 53¢ la verge.
500 verge Arnel $1.43 la verge.
TISSUS A COUVRIR VALEUR: $6.50 LA VERGE
En vente le lundi matin de 9:00 a.m. à midi à $1.53 la verge.
Couvre-lits Heirloom, double ou simple $8.03 chacun.
Escompte sur accessoires à draperies,
Plein-jour brodé, valeur régulière : $12.95
EN SPECIAL $8.53
Draperies O'NEILL
325 Boul. Boivin (Coin Déragon)
Tél.: 378-5311 Granby
(50243)

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

VENDREDI
18.00 Jeunesse Oblige "Rencontre"
18.25 Nouvelles du sport
18.30 Téléjournal
18.45 Aujourd'hui
19.30 Age tendre
20.30 Premier choix "Ressac des passions"
22.15 Vivre
23.45 Les Affaires de l'Etat (c
23.00 Téléjournal
23.30 Nouvelles du sport
23.35 Cinéma "Béatrice Cenci"
01.15 Téléjournal

SAMEDI
9.10 Aujourd'hui à CBFT
9.15 Cours Universitaires
10.00 Cours Universitaires
10.00 Cours Universitaires
10.45 Cours Universitaires
11.30 Tour de terre (c)
12.00 Pépinot
12.30 Les marionnettes (c)
13.00 Tennis (c)
13.45 Les Quatre-Saisons
14.00 Elles
15.00 Cinéma "Les Femmes savantes"
16.30 Images en tête
18.30 Téléjournal
18.35 Langue vivante.
19.00 Perdus dans l'espace (c)
20.00 Cher Oncle Bill (c)
20.30 La Soirée du Hockey (c)
22.15 Les Couche-tard (c)
22.45 Téléjournal
23.00 Nouvelles du sport
23.15 Cinéma "Les Demi-sel"

CBMT CANAL 6

VENDREDI
6.00 Let's talk Music
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.24 Sports with Gordon Atkinson
7.30 The 21st Century (c)
8.00 Get Smart (c)
8.30 Tommy Hunter (c)
9.00 Friday Night Movies "The Pawnbroker"
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.36 Sports Final
11.48 Late Friday Movie "Look Back in Anger"
1.15 Final Report

SAMEDI
9.00 Test Pattern and Music
9.54 Today on CBMT
10.00 Marvel's Super-Heroes (c)
10.30 Linus the Lion-Hearted (c)
11.00 Daktari (C)
12.00 Cuisine:
12.30 Sports Special
1.00 Three-Star Bowling
2.00 CBC Sports Presents:(c
4.00 CBC Sports Presents:(c
5.00 Moby Dick (c)
5.30 Bugs Bunny (c)
6.01 This Land of Ours
6.30 Sounds '68
6.45 CBC TV News
7.00 Beverly Hillbillies (c)
7.30 The High Chaparral (c)
8.30 N.H.L. Hockey: (c)
10.15 In Person
10.45 The Outdoorsman
11.00 CBC National News
11.16 Night Report
11.23 Weekend in sports
11.30 Film Favourites: "Four Queens for an Ace"
1.00 Final Report

CHLT CANAL 7

VENDREDI
6.00 Oui ou non
6.30 Télébulletin
6.45 La météo
6.50 Edition sportive
7.00 Votre opinion
7.30 Télébulletin
8.30 Premier choix
10.15 Vivre
10.45 Politique
11.00 Téléjournal
11.20 Dernière édition
11.30 Cinéma 7 "Johnny, roi des gangsters"

SAMEDI
9.15 Cours universitaires
11.30 Tour de terre (c)
12.00 Pépinot
12.30 Les marionnettes (c)
1.00 Succès 68
2.00 Elles
3.00 Cinéma
4.30 Film
5.00 Super car
5.30 Danse avec moi
6.00 Revue sportive
6.15 Ralliement des créditistes
6.30 Télébulletin
6.45 Edition sportive
7.00 Soirée canadienne
8.00 Cher oncle Bill (c)
8.30 Soirée du hockey (c)
10.15 Les Couche-tard (c)
10.45 Téléjournal
11.00 Nouvelles du sport
11.20 Cinéma 7 "L'épouse de la mer"

CFTM CANAL 10

VENDREDI
6.00 Télé-Métro (c)
6.40 Sports-Images (c)
6.50 Télé-Métro (c)
7.00 Dernière heure (c)
7.15 Télé-Métro (c)
7.30 En première (C) "Ardente gitane"
9.15 L'Ecole du bonheur
9.30 Adam ou Eve (c)
10.00 Monsieur Banco (c)
10.30 Toute la ville en parle (c)
10.45 Dernière heure et météo (c)
11.00 La ronde des sports (c)
11.15 Cinéma (c) "Suzanne.. cha,cha,cha, et moi"
12.45 Dernière édition
12.55 Fermeture

SAMEDI
7.30 Mire-Musique
7.45 Metro-Matin
8.45 Les P'Tits Bonshommes
9.00 Télé-Bonbon
10.00 La Cabane à Midas (c)
11.00 La roulotte du Gros Bill
12.00 L'Homme à la carabine
12.30 Ciné-Samedi "Les enfants de la violence"
1.45 "Le vaisseau fantôme"
3.30 Les trois mousquetaires
4.00 Sur le matelas
5.00 La rampe sportive
5.30 C'est arrivé cette semaine (c)
6.00 Terre des jeunes (c)
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui (c)
8.00 Les arpents verts (c)
8.30 Les grands spectacles (c "A l'Est de Sumatra"
10.00 Intrigues à Hawaii
10.45 Dernière heure et météo (c)
11.00 La ronde des sports (c)
11.15 Cinéma "Fusillé à l'aube"
12.40 Dernière édition
12.45 Fermeture

CFCF CANAL 12

VENDREDI
6.00 The Pierre Berton show
6.30 Pulse (c)
7.00 Smothers brothers comedy hour (c)
8.00 The Friday night movie
10.00 The Big Valley (c)
11.00 The National News (c)
11.18 Pulse (c)
11.43 Pajama Playhouse "League of Gentlemen"

SAMEDI
9.00 Sound of 12
9.15 Sign on news
9.30 Rocky and his friends (c)
10.00 The Buddies (c)
10.30 Batfink (c)
11.00 Spiderman (c)
11.30 The Beatles (c)
12.00 The Lone Ranger (c)
12.30 Thunderbirds (c)
1.00 All star wrestling
2.00 Saturday at the movies
3.30 The Flying Fisherman (c)
4.00 After four (c)
4.30 Wide world of sports (c)
6.00 Like young (c)
7.00 The Jackie Gleason Show (c)
8.00 Academy Performance (c)
10.00 Garrison's gorillas (c)
11.00 The national news (c)
11.15 Pulse (c)
11.43 Pajama Play house (c)
Sign off news

Fluctuations de la bourse

Montréal

MONTREAL (PC) — Les valeurs ont accusé des gains subis, hier à la fermeture de la Bourse de Montréal. L'indice global s'est abaissé de 1.19 à 159.59.

Fraser Paper s'est hissée de 2 3-4 à 20 1-2; International Nickel remporte 2 1-4 passant à 124 1-4; Rothman a monté de 1 1-2 à 28 1-2 et Westcoast Transmission de 1 3-8 à 25 5-8.

Hudson Bay Mining et Falconbridge Nickel ont gagné un point passant à 57 1-2 et 100 3-4.

Hollinger, Union Oil, Denison Mines, Canadian Vickers et Canada Cement ont accusé des reculs d'un point chacun, passant à 28, 58, 78 3-4, 11 et 31.

Au chapitre des industrielles, Macmillan montait de 7-8 à 24 5-8; Canada Iron de 3-4 à 17 3-4; Industrial Acceptance, de 5-8 à 20 1-4 et Famous Players de 1-2 à 46 1-2.

On relève des gains marginaux dans les valeurs suivantes: CAE 3-8 à 12 1-8; du Pont, 1-4 à 25 1-4 et Steinberg "A", de 1-8 à 16 5-8.

CIL chute de 7-8 à 14 1-8; CPR et Atlantic Sugar, de 1-4 chacune à 56 3-4 et 11; Dominion Textile et Ogilvie reculent de 1-8 chacune à 17 et 19 5-8.

Dans les services, Québec Téléphone remportait 1-8 à 14 1-8, alors que N.B. Telephone perdait 5-8 passant à 14 1-8; B.C. Telephone tombait de 1-2 à 56 et Bell Telephone montait de 1-2 à 56. Quebec Natural Gas déclinait de 1-4 à 10 1-2.

Dans les institutions bancaires, la Banque Royale et la Banque de Nouvelle-Ecosse ont remporté chacune 1-8 passant à 15 3-4 et 15 7-8, tandis que la Banque de Montréal reculait de 1-8 à 11 3-4.

Dans les pétrolières et les minières dites d'importance, Imperial a avancé de 7-8 à 69 3-8; Husky, Texaco et Cominco, de chacune 1-8 à 23 3-4, 30 7-8 et 26 1-8. B-A Oil est tombé de 3-4 à 44 et Noranda, de 1-8 à 50.

La Bourse Canadienne

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 54 contre 35 à la Bourse Canadienne où on relevait une activité modérée chez les pétrolières et les minières dites spéculatives.

Les prix du marché

Fruits et légumes

MONTREAL PC -- Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9 heures ce matin au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'Inspection, du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 Est, boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: McIntosh 3 po. et plus, $3 le boisseau; McIntosh, $1.50 à $2, commerciales, $1 à $1.15; Wolfe River, $1.25 à $1.40; Russet, $3 à $4; Cortland, $1.50 à $2 le boisseau.

Betteraves: $1.25 à $1.50 les 50 lbs.

Carottes; $5 les 50 lbs; $6.50 à $7.50 pour 24 cellos de 2 lbs, ou 10 cellos de 5 lbs.

Choux verts: $1.75 à $2 la doz.; choux rouges, $2.00 pour 18; Savoy, $2.25 pour 18.

Endives: jaunes, gros, $3.50 à $3.75, les 50 lbs; moyens $2.75 à $3 les 50 lbs ; $3.50 à $4.00 pour 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs.

Les céréales

CHICAGO (PA)—Les prix des fèves soya et des céréales ont pris hier une course négative sur le marché de Chicago.

L'intérêt extérieur semblait faire défaut et il a été difficile de se rendre compte de l'effet du discours du président Johnson sur l'Etat de l'Union sur le marché.

Les fèves soya avaient marqué des gains depuis les six dernières séances.

On a également relevé une certaine faiblesse dans le secteur du blé et du maïs. Il y a cependant eu quelques transactions dans cette section, transactions opérées par des courtiers ayant des relations chez les exportateurs.

WINNIPEG (PC) — Les graines oléagineuses ont pris la vedette hier sur le marché des céréales de Winnipeg, alors que le climat général a été à la modération.

Le seigle a perdu quelque peu en réaction aux déclins annoncés à Chicago et devant la possibilité que les Norvégiens fassent une transaction avec l'Argentine.

A la fermeture, le comportement du marché s'établissait comme suit: le lin et la graine de colza étaient à la hausse; l'avoine, l'orge et le seigle ont été généralement stables, marquant parfois de légères variations.

Mots Croisés

— No 2857 —

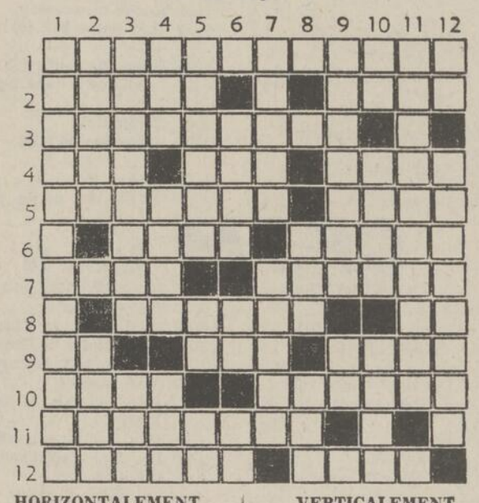

HORIZONTALEMENT

1—Genre de gravure qui s'exécute par un bain électrolytique.
2—Palmier d'Afrique. — Mélodies vocales.
3—Fonction grâce à laquelle les odeurs sont perçues.
4—Petite cheville employée au golf. — Epoque. — Substance noirâtre dont les Orientaux frottent leurs sourcils et leurs paupières.
5—Rendre stupide. — Rivière de France.
6—Projets. — Nom donné jadis au gouvernement collégial de certaines villes hanséatiques.
7—Qui n'est pas commun. — Unité monétaire principale de l'Espagne.
8—Multitude, foule. — Avant nous.
9—Fille d'Inachos. — Plante potagère à odeur forte. — Emotion, trouble.
10—Voie publique entre l'eau et les maisons. — Fortifient, prémunissent.
11—Affection caractérisée par une accumulation de l'acide urique dans le sang.
12—Reçoit des roues à ses bouts. — Pilier carré, saillant sur la façade d'un édifice.

VERTICALEMENT

1—Qui concerne la chaleur de la Terre.
2—Passage étroit. — Il gronde, grogne.
3—Epoux de Catherine Hubscher. — Planche de bois.
4—En passant par. — Possédées. — Dans le lieu où l'on se trouve.
5—Celui qui mène une vie austère. — Possessif. — Fin d'année.
6—Marque le superlatif. — Paraseeux. — Lettre grecque.
7—Espèce de saule. — Réduisis en poudre par des coups successifs.
8—Fils de Noé. — Roue dont le pourtour est creusé en uuforme de gorge.
9—Nom d'une équipe de baseball de la Ligue Américaine. — Morceau de femme.
10—Lettre grecque. — Plateforme arrondie et formant saillie à la partie haute d'un mât. — Donne pour vrai ce qu'il sait être faux.
11—Action d'exposer à la rosée.
12—En les. — Mortalité.

SOLUTION DU PROBLEME No 2856

☐ **Horizontalement**: 1. Horticulture; 2. Oraison — Eson; 3. Restons; 4. Ri — Ile — Smash; 5. Ile — Puinée; 6. Blues — Rituel; 7. Lent — Aisés; 8. Esérines — Do; 9. Colères — Id; 10. Entier — Tito; 11. Etoile — Ver; 12. Té — Enée — Pèse.

☐ **Verticalement**: 1. Horriblement; 2. Oreilles; Ras — Eunecte; 4. Titi — Etroite; 5. Isolés — Iléon; 6. Cône — Anerie; 7. Uns — Prier — Lé; 8. Suisse; 9. Termite — St; 10. Us — Anus — Ive; 11. Rossée — Dites; 12. En — Héliodore.

★SPECTACLES★

Hôtel St-Paul d'Abbotsford
L'endroit idéal pour se divertir dans une ambiance "Discothèque"
Samedi en vedettes
"Les Gamins du Rythme"
Mimi — chanteuse à go-go
Gilles — chanteur animateur
à 11 h. 30 p.m. Concours surprise Prix intéressant
Service complet pour réceptions de tous genres
Rés. Tél: 379-5758-9613
M. Mme J.A. Bertrand prop.

CINEMA
DANSE
CONCERTS

HOTEL QUEBEC HOUSE
Frelighsburg
à partir de maintenant il y aura un orchestre western, Les 400 de Granby à tous les samedis et les dimanches Il y aura un concours d'amateur et une rigolade à tous les dimanches ainsi que de beaux prix de présence Venez vous amuser

AUBERGE DE LA VALLEE
Samedi soir Orchestre
LES 3 NOTES
Alfred Guyon, Propriétaire
Salle gratuite: Showers, noces, banquets, etc.
Orgue, drums, guitare et chanteuse
3 milles de Waterloo
Route 1 — 297-2863

HOTEL MONACO
Chambly
En personne, deux spectacles
Samedi seulement – 20 janvier
TONY MASSARELLI
et ses musiciens
Vedettes du disque et de la T.V.
Samedi prochain le 27 Janvier — Le Père Gédéon
RESERVATIONS: 658-6538

THEATRE PALACE GRANBY, QUE. TEL.-372-4466

Mercredi le 25 Janvier à 8.30 p.m.
Admission $ 2.00 2.50 3.00 ET 3.50
HUGUES AUFRAY
ET SON ORCHESTRE

Jeudi le 8 Février à 8.30PM
Admission $ 1.50 2.00 2.50 ET 3.00
BILLETS
Au Théatre Palace et Pharmacie Centrale. 182, rue Principale
ginette reno

Le joyeux Bonhomme Carnaval arrivera
à Granby, demain, samedi à 2 h. L'n défilé s'ébranlera du parc Pelletier, coin Robinson et Principale, pour emprunter la rue Principale, jusqu'au palais de glace, coin Court et Principale. Outre le char du Bonhomme Carnaval, plusieurs voitures transportant les duchesses, les membres du comité du Carnaval '68, les organisateurs de ce défilé soit les Chevaliers de Colomb de Granby, et plusieurs dignitaires. Le public est invité à se rendre au parc Pelletier ou à se stationner le long de la rue Principale pour saluer le Bonhomme Carnaval... Notre Bonhomme.
Comme par les années passées, Les Chevaliers de Colomb de Granby ont pris la charge de l'arrivée du Bonhomme Carnaval.

THEATRE VENISE
SAINT-CESAIRE
Dimanche-Lundi-Mardi
Les 20-21-22 Janvier

LES FORFAITS
aussi
POUPÉES DE CENDRE

En vedette
SAMEDI SOIR LE 20 JANVIER

. 2 spectacles 10h. et minuit
CLAUDE VALADE
. Charmante et talentueuse chanteuse
. Vedette de la TV et du disque
HOTEL GRANBY Mont Shefford

COURONNEMENT
Reine du Carnaval
Samedi le 20 Janvier
Salle Municipale
Mont St-Grégoire

CLUB DES LOISIRS
STE-ANGELE de MONNOIR
Vos Duchesses
Lisette Dubuc — Francine Guertin — Gisèle Hardy
Course d'autos-neige Dimanche le 28 janvier au Domaine du Rêve Ste-Angèle de Monnoir

SAMEDI LE 20 JANVIER 1968
SPECTACLE DE CHOIX
ANDRE ROC
Fameux chanteur très sympathique
Etoile de la radio, de la télévision, du disque et du cabaret
ROSELINE Charmante chanteuse Dynamique animatrice
LILI SIMON aguichante danseuse exotique

André Roc samedi 27 janv. Charlotte et Hervé ..

André Morin et son ensemble
Discothèque yé-yé—Danseuse a Go-Go
10.30 p.m. et 12.30 a.m. Tél: 774-5351
HOTEL OTTAWA ST-HYACINTHE

ALOUETTE LODGE
Lac Brome, Qué.
Maintenant ouvert à l'année.!
20 chambres . Salon-Bar
Salle à manger
Pêche sur glace . Ski
Pistes pour autos-neige
William Pelletier, gérant
tél. 243-5755

CINEMA LE PLAZA
Plaza Granby — Tel 378 2155
3 films du samedi 20 au vendredi 26 janvier

La femme de Loth est changée en statue de sel. Une scène du film "Sodome et Gomorre" en couleurs.

Les jeunes filles courent-elles des risques en admettant des hommes dans leurs chambres? "Appartements des Filles" ce film montre la vie et les amours de jolies femmes.
Le 3e film est un film d'action.
"Les Amours d'une Veuve" ou "La Femme Cowboy" en couleurs.

LE GRANBY
Au Rendez-Vous Bar
Le Trio de
Joey "Hot Lips" Morant
trompettiste
auparavant avec Ray Charles
Le Sombrero au 5ième étage
Ouvert au public 7 soirs par semaine
Salle pour Noces Banquets
Réceptions 372-3363

Hôtel ROYAL
Granby
présente cette semaine

Loraine MYRA
Chanteuse animatrice
Leeda ZAKIR
Aguichante danseuse
en grande vedette
CARLO MONTI
Chanteur
la semaine prochaine
Peter MANN — chanteur
Allan Wellman — et son orchestre

HOTEL WINDSOR
GRANBY

Melody STEWART
Chanteuse m.c
Ruby SIDOR
Ravissante danseuse
BORRY & BORR
Acte de nouveauté
Ils sont sensationnels
ZIZI et JUSTIN
Sensationnels comediens-instrumentistes
CLUB=71
Entrée à l'arrière de l'hôtel
Jolis danseuses et serveuses à Go-Go tous les jeudis, vendredis, samedis et dimanches ainsi que les vendredis après-midi, samedis après-midi et dimanches après-midi jusqu'à 5 heures dans le cabaret.

HÔTEL MANOIR

Notre-Dame de Stanbridge
Toutes les semaines
Artistes Invités (ées)
Orchestre
Venez vous amuser avec tous vos amis
Bienvenue a tous